

# AQVITANIA

TOME 16

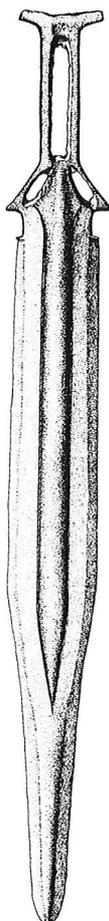
1999

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine  
Limousin  
Midi-Pyrénées  
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,  
du Centre National de la Recherche Scientifique,  
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

# SOMMAIRE



C. CHEVILLOT,

Dépôts de bronzes, pratiques de dépôt et occupation du sol en Périgord à l'Age du Bronze  
(XXIII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle a.C.).

7

J.-P. BAIGL,

AVEC LA COLLABORATION DE J. GOMEZ DE SOTO, P. POIRIER, I. KÉROUANTON,

DESSINS DE É. BAYEN,

Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural  
du premier Age du Fer.

31

J. HIERNARD,

AVEC LA COLLABORATION DE D. SIMON-HIERNARD,

Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale.  
Numismatique, archéologie et histoire.



93

A. VILLARET,

L'association de l'empereur et des dieux en Aquitaine.  
Son rôle dans la société et les mentalités.

127

D. HOURCADE,

Les thermes de Chassenon (Charente): l'apport des fouilles récentes.

153

## ANNEXE

P. POIRIER,

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon :  
l'apport de l'anthracologie.

179



A. BOUET, C. CARPONSIN-MARTIN,

Enfin un sanctuaire "rural" chez les Pétrucos : Chamiers  
(Dordogne).

183

235

*ANNEXE 1*

C. DOULAN,

Les sculptures de Chamiers.



245

*ANNEXE 2*

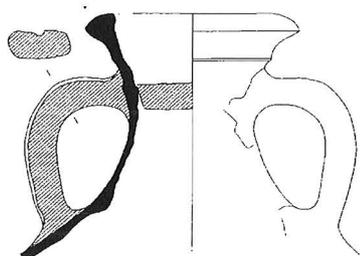
A. BARBET, S. HEIDET,

Stucs, peintures et *opus musivum* du site de Chamiers.

251

F. BERTHAULT,

Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux.



295

M<sup>a</sup>. ROSARIO VALVERDE,

La monarchía visigoda y su política matrimonial.  
De Alarico I al fin del reino visigodo de Tolosa.

317

C. BALLARIN, A. BERDOY,

Les céramiques médiévales du site du Castérot à Sarron (Landes).

*ANNEXE*

339

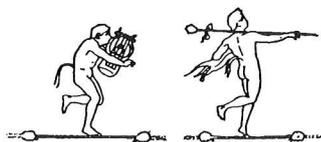
D. DUFOURNIER,

Résultats des analyses chimiques effectuées sur vingt échantillons céramiques  
provenant de Sarron et Hontanx.

345

C. COUHADE,

Une intaille "au satyre"  
provenant de la commune de Lectoure (Gers).



**CHRONIQUE**

357

A. BOUET,

Chronique thermale (1990-juin 1999).

Jean-Philippe Baigl

A.F.A.N.  
Antenne Grand-Sud-  
Ouest, Pessac

avec la collaboration de José Gomez de Soto

C.N.R.S.-U.M.R. 6566  
Rennes

Philippe Poirier

Étudiant en 3<sup>e</sup> cycle  
Université de Montpellier

Isabelle Kérouanton

Chercheur associée  
U.M.R. 6566  
Rennes

dessins de Éric Bayen

A.F.A.N.  
Antenne Grand-sud-  
ouest, Pessac

# Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente)

## Un établissement rural du premier Age du Fer

### RÉSUMÉ

La fouille de ce vaste habitat ouvert du VI<sup>e</sup> siècle a.C. a été réalisée en 1994 et 1995 sur le tracé de la route nationale 10 à Barbezieux. L'importance des vestiges qui associent sur près d'1,5 hectare des greniers, structures de combustion, fosses d'extraction et dépotoirs à l'intérieur d'espaces structurés par des palissades en font un ensemble d'un intérêt remarquable pour la région.

L'étude de la céramique qui repose sur plus de 5 500 tessons a permis de définir une typologie variée : cette série fera certainement du gisement de Barbezieux un jalon essentiel dans la définition de la typo-chronologie des productions céramiques du premier Age du Fer en centre-ouest.

### ABSTRACT

A large VI<sup>th</sup> century B.C. open settlement area was excavated along the national motorway 10 at Barbazieux in 1994-1995. Remains scattered over an area of 1.5 hectares, which include lofts, combustion structures, extraction pits and rubbish dumps, arranged within spaces structured by boarding, form a body of evidence of remarkable interest for the region.

The study of the pottery, which is based on 5 500 potsherds, has allowed to establish a varied typology : this will certainly make the deposit of Barbezieux an essential landmark in the establishment of the typo-chronology of the First Iron Age pottery production in the centre-West region.

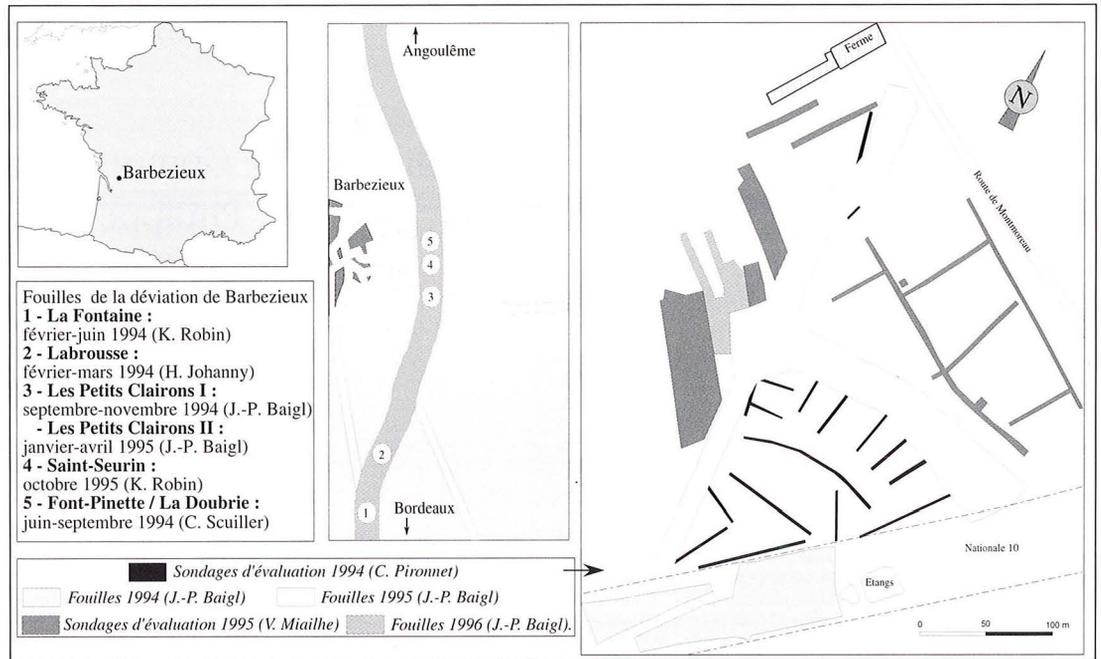


Fig. 1 : Emprises des différentes interventions effectuées sur le site des Petits Clairons.

## INTRODUCTION

Le présent article concerne l'étude de l'occupation du premier Age du Fer mise en évidence sur l'une des opérations archéologiques préventives de la déviation de la R.N. 10 à Barbezieux<sup>1</sup> (Charente) (fig. 1). Les données présentées sont issues de deux campagnes de fouilles réalisées en 1994 et 1995<sup>2</sup> sur une surface de 2,5 hectares (fig. 2). Les sondages complémentaires effectués par la suite<sup>3</sup> ont permis de définir les extensions du gisement. Cette publication fait suite à un premier article concernant l'atelier de potier gaulois découvert sur le gisement<sup>4</sup>. Les autres occupations présentes (néolithique et médiévale) feront également l'objet d'articles séparés.

## 1. GÉNÉRALITÉS

### 1.1. Environnement topographique du site

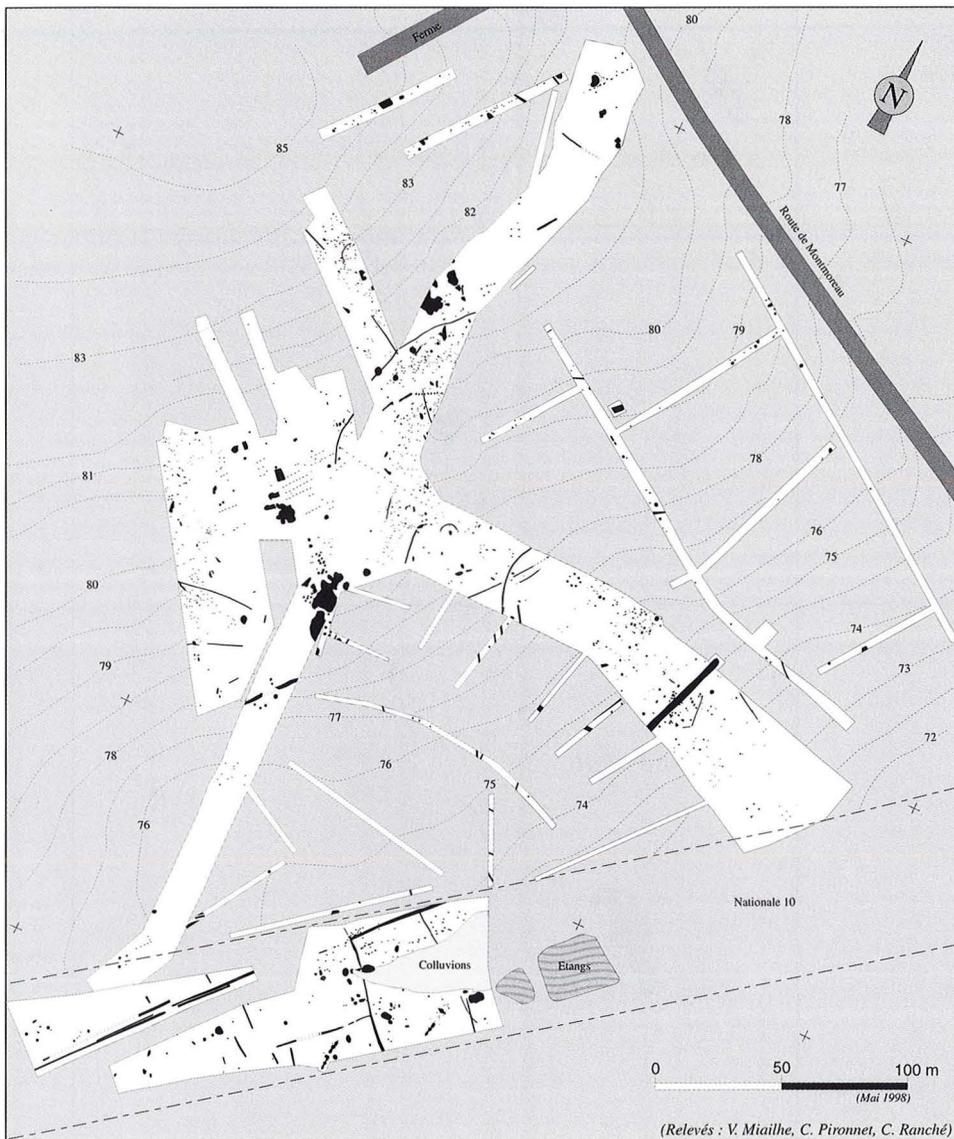
L'occupation principale du premier Age du Fer s'est implantée au sommet d'un petit plateau, dominant d'une dizaine de mètres d'altitude une deuxième zone d'occupation dans le fond de vallon (fig. 3). C'est dans ce dernier, au niveau du site, que prend naissance un paléo-chenal qui conflue avec le ruisseau le Condéon au lieu-dit "les Bouchets". La totalité du site n'a pas été explorée puisque seule la partie concernée par les travaux a été décapée. En revanche, des sondages complémentaires réalisés en 1995 et 1996 ont permis d'en préciser son étendue. Les limites du gisement sont ainsi connues au niveau du plateau, avec notamment le prolongement vers le nord-ouest de la zone d'occupation la plus dense, c'est-à-dire jusqu'à la ferme de Plaisance (fig. 3). Le petit secteur occupant la partie basse est bien délimité au sud mais son développement vers le sud-est reste totalement inconnu. Des fosses contemporaines, semble-t-il, ont été repérées sous 3 à 4 mètres de colluvions lors des

1. Montage et contrôle scientifique des opérations : C. Soyer (S.R.A. Poitou-Charentes) que je tiens à remercier pour sa grande disponibilité.

2. Baigl 1995a et b.

3. Miaïlhe 1995 ; Baigl & Astien 1996.

4. Baigl à paraître.



*Fig. 2 : Plan général des structures de toutes les périodes : néolithique, protohistorique, médiévale et moderne (É. Bayen).*

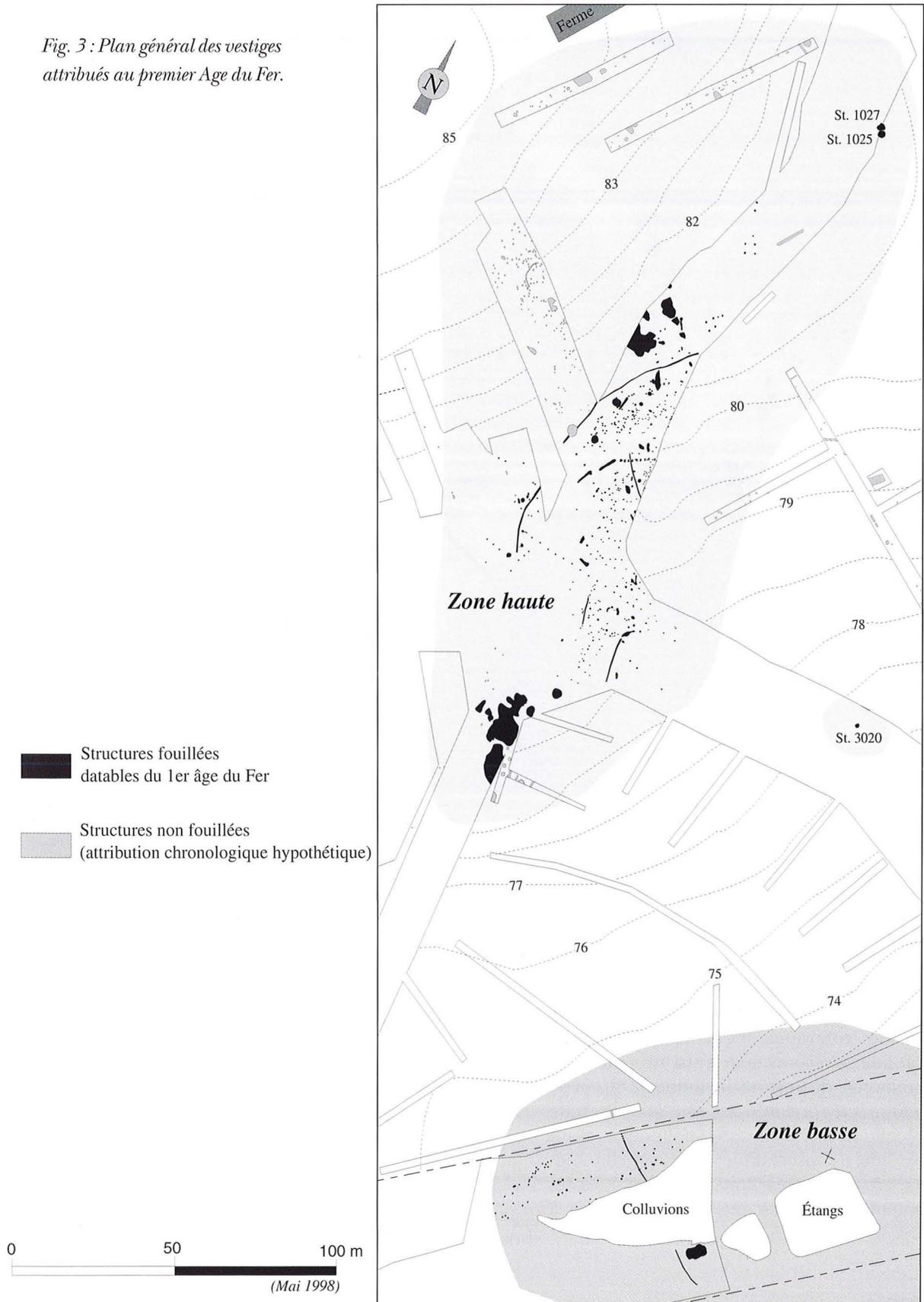
travaux de construction du pont de la future route de Montmoreau : la présence de la nappe phréatique n'a autorisé aucune approche de ces vestiges. Ces colluvions, moins épaisses dans la partie fouillée, recouvraient aussi les structures du premier Age du Fer ; une colonne de 80 cm de sédiment a été prélevée en vue d'une étude palynologique. Le diagnostic pollinique ayant montré une conservation différentielle des pollens (sur représentation des Poacées notamment), il n'a pas été donné de suite à l'étude<sup>5</sup>.

## 1.2. Présentation générale des structures

Les deux zones de fouilles concernées par l'occupation du premier Age du Fer correspondent à deux secteurs topographiques distincts (fig. 3). La partie basse, fouillée en 1994, occupe 3 000 m<sup>2</sup>. Ses structures sont pour la plupart des trous de poteau et deux petites tranchées. A 150 m au nord, sur la partie quasi-culminante du coteau, le deuxième secteur a été fouillé sur un hectare (en 1995). Il se caractérise par une vaste concentration de vestiges associant de nombreux trous de poteau, un fossé, des petites tranchées de palissade, des foyers et des fosses. Aucune structure conservée n'est en élévation : elles sont creusées dans le substrat qui

5. Allenet 1995.

Fig. 3 : Plan général des vestiges attribués au premier Age du Fer.



se présente sous la forme d'une couche argilo-sableuse à marneuse vers le fond de vallon et plus calcaire sur le versant ouest.

### 1.3. Conventions de présentation

L'appellation des vestiges présentés reprend celle utilisée pour leur enregistrement sur la fouille. A savoir : l'attribution d'un numéro de structure (abrégée en "St.") pour chaque anomalie repérée dans le substrat une fois le décapage effectué et d'un numéro d'*ensemble* pour les structures formant un regroupement ou un agencement cohérent (plan de bâtiment, alignement, concentration de structures...).

Les relevés de terrain ont été assurés par l'ensemble de l'équipe de fouille<sup>6</sup>, la mise au net des plans par É. Bayen et les dessins d'objets ont été réalisés par É. Bayen, V. Miailhe et C. Ranché. Les céramiques sont présentées réduites au 1/3, hormis les plus grosses pour lesquelles une échelle de réduction plus grande a été nécessaire. Les numéros d'objets dans les figures sont issus d'un inventaire général des dessins et n'apparaîtront donc pas dans un ordre précis. L'appel des objets dans le texte utilisera cette numérotation.

## 2. LA ZONE HAUTE

Elle concerne l'occupation située vers le haut du plateau, c'est-à-dire autour de 80 m N.G.F. et fouillée en 1995. Les sondages d'évaluation réalisés un peu plus tard la même année, ont permis de définir l'étendue de cette zone d'occupation jusqu'au point culminant, à 85 m d'altitude, mais aucune structure n'a été fouillée.

### 2.1. Les petits bâtiments (fig. 4 et 5)

#### 2.1.1. Les bâtiments quadrangulaires de type greniers

Ce sont, en raison de leur forme géométrique simple, les bâtiments les plus aisés à repérer (fig. 3). Douze greniers ont été recensés.

Les trous de poteau, seuls vestiges de ces bâtiments, présentent un comblement unique avec parfois des traces de bourrage de terre et quelques petits cailloux. Ils ont généralement un diamètre moyen de 40 cm pour une profondeur conservée de 10 à 30 cm, ce qui correspond bien au module de poteaux porteurs. L'ensemble 16 est le seul bâtiment où les poteaux ont reçu un véritable calage de pierres.

Sept bâtiments ont une forme carrée, deux sont rectangulaires et trois sont plus irréguliers (losangiques ou trapézoïdaux). Leurs dimensions sont assez régulières : entre 2,5 et 3 m de côté en moyenne (dimensions prises au centre des trous de poteau) soit des surfaces comprises entre 5 et 8,5 m<sup>2</sup> (fig. 5). Ils possèdent en général quatre poteaux d'angle. Un seul d'entre eux, l'ensemble 15, a des supports intermédiaires et comprend ainsi six poteaux. L'ensemble 16 a été renforcé dans son angle nord-est par un deuxième poteau.

Il faut souligner parfois la présence de trous de poteau au voisinage immédiat des greniers. S'il peut s'agir de structures indépendantes physiquement ou chronologiquement, il pourrait aussi, dans certains cas, être question d'éléments connexes à la structure même du grenier (échelle d'accès, auvent ou autres...). Les exemples les plus significatifs sont ceux des ensembles 2 et 3 qui sont isolés, ce qui rend plus probables les connexions des structures situées à proximité immédiate aux quatre poteaux composant le grenier. D'autres exemples pourraient être cités mais ils sont beaucoup plus hypothétiques compte-tenu du nombre trop important de trous de poteau autour des greniers. Ces greniers à cinq poteaux sont souvent présents sur les sites et déterminés avec certitude comme sur les sites laténiens de Jaux/Le Camp du Roi (Oise)<sup>7</sup> ou celui de Bussy-Saint George/Les Coudrais (Seine-et-Marne)<sup>8</sup>, par exemple.

Cinq bâtiments sur quatre poteaux (ensembles 5 à 8 et 10) semblent former un ensemble cohérent dans l'organisation spatiale. Ils apparaissent dans un secteur délimité au sud par un alignement de poteaux (ensemble 11) et au

6. Qu'il me soit permis ici de remercier fidèlement les acteurs de la fouille pour la quantité et la qualité de travail rendu.

7. Malrain *et al.*, 1994.

8. Bonin *et al.* 1994.



Fig. 4 : Implantation des palissades et des petits bâtiments de la zone haute.

		Morphologie	Dimensions en mètres	Surface (en m <sup>2</sup> )	Nb. de poteaux principaux	Poteaux additionnels
Greniers	Ensemble 2	Carré	2,6 x 2,6	6,8	4	1 (externe)
	Ensemble 3	Trapézoïdale	2 x 2,5	5	4	2 (externes )
	Ensemble 5	Carré	2,3 x 2,3	5,3	4	1 (externe) 1 ? (interne)
	Ensemble 6	Losangique	2,3 x 2,6	6	4	
	Ensemble 7	Carré	2,7 x 2,7	7,3	4	
	Ensemble 8	Carré	2,7 x 2,7	7,3	4	
	Ensemble 10	Carré	2,9 x 2,9	8,4	4	
	Ensemble 14	Carré	2,9 x 2,9	8,4	4	
	Ensemble 15	Rectangulaire	2,7 x 2,9	7,8	6	
	Ensemble 16	Carré	2,6 x 2,6	6,8	4	1 (externe) 1 et 2 ? (int.)
	Ensemble 17	Carré	2,7 x 2,7	7,3	4	
	Ensemble 29	Rectangulaire	2,4 x 2,9	6,97	4	1 ? (interne)
Autre	Ensemble 9	Trapézoïdale	1,8 x 2,9	5,2	5	

Fig. 5 : Mobilier et morphologie des petits bâtiments de la zone haute.

nord et nord-ouest par un autre alignement lié à des palissades (ensemble 4). Cette zone paraît se prolonger vers le sud par deux autres greniers, le long de la limite nord de décapage (ensemble 17 et 29).

Une deuxième série de greniers (ensembles 14, 15 et 16) a pu être identifiée dans un secteur également bien délimité : au nord, par un alignement de poteaux (ensemble 11), à l'ouest et à l'est par un agencement de palissades (St. 2134 et 2185) et de poteaux.

Enfin, deux greniers isolés ont été localisés en périphérie septentrionale de la zone d'occupation la plus dense (ensembles 2 et 3).

L'ensemble de ces observations permet bien d'attester la présence de structures de type grenier surélevé sur le site pour cette période. Ils possèdent le gabarit et la forme classique de ces

bâtiments de stockage et leur présence est caractéristique des occupations rurales de l'Age du Fer<sup>9</sup>.

### 2.1.2. Les autres bâtiments

L'ensemble 9 est caractérisé par cinq trous de poteau de module inférieur à ceux des greniers décrits précédemment : 15 à 25 cm de diamètre pour une dizaine de centimètres de profondeur au maximum. De plus, contrairement aux autres, ils possèdent un calage de pierres qui réduit d'autant plus la taille supposée des poteaux (10 à 15 cm). Ces informations impliquent que ce bâtiment ne pouvait certainement pas supporter une lourde charge. Il semble donc peu probable

9. Audouze & Buchsensschutz 1989.

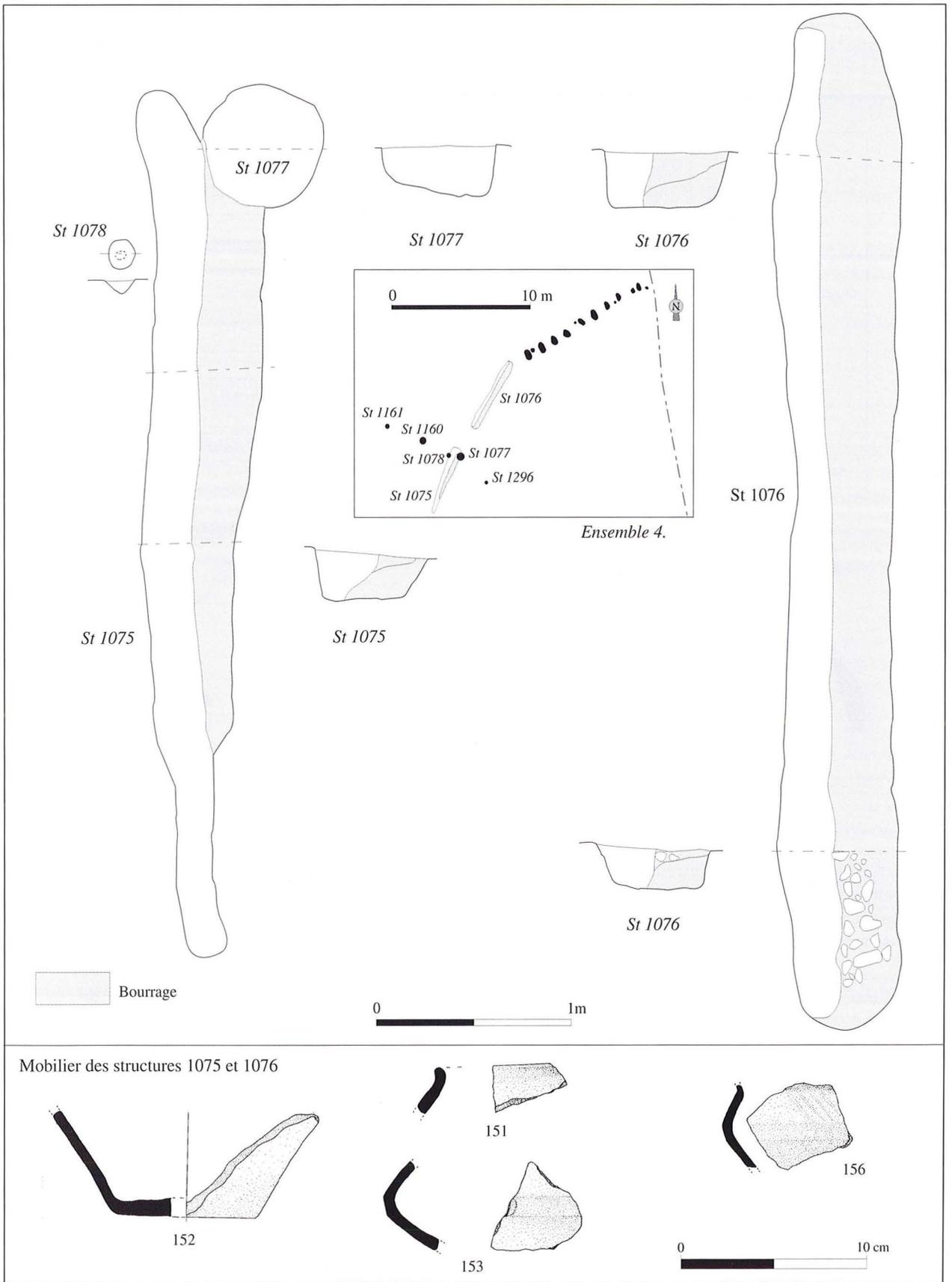


Fig. 6 : Palissades avec entrée (ensemble 4).

qu'il s'agisse d'un grenier surélevé mais plutôt d'un simple petit bâtiment rectangulaire de 2 m sur 3 m (fig. 5). Son entrée pourrait être marquée par la présence d'un poteau intermédiaire supplémentaire sur son côté nord-ouest.

## 2.2. Les structures linéaires (fig. 4)

### 2.2.1. La palissade avec entrée, ensemble 4 (fig. 6)

Parmi les structures linéaires, un ensemble cohérent composé de palissades et de poteaux a été mis au jour dans la partie centrale de l'occupation.

Il est constitué de deux petites tranchées (St. 1075 et 1076) de même orientation, se faisant face et laissant un espace libre entre elles d'1,5 m environ. L'une et l'autre mesurent près de 5 m de longueur et leur profondeur conservée n'excède pas 20 à 30 cm. Leur remplissage est composé de deux couches aussi bien visibles en coupe qu'en plan pour la structure 1075, où apparaît nettement une séquence correspondant à un bourrage. Celui-ci est présent au nord-est de chacune des deux structures. Il est renforcé à l'extrémité sud-ouest de la structure 1076 par un calage de cailloutis. Il pourrait correspondre à celui d'un poteau ou d'un piquet plus important qui renforcerait l'extrémité. La structure 1075 possède aussi un aménagement spécifique à son extrémité nord-est, caractérisé par un trou de poteau (St. 1077) d'assez gros module (55 cm de diamètre). Celui-ci semble en plus lié à un autre piquet (St. 1296), formant, à eux deux, un axe perpendiculaire à celui des palissades, vers le sud-est, et venant border leurs extrémités. Cet axe continue de l'autre côté de la structure 1075, avec un alignement de trois autres piquets et poteaux (St. 1078, 1160 et 1161 - fig. 6).

D'autre part, la palissade 1076 est liée vers le nord-est à un alignement de poteaux qui la prolonge. Ces poteaux, malgré leur arasement important, possèdent une forme régulière ovale, évoquant la possibilité de poteaux-doubles à l'intérieur de chaque trou. L'alignement de ces neuf individus, pouvant être complété par quelques piquets supplémentaires, continue vers le nord-est en dehors de l'emprise du décapage.

Tous ces éléments forment un ensemble cohérent pouvant correspondre à la délimitation vers l'est d'une zone de greniers avec un accès au niveau de l'interruption des palissades et les poteaux qui y sont associés.

Quelques tessons de céramiques découverts notamment dans le comblement des palissades attestent bien l'appartenance de cet ensemble au premier Age du Fer (fig. 4 - St. 1075 n° 151 à 153 et St. 1076 n° 156).

### 2.2.2. L'alignement de poteaux, ensemble 11 (fig. 7)

Un peu plus vers le sud, un long alignement de quinze trous de poteau a été mis en évidence. Ils sont, comme la plupart de ceux découverts sur le site, très arasés : allant de 20 cm de profondeur pour le plus important (St. 2072 qui marque l'extrémité ouest de l'alignement) à quelques centimètres pour les moins profonds. L'ensemble, d'orientation est/ouest, est présent sur 35 m de long, avec un espacement assez régulier des poteaux (2,5 à 3 m) et s'interrompt vers l'est au niveau de la structure 2133. Ce poteau est doublé par un second (St. 2182) qui semble se connecter avec d'autres vers le sud.

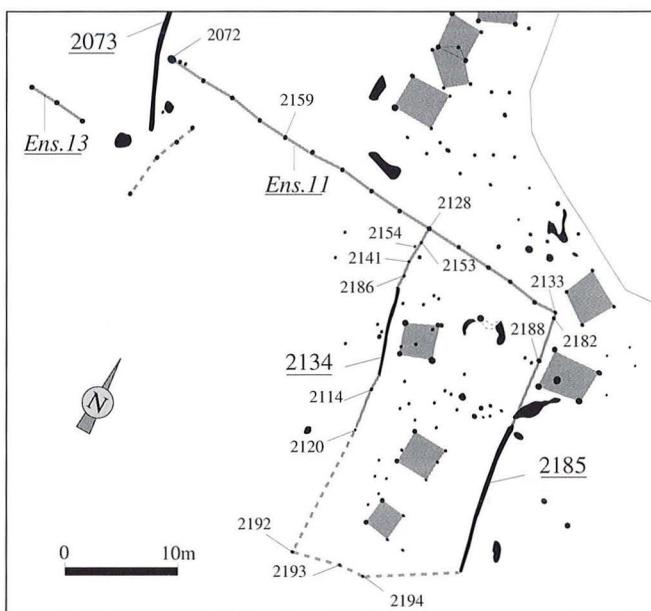


Fig. 7 : Palissades de la partie méridionale de la zone haute.

Les quelques tessons recueillis dans les trous de poteau sont également datables du premier Age du Fer (fig. 8 - n° 224).

### 2.2.3. Les palissades liées à l'ensemble 11 (fig. 7)

Deux tranchées, perpendiculaires à l'alignement de poteaux précédemment décrit (ensemble 11), paraissent former un ensemble cohérent avec celui-ci. Elles seront donc intégrées, malgré l'absence de mobilier caractéristique, à l'étude des vestiges du premier Age du Fer.

Conservée sur 7,5 m de long, la tranchée 2134, d'orientation nord/sud, semble prolongée vers le sud par deux poteaux (St. 2114 et 2120). De l'autre côté, c'est-à-dire vers le nord, plusieurs trous de poteau (St. 2186, 2141, 2155, 2154, 2153) sont également dans le même alignement, entre la tranchée 2134 et l'ensemble 11, pouvant faire le raccord entre les deux structures au niveau de la structure 2128 de l'ensemble 11.

De même un peu plus à l'est, une autre tranchée (St. 2185) perpendiculaire à l'ensemble 11, et donc parallèle à la tranchée 2134, a été mise au jour sur une longueur de 13 m. Elle est prolongée par deux poteaux (St. 2188 et 2182) au nord et semble venir former un angle au niveau de l'extrémité est (St. 2133) de l'ensemble 11.

Ces éléments forment un ensemble cohérent, avec notamment la délimitation d'une zone de greniers entre les deux tranchées parallèles (St. 2134 et 2185), fermée au nord par l'ensemble 11. Le côté sud semble beaucoup moins structuré mais il pourrait tout de même exister une limite avec les poteaux 2192, 2193 et 2194. Ceux-ci ont pu être rattachés aux autres structures (2192 à 2120 et 2194 à la tranchée 2185). Ces liaisons ne

sont évidemment qu'hypothétiques mais semblent tout à fait probables puisqu'aucun trou de poteau n'a été mis au jour sur plusieurs dizaines de mètres au delà de ces limites. L'ensemble pouvait être plus complet mais les poteaux ou piquets installés moins profondément ont pu totalement disparaître.

### 2.2.4. Les palissades 2073 et 1089 (fig. 4)

La tranchée 2073 paraît former un angle non perpendiculaire avec l'ensemble 11. A ce niveau en effet, son orientation est sud-est/nord-ouest puis elle oblique vers l'est, pour prendre une orientation nord/sud sur une quinzaine de mètres, jusqu'en limite de décapage (fig. 4). Au

delà, elle pourrait bien s'agencer avec la tranchée 1089, limitant la zone à trous de poteau, un peu plus au nord.

La tranchée 1089 est présente sur une longueur de plus de 40 m (fig. 4), avec un aspect en plan légèrement sinueux, d'orientation nord-est/sud-ouest pour sa partie septentrionale (parallèle à l'ensemble 4) et nord/sud pour sa partie méridionale (dans l'alignement de la structure 2073). Son extrémité méridionale a été dégagée lors des sondages de 1995. Sa profondeur oscille entre 20 et 30 cm et sa largeur entre 30 et 40 cm. Son profil en coupe est plus ou moins évasé. Son comblement est composé d'un remplissage primitif de terre grise avec des nodules de calcaire suivi d'un remplissage de terre argileuse noire. Cette structure, étant donnée sa morphologie (avec ce comblement primitif) et malgré l'absence de trace de poteau ou de bourrage, pourrait correspondre à une palissade. Une dizaine de tessons de céramique atypiques y ont été retrouvés.

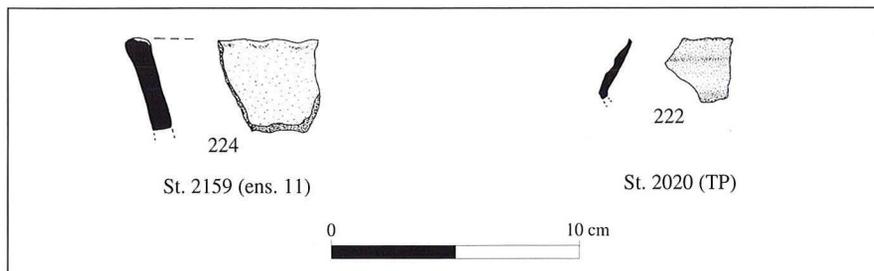


Fig. 8 : Mobilier découvert dans le comblement de trous de poteau.

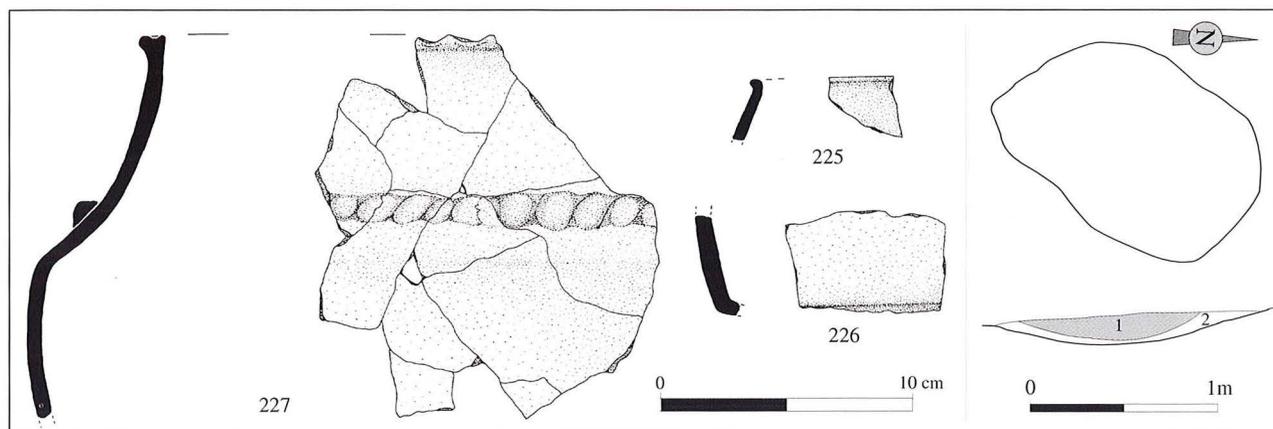


Fig. 9 : Relevé et mobilier du foyer 3020.

### 2.2.5. La palissade 1145

D'orientation sud-est/nord-ouest, elle coupe l'alignement de poteaux de l'ensemble 4. Avec une largeur de 10 à 15 cm pour une profondeur d'environ 10 cm (fig. 4), elle est de module moins important que la précédente. Elle est présente sur près de 15 m, interrompue vers le sud-est par la limite de décapage et à l'opposé, elle s'estompe vers le centre de la zone où elle disparaît. Bien que sa taille soit petite, son interprétation comme palissade est plus évidente que pour celle de la structure 1089 puisqu'elle contient des trous de piquet et qu'elle est renforcée par des poteaux. Son remplissage, de terre argileuse compacte et noire, est identique au comblement final de la tranchée 1089.

### 2.2.6. La palissade 1058

D'orientation nord/sud, elle a été mise au jour entre l'enclos avec entrée (ensemble 4) et la longue palissade 1089 (fig. 4). La structure 1058 mesure 3,5 m de long pour environ 0,5 m de large. Sa morphologie rappelle les autres petites palissades, avec une profondeur conservée comprise entre 10 et 20 cm.

Aucun matériel n'y a été découvert mais son implantation le long de la structure 1056 (foyer) peut permettre de les associer (fig. 4). Elle paraît ainsi délimiter la structure de combustion vers l'est, peut-être pour la protéger des vents.

### 2.2.7. L'alignement de poteaux, ensemble 13

Trois trous de poteau de même module, dépassant les 50 cm de diamètre, ont été

retrouvés à l'ouest de la palissade 2073. Ils forment l'ensemble 13 : un alignement d'orientation est/ouest, parallèle mais décalé du long alignement de poteaux de l'ensemble 11 (fig. 7). Cet alignement présente sur quelques mètres seulement ne paraît pas fonctionner seul. Il pourrait s'agencer avec la palissade 2073 et former avec elle, une structure d'entrée en entonnoir donnant sur le grand espace délimité par l'ensemble 11 et la palissade 2134 avec ses poteaux. Un autre alignement d'orientation nord/sud, de quatre trous de poteau, est lisible un peu plus à l'est. Il viendrait encore réduire l'espace de cet éventuel accès. Ces aménagements peuvent correspondre aux entrées en chicane ou en "goulot d'étranglement" repérées notamment sur plusieurs sites vendéens de l'Age du Fer<sup>10</sup>.

## 2.3. Les foyers

### 2.3.1. Le foyer 3020

Le foyer 3020 est la seule structure présente sur le flanc de coteau, entre les deux zones d'occupation (fig. 3). Il se situe à 50 m à l'est de l'occupation principale, c'est-à-dire là où l'occupation domestique gauloise se développera par la suite<sup>11</sup>.

Il se présente sous la forme d'une petite excavation circulaire d'1,3 m de diamètre et profonde de 15 cm (fig. 9). Son comblement

10. Nillesse 1994.

11. Baigl à paraître.

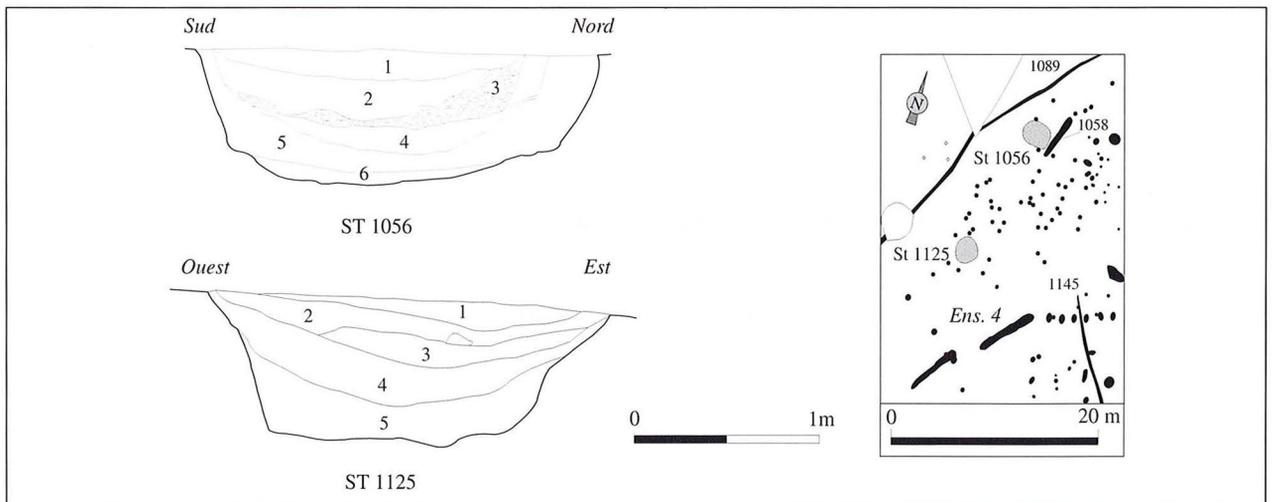


Fig. 10 : Structures de combustion (St 1056 et 1125).

primaire est une couche d'argile de couleur vert-jaune contenant quelques éléments d'argile cuite (US 2). Le remplissage final est caractérisé par un sédiment meuble, noir, avec des tessons de céramique (fig. 9 - n° 225 à 227), de l'os brûlé, ainsi que de l'argile cuite (US 1). Ces éléments font penser à une vidange de foyer ou bien à un foyer. Sa morphologie et l'abondance des fragments d'argile cuite se prêtent à cette dernière hypothèse.

### 2.3.2. Les fosses à cuisson 1056 et 1125 (fig. 10)

La structure 1056 est une fosse ovale comportant une couche terminale brune avec des charbons de bois (US 1) couvrant un niveau de cendres et de charbons mêlés à des pierres brûlées (US 2). Dessous, deux niveaux de galets, chauffés et parfois éclatés (US 3), recouvrent une autre couche de cendres et de pierres brûlées (US 4).

Les couches de base (US 5 et 6) ont un caractère complètement différent. En effet, il s'agit d'un remblai brun avec des nodules de calcaire (US 5) qui recouvre une couche primaire d'abandon (US 6). Au vu de la coupe, un recreusement peut se lire entre l'US 5 et 4, à moins que l'US 5 ne soit le réaménagement (remblai) d'une fosse d'extraction abandonnée, partiellement comblée par des matériaux issus de l'érosion des parois (US 6).

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de cette structure

réside dans sa deuxième phase qui correspond à partir de l'US 4, à une étape d'aménagement pour la combustion. Les niveaux de galets de l'US 3 sont trop réguliers pour n'être que de simples rejets, comme c'était le cas pour le comblement de la fosse 1026 par exemple. De plus, un niveau réel d'utilisation existe (US 2) et recouvre l'empierrement. Enfin l'ensemble est clos par une phase d'abandon (US 1).

Cette structure peut être mise en parallèle avec ce qu'on appelle les "fours de type polynésiens" qui permettent une cuisson à l'étouffée par galets chauffés et que l'on retrouve partout en Europe occidentale à différentes périodes et notamment à l'Age du Fer. On y retrouve les mêmes caractéristiques, à savoir une couche de cendres et de charbons, surmontée d'un lit de pierres brûlées<sup>12</sup>. Il existe également des structures plus simples, dénommées "fosses à cuisson" qui sont de tailles et de formes variables et qui se caractérisent là aussi, par la présence de charbons, de cendres et de pierres brûlées. Un exemple régional est signalé dans les Deux-Sèvres à Coulon pour des fosses cylindriques plus petites que notre exemplaire<sup>13</sup>.

L'étude anthracologique d'un prélèvement issu de la couche d'utilisation (US 2) a permis de définir 7 taxons, parmi lesquels dominant le chêne, puis le hêtre et le noisetier (voir étude

12. Audouze & Buchsensschutz 1989.

13. Pautreau 1982.

anthracologique, paragraphe 5 et fig. 51). L'auteur signale que "le nombre de taxons identifiés par rapport à l'effectif total suggère que cette fosse aurait pu fonctionner au cours d'une durée qui dépasse une utilisation restreinte à quelques feux ponctuels. De plus la nature des essences pourrait indiquer un usage domestique plus qu'un usage spécifique"<sup>14</sup>. En ce qui concerne l'utilisation, il est évident que s'il s'agit d'une structure de cuisson d'aliments, il ne s'agit pas du simple foyer, sa taille évoque bien sûr un usage d'importance, voire collectif, c'est-à-dire régulier au sein de l'occupation, ou exceptionnel (banquet). Ces structures pourraient aussi servir à la cuisson de céramique. En effet, si les fours de potier du premier Age du Fer sont pratiquement inconnus, c'est peut-être qu'il n'en existait que très peu à usage exclusif<sup>15</sup>, et que la céramique était cuite dans des structures plus simples, à usages multiples. Les fosses à cuisson de Coulon ont reçu récemment une nouvelle hypothèse d'interprétation comme fours de potiers<sup>16</sup>. Ici, les données recueillies ne permettent pas de préciser la (ou les) fonction(s) exacte(s) de cette fosse à cuisson.

Une deuxième structure (St. 1125), située à proximité de la structure 1056, possède une succession de phases similaires à celles décrites précédemment. Elle est de forme circulaire (à peine 2,5 m de diamètre) et profonde de 80 cm environ (fig. 10). Une première phase est assimilée à la couche de base (US 5) : un sédiment argileux brun clair, compact, avec des nodules de calcaire. Une deuxième couche (US 4) de remblai similaire, avec des inclusions de charbons et de pierres brûlées, vient la recouvrir. Les couches supérieures (US 1 à 3) paraissent appartenir à une phase différente avec la présence systématique d'éléments ayant subi l'action du feu : charbons, fragments d'argile cuite, pierres et os brûlés. Cette succession de séquences rappelle celle de la structure 1056 mais avec un agencement moins évident. Elle ne

possède pas la couche de galets qui, ici, est remplacée par une couche de blocs divers (US 3). L'ensemble paraît cependant être trop bien structuré pour n'être qu'une simple vidange de foyer.

Ces deux structures de combustion, séparées par l'ensemble 4, apparaissent dans un même secteur, au nord de l'espace à greniers. Elles pourraient donc apporter des informations quant à l'utilisation de ce secteur où un nombre important de trous de poteau a été trouvé. Ceux-ci sont difficiles à dater compte tenu, ici, du chevauchement des occupations néolithique et protohistoriques. Quoiqu'il en soit la plupart d'entre eux doivent dater de la période protohistorique et pourraient donc former à côté des foyers une zone d'activité domestique, liée peut-être à de l'habitat.

Il faut rappeler toutefois la présence d'une palissade (St. 1058) bordant à l'est la structure 1056. De même, les trous de piquet situés autour de la structure 1125 (fig. 10) peuvent former un système de protection du foyer (palissade ? abri ?).

Ces structures ont ensuite servi de dépotoir (St. 1056 - fig. 11 n° 92 à 103 et St. 1125 - fig. 12 et 13 n° 104 à 135). Leur comblement a livré en effet un mobilier céramique très abondant (surtout celui de la structure 1125). Un tesson de céramique néolithique (fig. 13 n° 135) y a d'ailleurs été retrouvé, confirmant bien ici des interférences entre structures d'horizons chronologiques différents.

## 2.4. Les fosses

### 2.4.1. Les fosses d'extraction (fig. 14 et 15)

Parmi la trentaine de fosses mises au jour, deux (St. 1054 et 1026) sont remarquables par leur grande taille (fig. 14). En effet elles apparaissent en surface sur 15 m<sup>2</sup> pour la structure 1026 et sur 30 m<sup>2</sup> au minimum pour la structure 1054.

Le relevé de détail en plan, effectué dans le quart nord de la fosse 1026, montre bien l'aspect irrégulier et alvéolaire du ou des creusements (fig. 14). La profondeur de cette fosse atteint généralement une soixantaine de centimètres, ce

14. Poirier 1998.

15. Un four de potiers à sole perforée est signalé à Béziers ; mais la présence de ce type de structure semble lié à son contexte méditerranéen et de ses influences hellénistiques (Ugolini et Olive 1988).

16. Pautreau 1994.

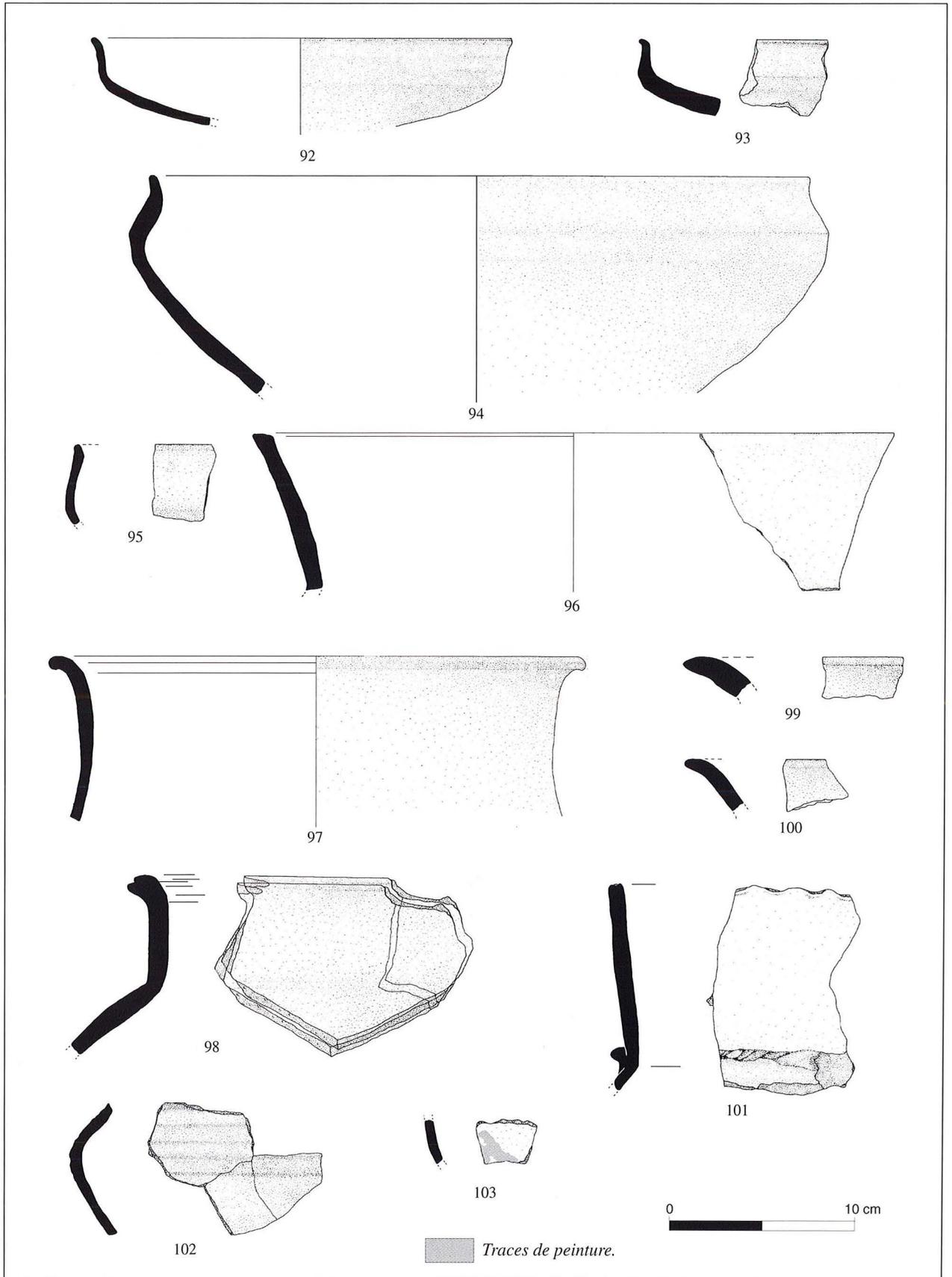


Fig. 11 : Céramiques de la structure 1056.

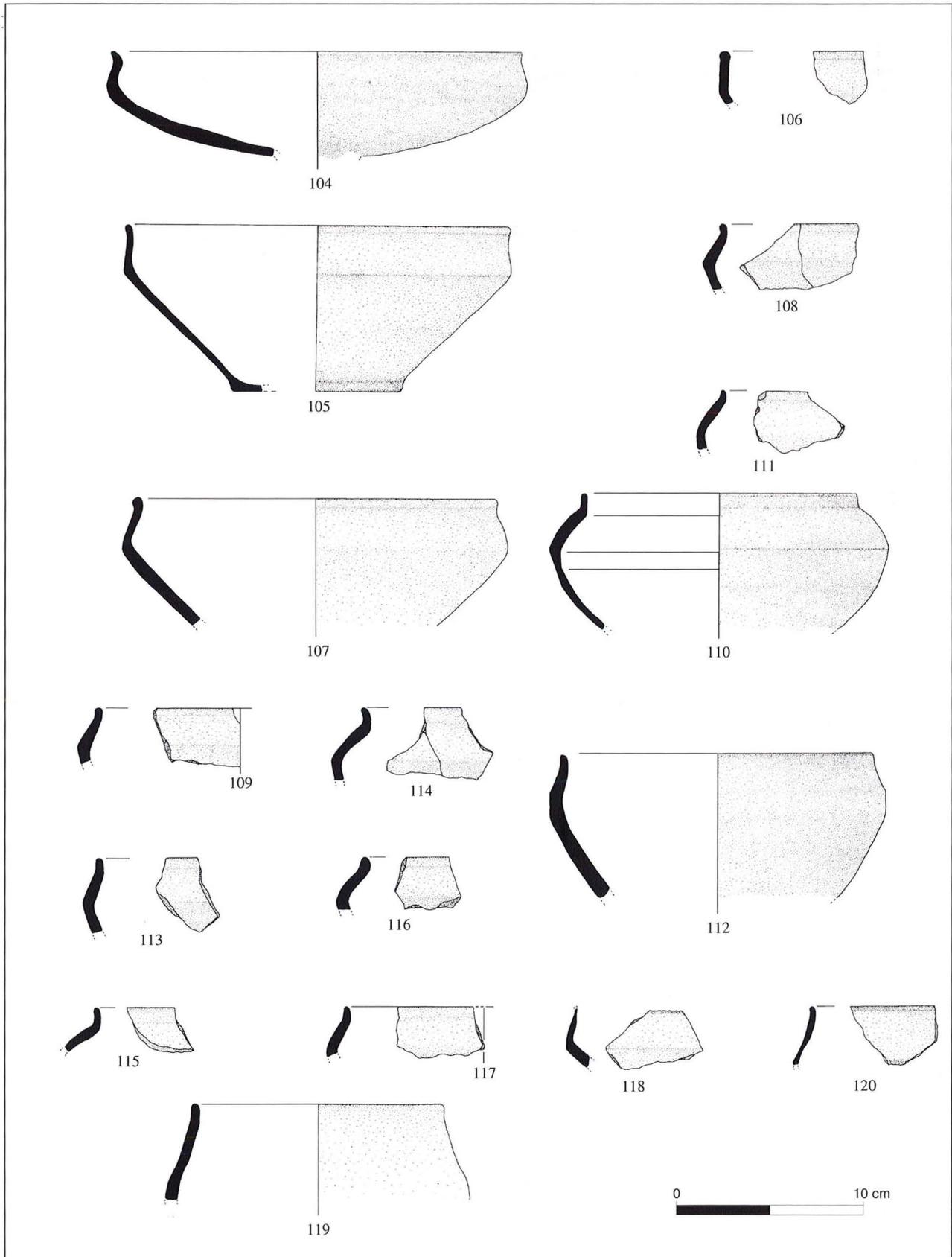


Fig. 12 : Céramiques de la structure 1125.

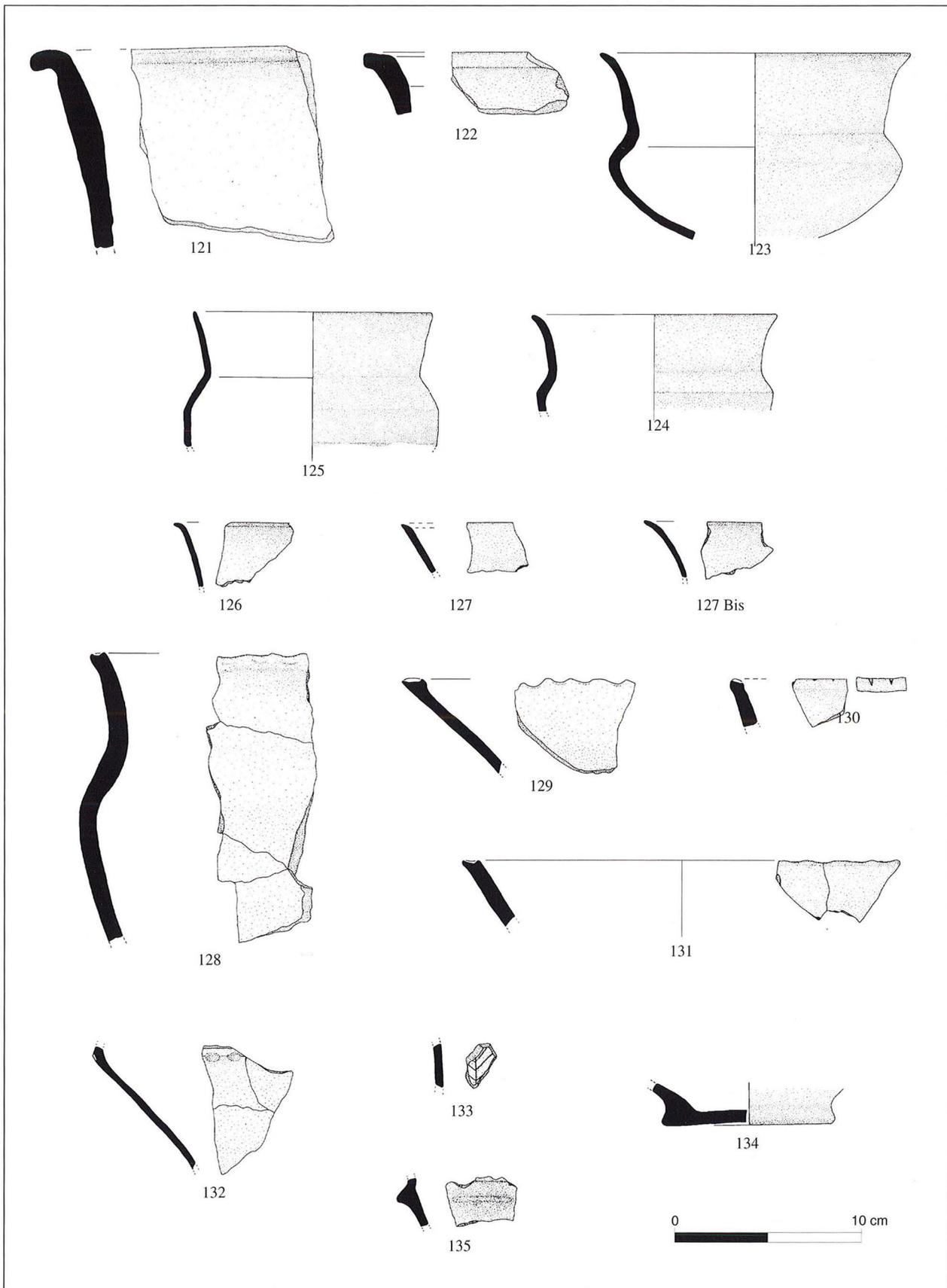


Fig. 13 : Céramiques de la structure 1125.

qui représente sur une telle surface un cubage assez important, c'est-à-dire 9 m<sup>2</sup> au minimum (sans tenir compte de l'érosion naturelle).

Dans le même ordre d'idées, la structure 1054, dont la profondeur moyenne peut être estimée à 50 cm, représente une extraction minimum de 15 m<sup>2</sup> puisqu'elle se prolonge vers l'ouest au-delà des limites de décapage (fig. 14).

Une autre fosse (St. 1055) qui présente les mêmes caractéristiques que les précédentes, a été mise au jour près de la structure 1054. Lors du redressement de la coupe de la structure 1054, il a été observé que ces deux structures se rejoignaient pour n'en former qu'une. En fait la structure 1054 doit être composée de multiples creusements dont les différentes cuvettes se sont

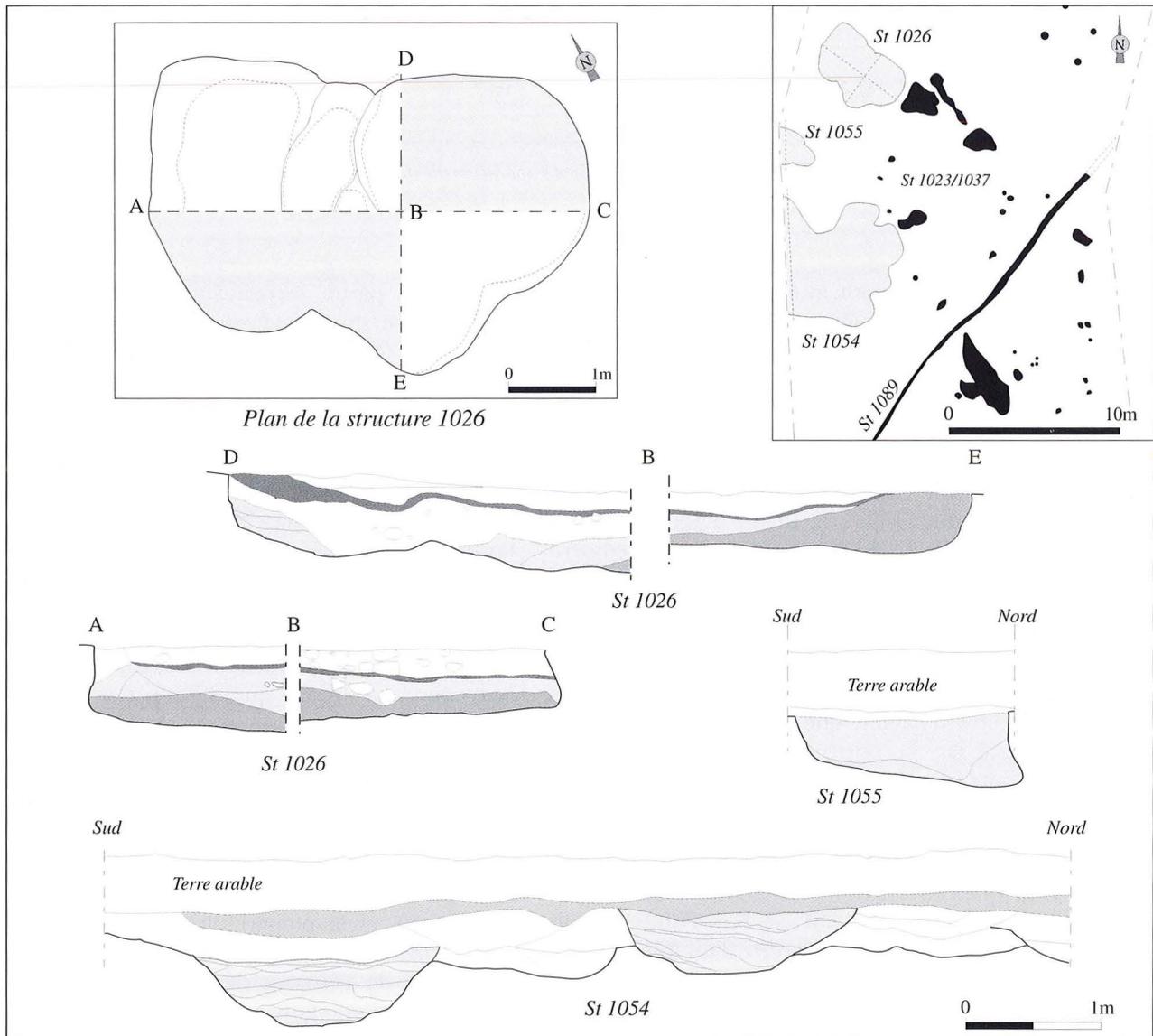


Fig. 14 : Fosses d'extraction de la partie septentrionale de la zone haute.

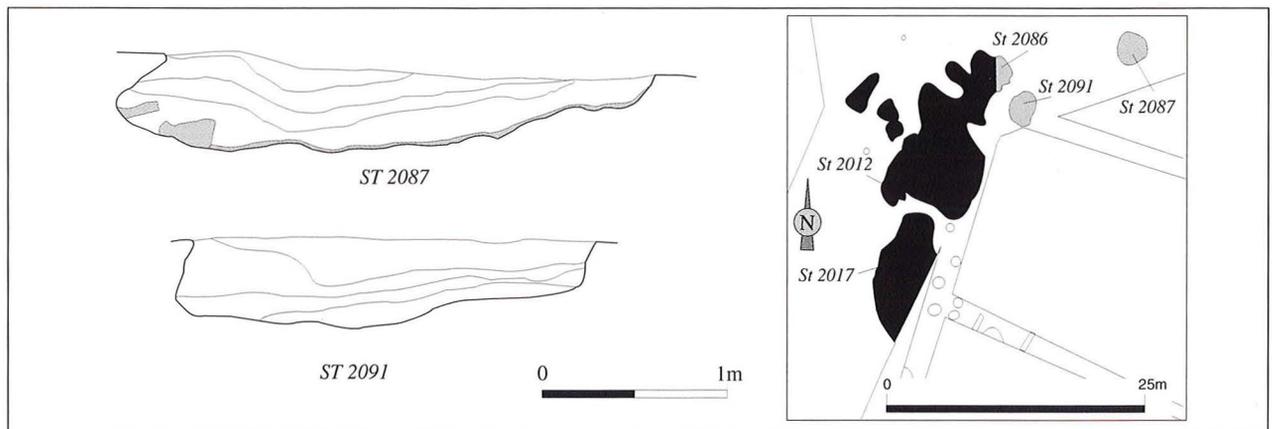


Fig. 15 : Fosses d'extraction de la partie méridionale de la zone haute.

comblées petit à petit, avant d'être définitivement scellées par la dernière couche, dépotoir.

Ces deux fosses, compte tenu de leur taille et de leur forme polylobée, s'apparentent à des fosses d'extraction. Sur le site, la roche mère est un calcaire marneux et friable. Même si la pierre, en dehors de la zone méditerranéenne, apparaît comme un matériau secondaire dans la construction jusqu'à la fin de l'Age du Fer et qu'ici la qualité du substrat est plutôt médiocre (il n'a en effet pas pu réellement servir pour la construction de murs en moellons), elle a toutefois pu être utilisée pour la fabrication de sols ou pour l'empierrement de chemins par exemple. En effet elle n'est utilisée dans les contextes d'habitat que de façon annexe : en remblai dans la construction<sup>17</sup>, ou pour le calage des poteaux. Mais sur le site, cette technique de maintien des poteaux n'a été que rarement observée. De plus cette utilisation n'implique pas une extraction de matériau aussi importante que celle qui a été mise en évidence sur le gisement.

Il est à noter en ce qui concerne l'utilisation du calcaire, la récente découverte d'un four à chaux du premier Age du Fer à Crazannes (17), près de Saintes<sup>18</sup>.

Dans la partie septentrionale de la zone d'occupation, quelques fosses de forme circulaire ou ovale (St. 1025, 1027 - fig. 3 - et 1023/1037 - fig. 14) ont pu aussi servir de carrière. Ce fut probablement la fonction première de la structure 1056 et de la structure 1125, située à proximité.

Deux fosses ayant ensuite servi de dépotoir (St. 2087 et 2091 - fig. 15) sont à signaler en bordure méridionale de la zone d'occupation haute. A leurs côtés, deux grandes nappes irrégulières d'argile, très pauvres en matériel (St. 2017 et 2012), peuvent correspondre au remblai de fosses d'extraction. Ces structures sont beaucoup plus arasées que celles présentes plus au nord.

Ainsi une série de sept fosses vient s'ajouter aux deux premières (St. 1055, 1056 et 1026) qui, malgré leur plus petite taille, possèdent toujours, comme les plus importantes, une phase de remplissage lent et naturel correspondant à un état d'abandon à l'air libre. Cette couche de base, peu épaisse et la plupart du temps stérile ou extrêmement pauvre en mobilier, est composée des débris de l'érosion des parois, ce qui lui donne un aspect régulier. Ces fosses connaissent

17. Audouze & Buchsenschutz 1989.

18. Darteville 1993.

ensuite une deuxième phase bien distincte, correspondant à leur obstruction et où elles servent de dépotoir. Les éléments de datation proviennent donc essentiellement de ces couches d'abandon. L'écart chronologique entre le creusement et l'abandon est donc difficile à apprécier. Malgré tout, l'homogénéité du mobilier recueilli et celui des phases de comblement de ces fosses tendrait à dire que cet écart ne doit pas être très important.

Bien sûr ce type de fosse est assez courant sur des sites d'époques variées, mais il reste tout de même intéressant d'avoir pu noter la présence de deux réelles fosses d'extraction de taille importante, pour une période où l'habitat, les structures domestiques ou artisanales sont très mal connus dans notre région.

#### 2.4.2. Les dépotoirs (fig. 16 à 29)

Au vu des stratigraphies, aucune fosse n'a, semble-t-il, été creusée pour servir de dépotoir. Comme nous venons de le voir, les dépotoirs n'apparaissent qu'en deuxième phase dans le comblement des fosses d'extraction.

La quantité de matériel recueillie dépend le plus souvent de la taille initiale de la fosse. Le mobilier est presque exclusivement constitué de tessons de poteries (plus de 5 500 fragments - fig. 16). Aucun objet en métal n'a été exhumé et quelques fusaiöles constituent les seuls petits objets découverts.

Parmi les fragments d'argile cuite trouvés notamment dans les foyers, un morceau de plaque perforée a été exhumé de la fosse 1054. Il est conservé sur une épaisseur de 3,5 cm avec des trous circulaires effectués de manière assez régulière (fig. 21 n° 43). Il pourrait s'agir d'un fragment de sole perforée, appartenant à un four. Cependant aucune structure de ce type n'a été repérée sur la partie décapée du site. Les fours à deux volumes, séparés par une sole, bien que rares, sont connus dès la fin de l'Age

du Bronze notamment en Alsace, mais aussi au premier Age du Fer comme à Besançon-Saint-Paul. Il ne faut pas oublier non plus le four démontable découvert à Martigues, daté du <sup>ve</sup> siècle a.C. <sup>19</sup>. Ces plaques d'argile perforées apparaissent dans ces différents types de fours, qu'il soient à usage culinaire ou destinés à la cuisson des poteries, mis en évidence notamment en contexte méditerranéen <sup>20</sup>.

La faune est très peu représentée sur le site (y compris la zone basse) avec un peu moins de 300 fragments. Sa rareté peut s'expliquer par la forte acidité des sédiments. Cependant un bois de cerf complet a été découvert dans la structure 1027. L'étude des restes fauniques a permis de déterminer six espèces : "le boeuf, le mouton, la chèvre, le porc, le cheval et le cerf, les deux dernières n'étant représentées que par un reste. Les proportions de bovins, caprinés et suidés sont équivalentes. Le cerf apparaît à travers un fragment d'andouiller de cerf (pouvant provenir d'un ramassage) : il n'a donc peut-être pas été chassé. Les 50 os de la structure 27 (zone basse) ont subi l'action du feu." (S. Lepetz).

Dans certains des complements de ces fosses, quelques fragments de meules en granit, des galets brûlés provenant de foyers (St. 1056 en particulier), ainsi qu'un petit nombre d'éclats de silex <sup>21</sup> ont été trouvés.

FORME	ÉPAULE	COL	CATÉGORIE	DÉNOMINATION
Simple	Non	Non	A	Écuelle
Complexe	Oui	Non	B	Jatte
		Oui	C	Pot

19. Chausserie-Laprée & Nin 1990.

20. Py, 1978 ; Ugolini & Olive 1988.

21. Les silex ont été montrés à P. Fouéré. Il s'agit essentiellement d'éclats et aucun outil particulier n'est présent.

Type de structure	N°St.	Mobilier					
		Cer.	T. cuite	Silex	Pierre	Faune	
Fosses	1023	47		2			
	1025	151		2		2	
	1026	950	6	1	2	54	
	1027	130				1	
	Extraction	1054	2083	5	12	1	117
		1055	160		2		22
		2009	198				
		2086	89		4		2
		2087	572	18		3	21
		2091	66				
		1057	2				
		1077	8				
		1088	2		1		
		1090	12		1		
		1140	2		1		
		2007	16	1			3
		2008	25				
		Indéterminée	2011	12			
			2013	27		1	
			2014	7		1	
			2018	1			
			2019	4			
			2022	25			2
		2197	2			2	
		3125	6				
Foyers	Pierres chauffantes	1056	215		3	5	
	Pierres chauffantes	1125	626		1	53	
	Indéterminé	3020	44	4			
Bâtiments	Grenier 14	2096	3				
	Grenier 16	2176/2177/2178/2179/2180	24				
	Grenier 17	2168/2169/2170	10				
	Grenier 2	1043/1044/1045/1046	7	68			
	Grenier 29	2174	2			13	
	Grenier 6	1126	1				
	Grenier 7	1128	2				
	Grenier 8	1147/1148	26				
	Grenier 9	1154	5				
	Grenier 10	2145	3				
	TP isolés	1204/1205/1264/2016/ 2020/2021/2046/2184	11				
	T. piquets	1146	1				
	Tranchées et palissades	Palissade 4	1075/1076	22			
Aligmnt ptx 11		2127 / 2159	3				
Aligmnt ptx 13		2050	1				
Tranchée		1089	13		1		
Fossé		3188	1				
Total		5617	102	33	6	297	

Fig. 16 : Répartition du mobilier de la zone haute par type de structure (en nombre de fragments).

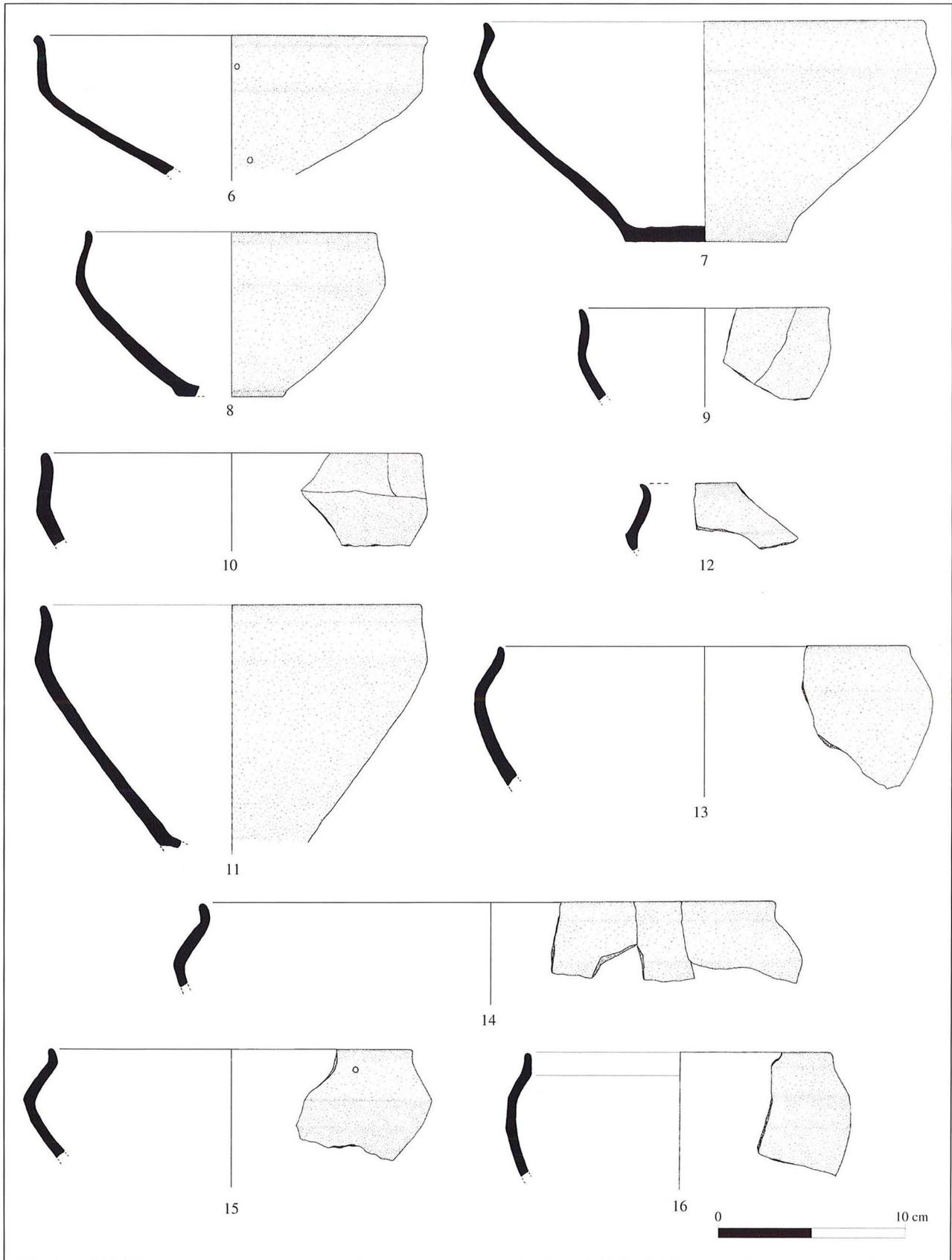


Fig. 17 : Céramiques de la structure 1054.

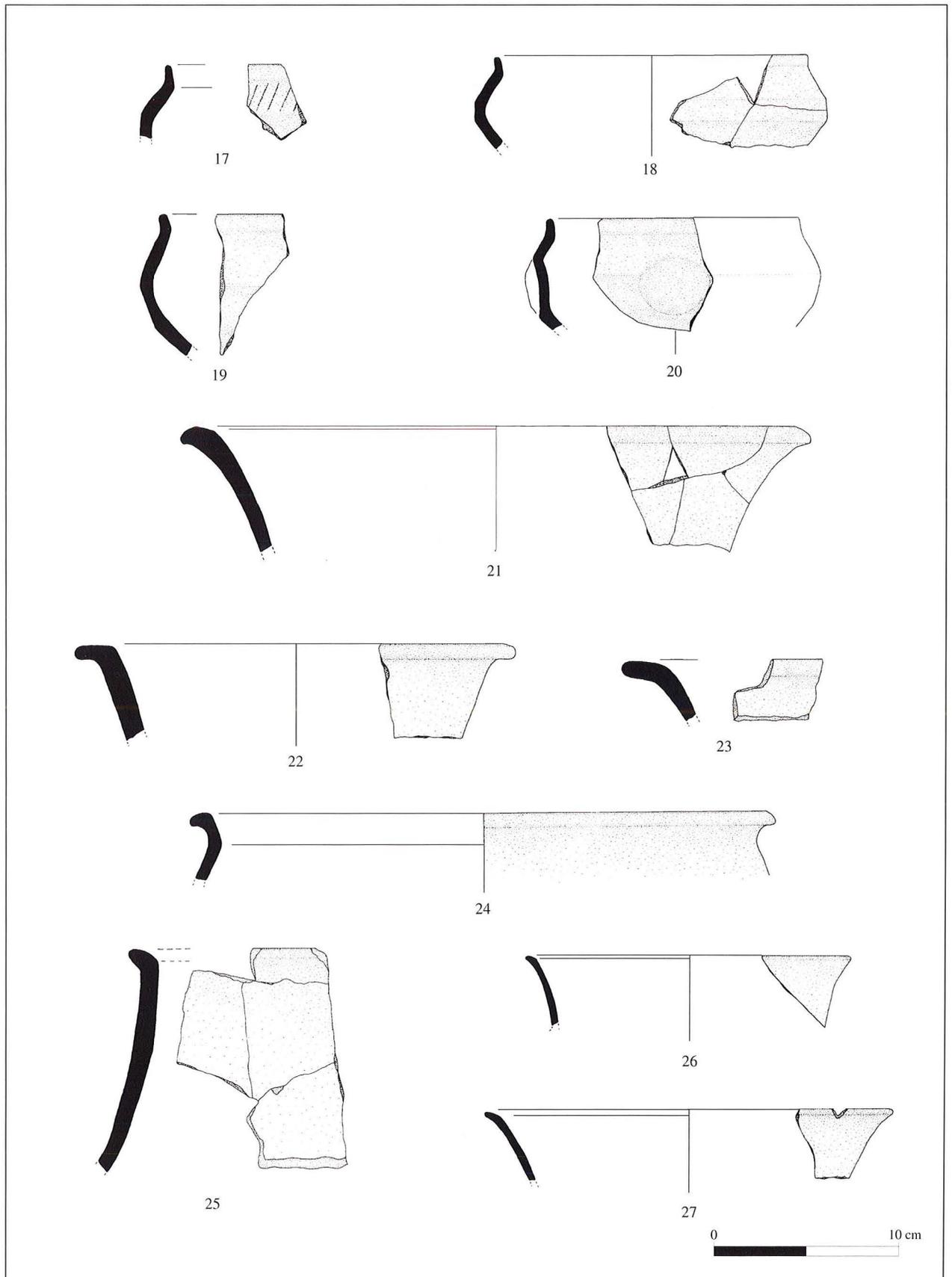


Fig. 18 : Céramiques de la structure 1054.

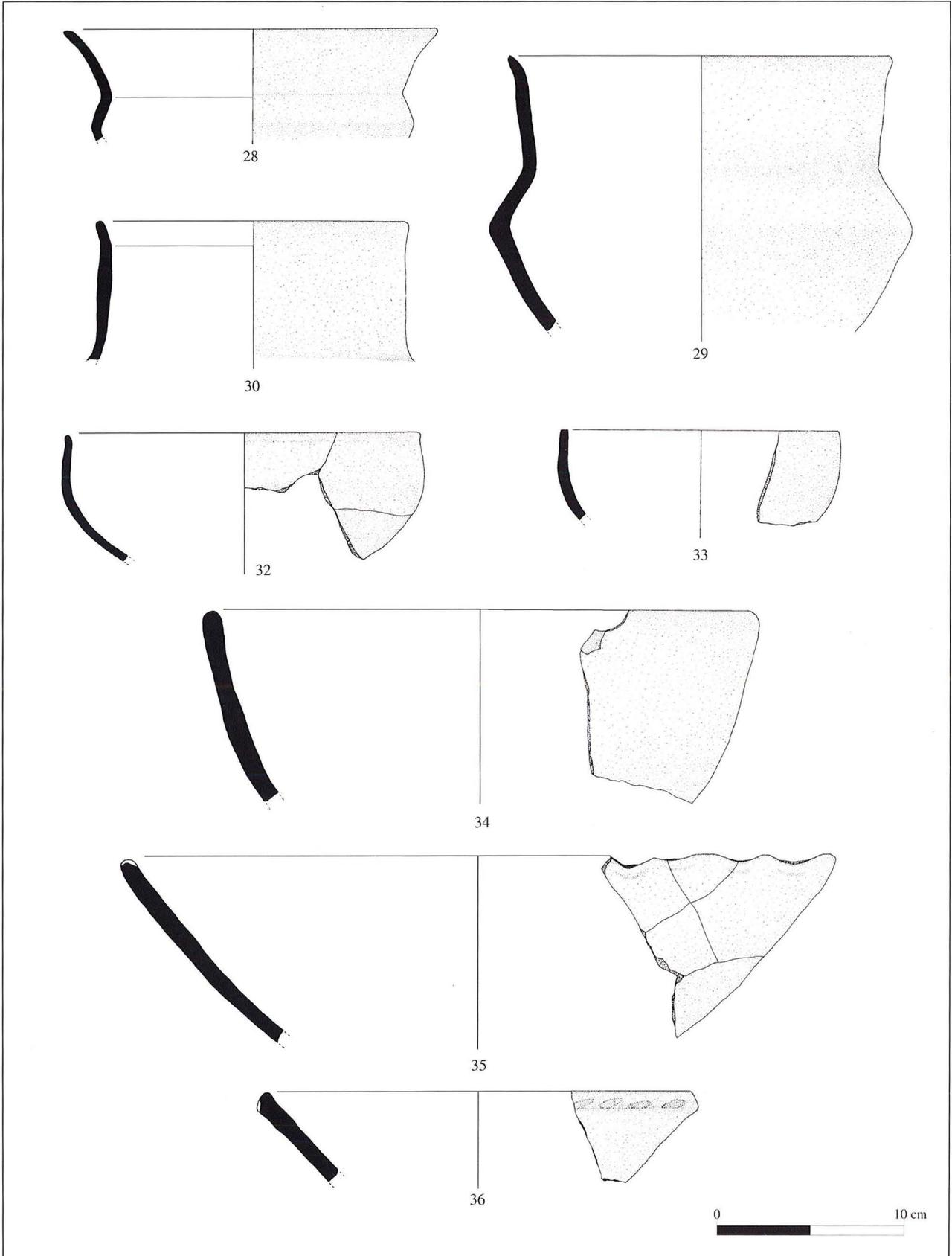
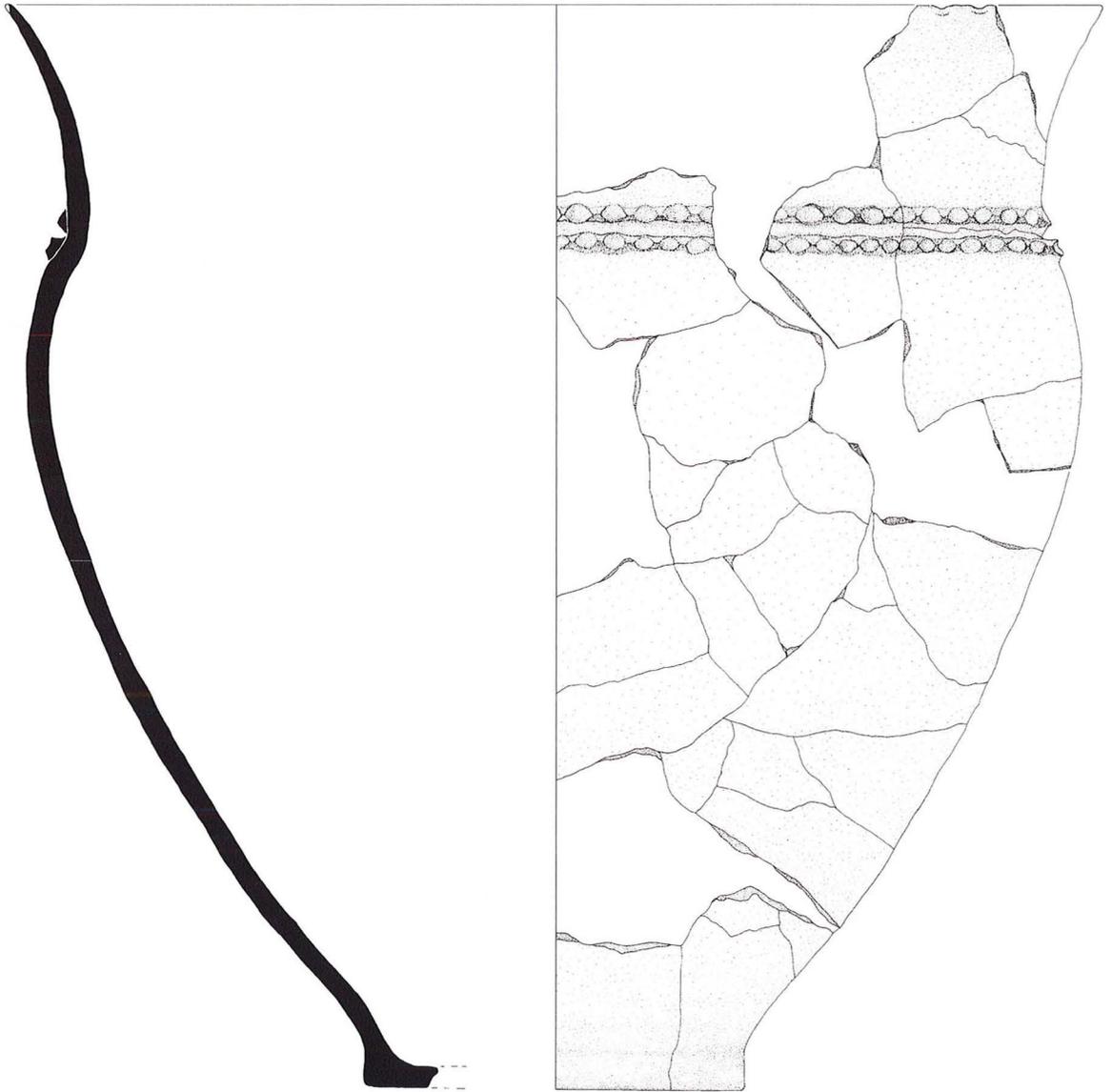


Fig. 19 : Céramiques de la structure 1054.



31



*Fig. 20 : Céramiques de la structure 1054.*

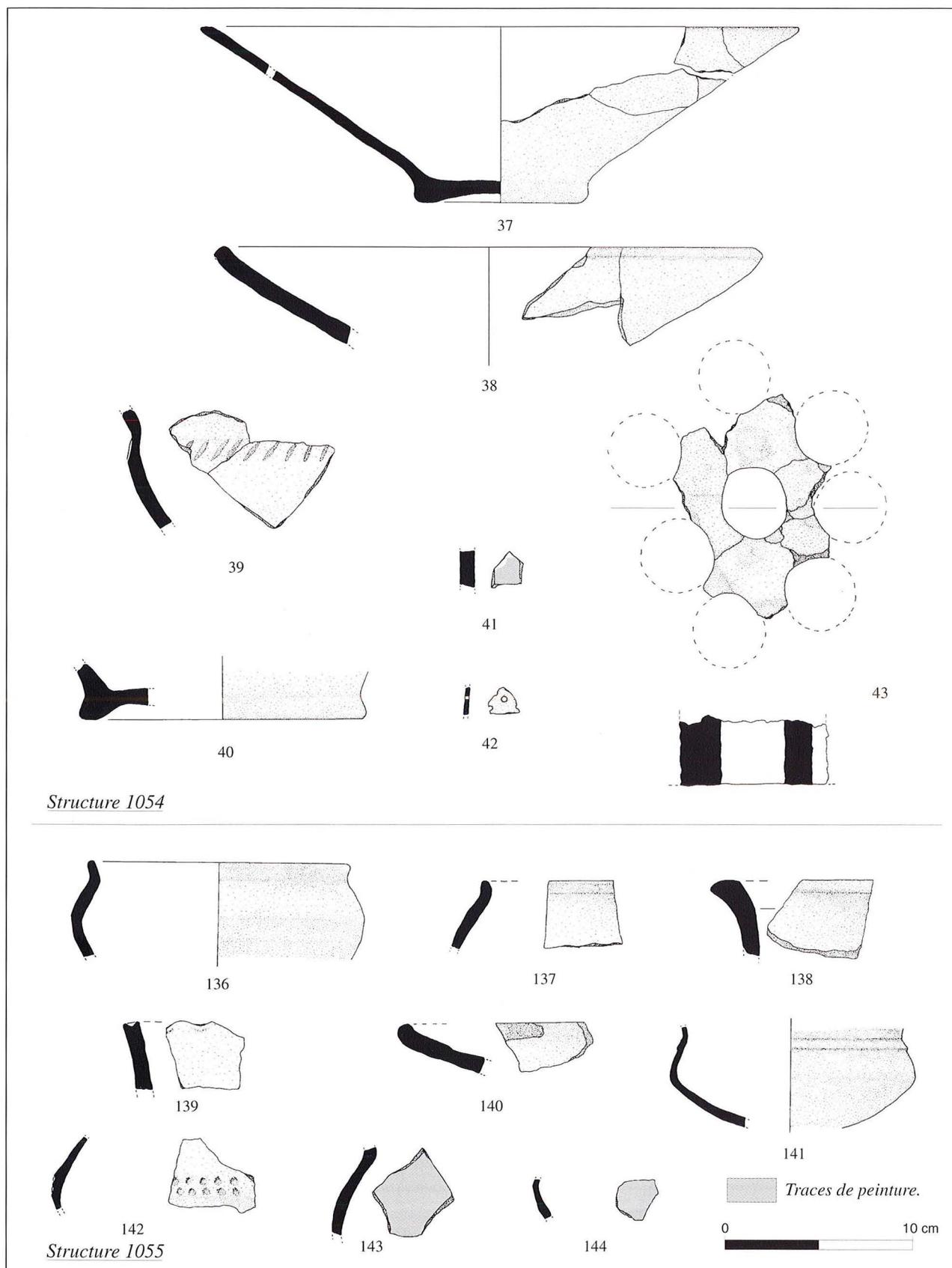


Fig. 21 : Céramiques des structures 1054 et 1055.

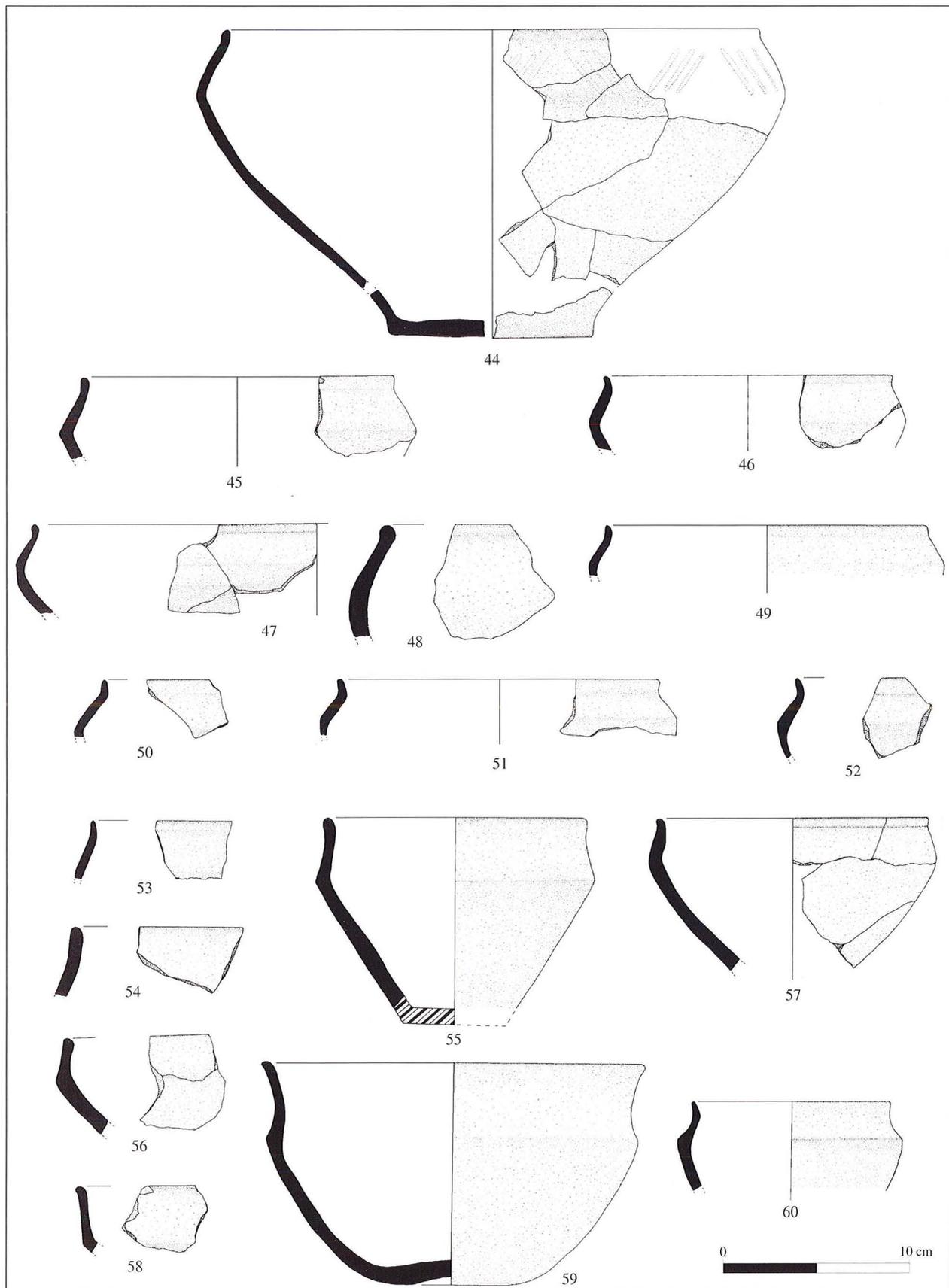


Fig. 22 : Céramiques de la structure 1026.

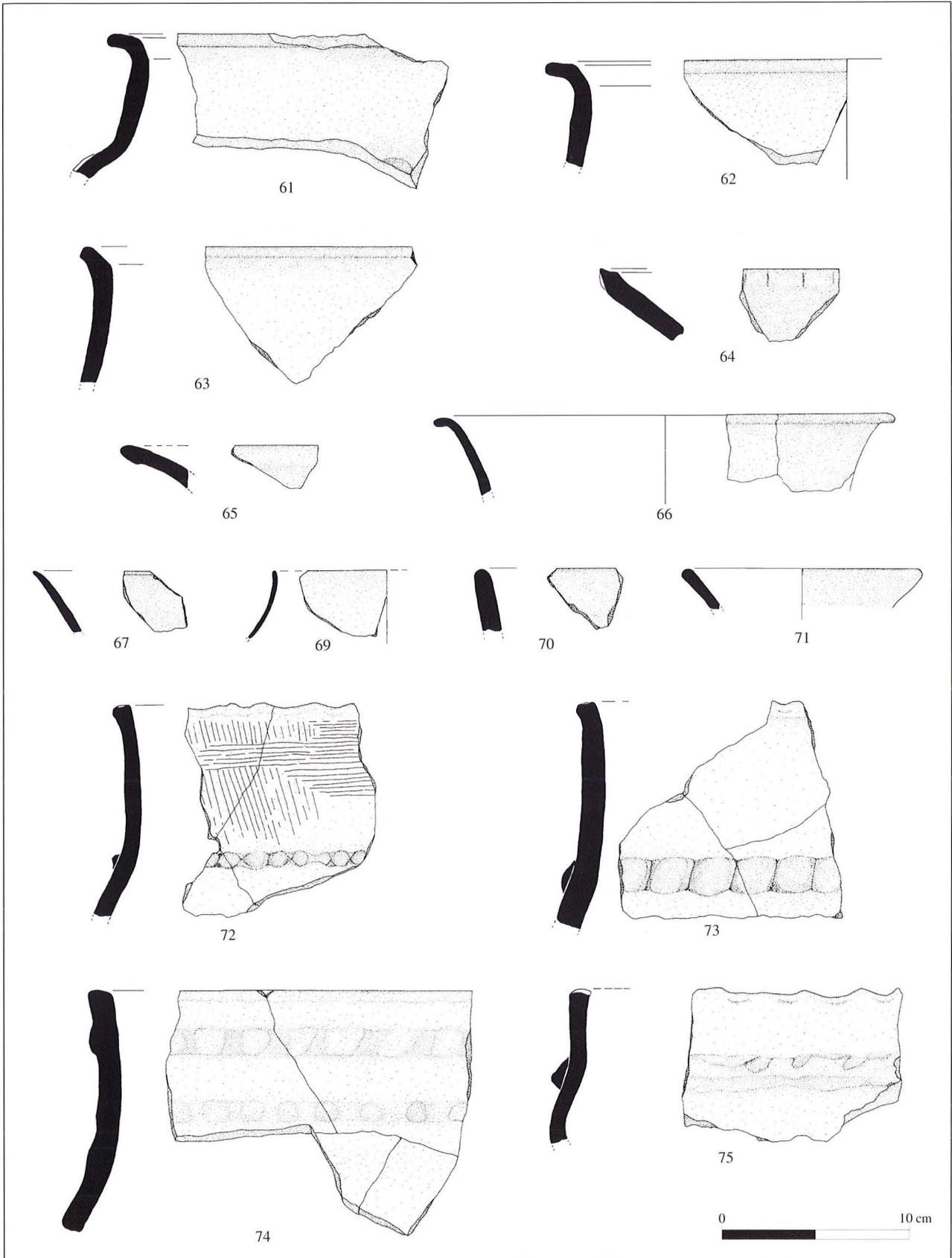


Fig. 23 : Céramiques de la structure 1026.

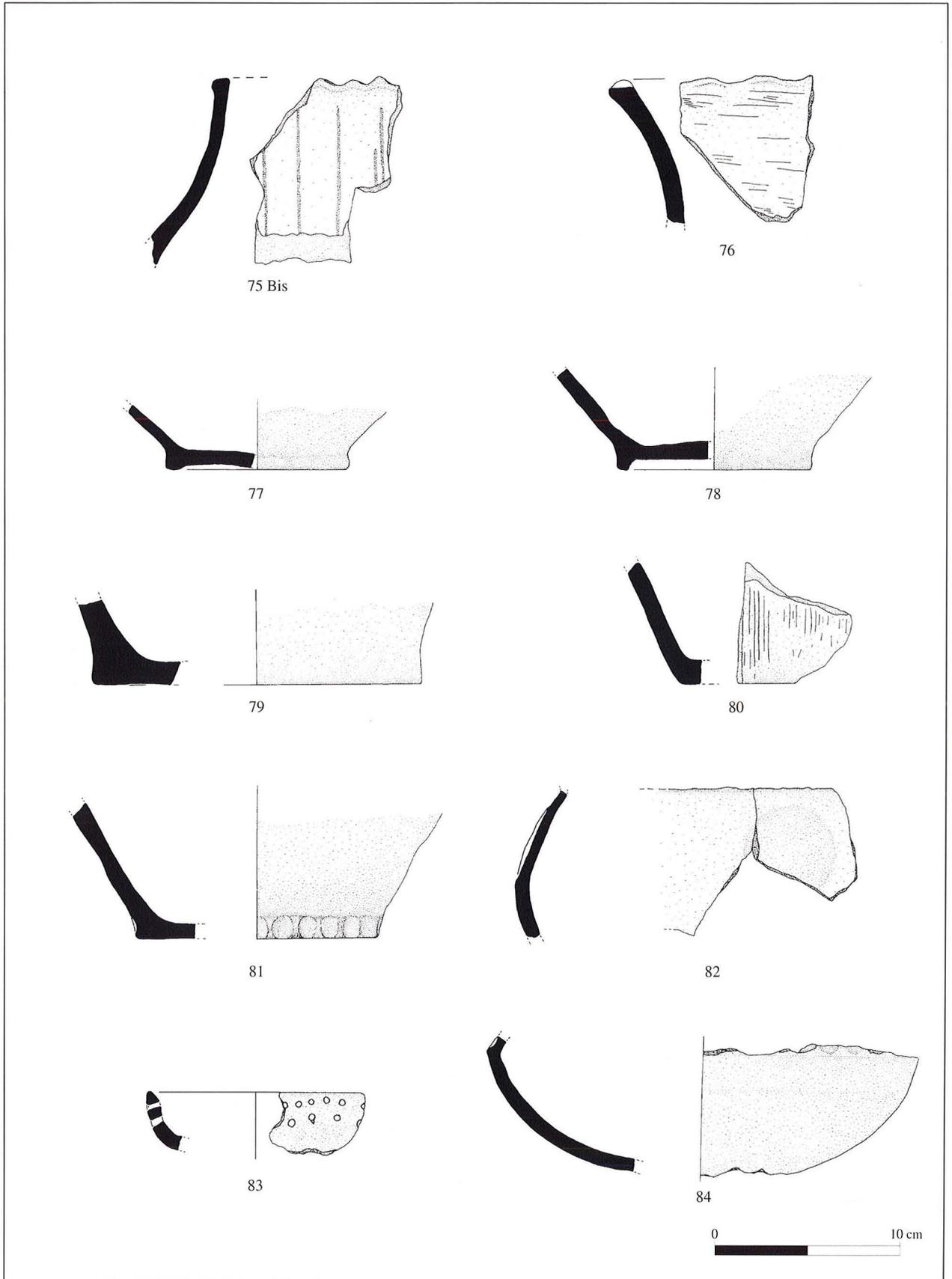


Fig. 24 : Céramiques de la structure 1026.

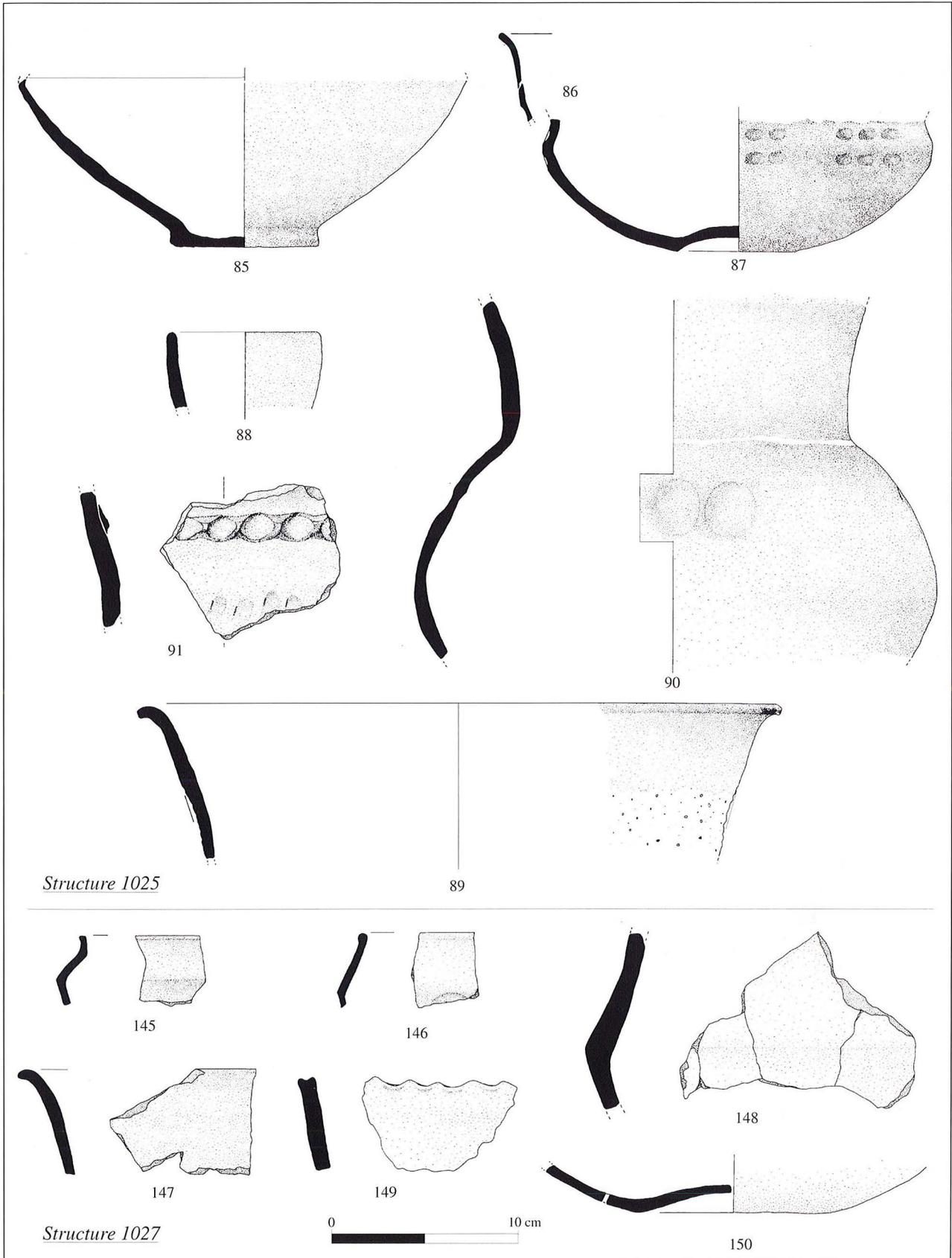


Fig. 25 : Céramiques des fosses situées à la périphérie septentrionale de l'occupation (St. 1025 et 1027).

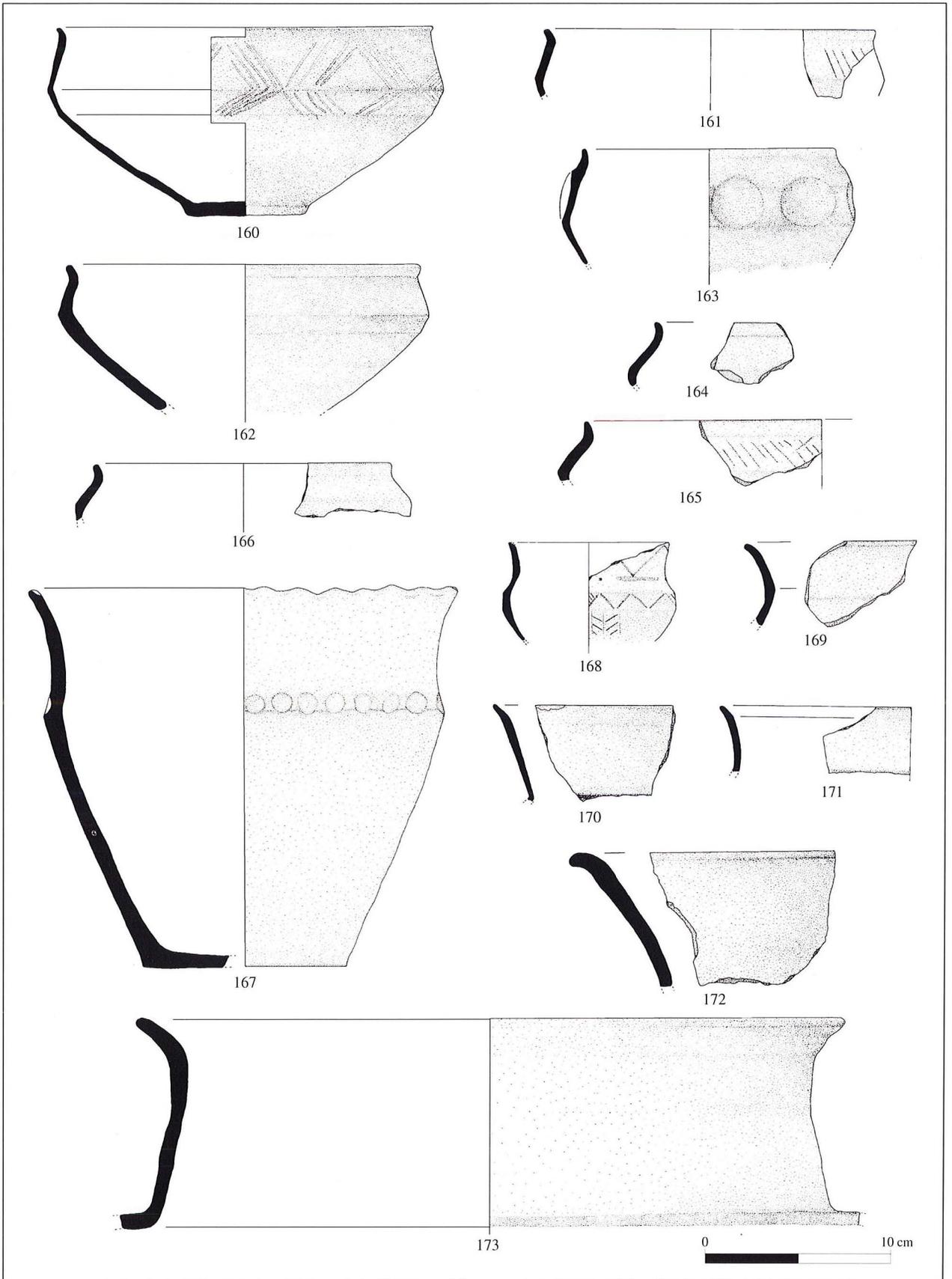


Fig. 26 : Céramique de la structure 2087.

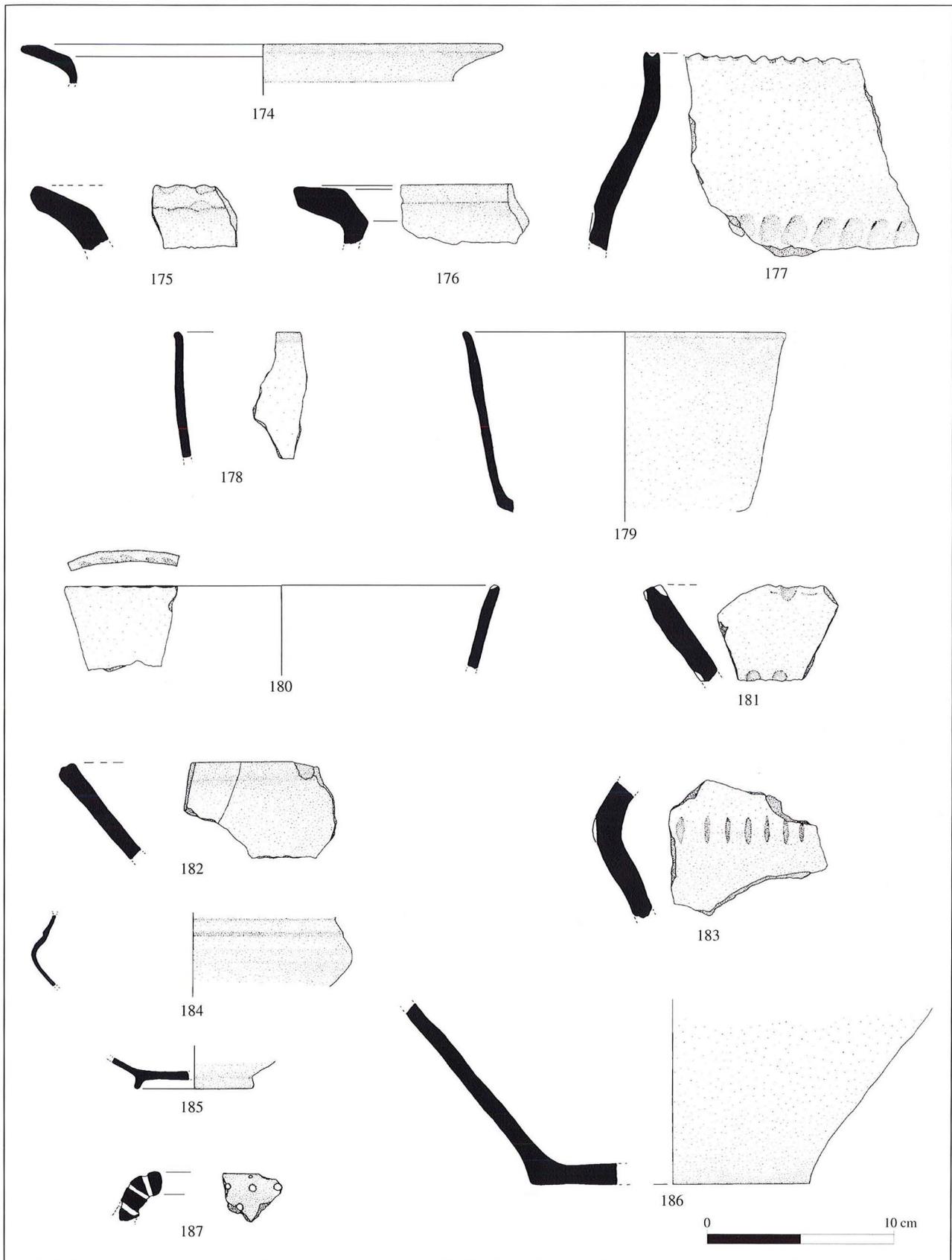


Fig. 27 : Céramiques de la structure 2087.

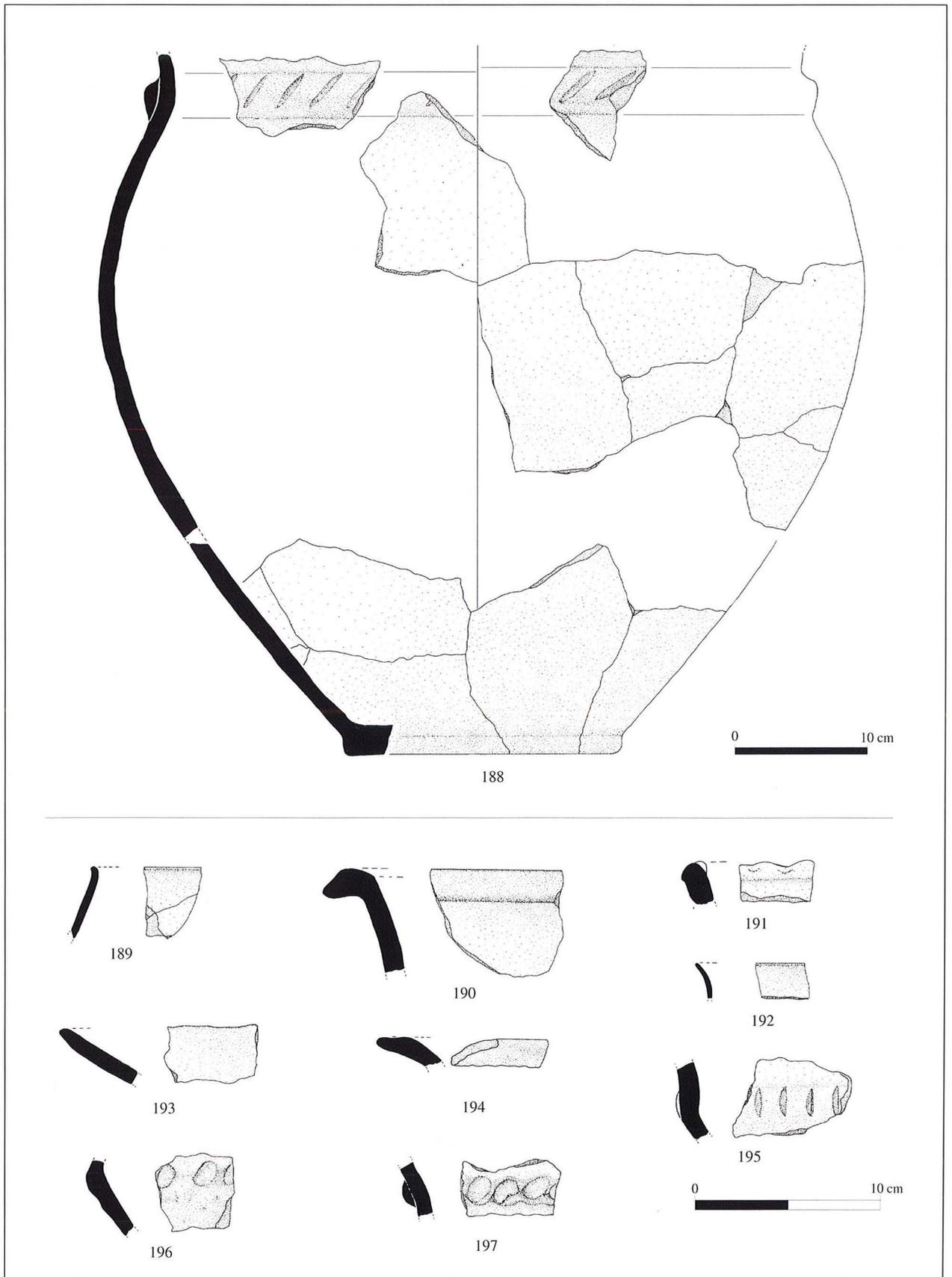


Fig. 28 : Céramiques de la structure 2009.

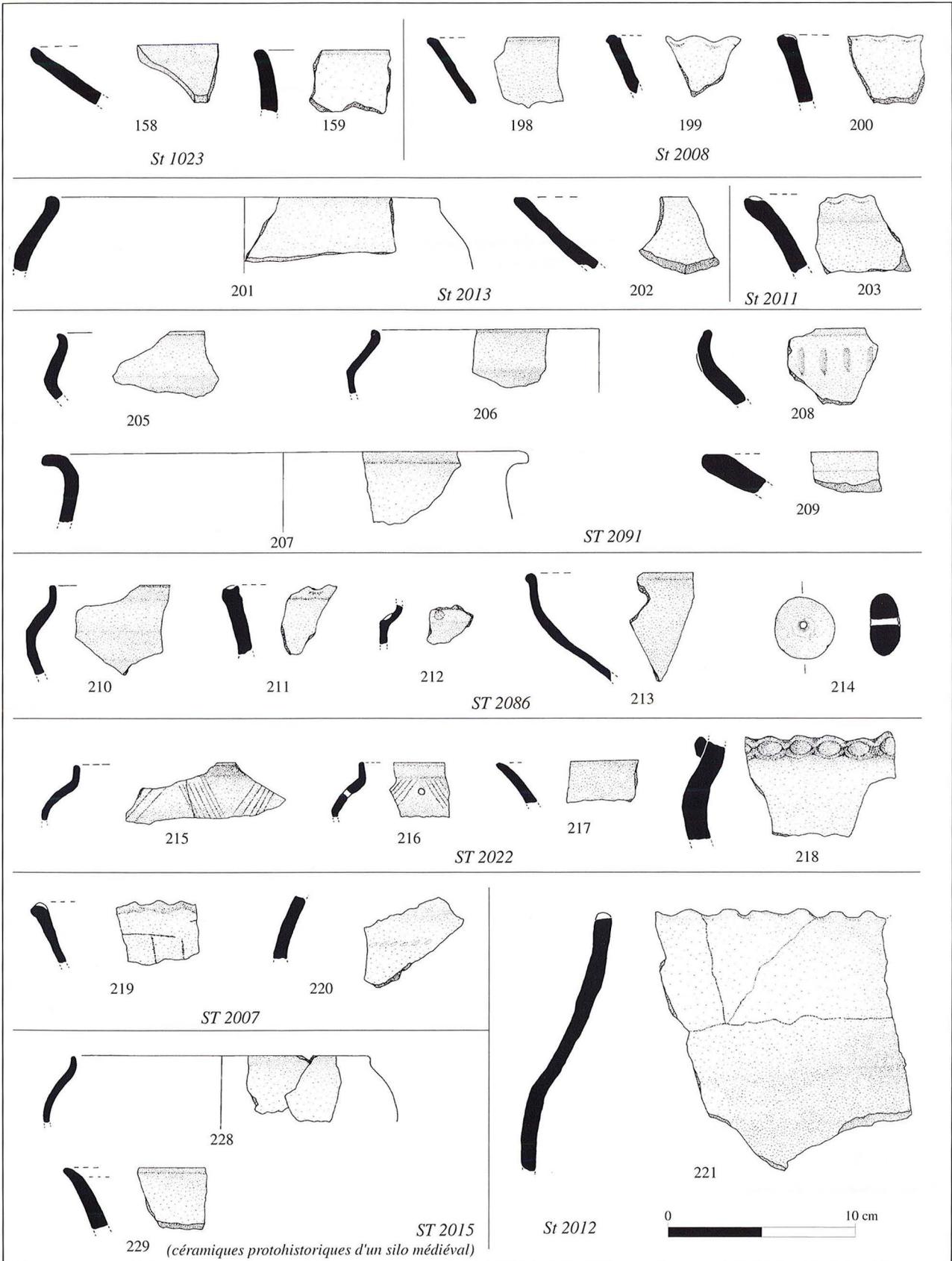


Fig. 29 : Céramiques des fosses situées à la périphérie méridionale de l'occupation (hormis la structure 1023).

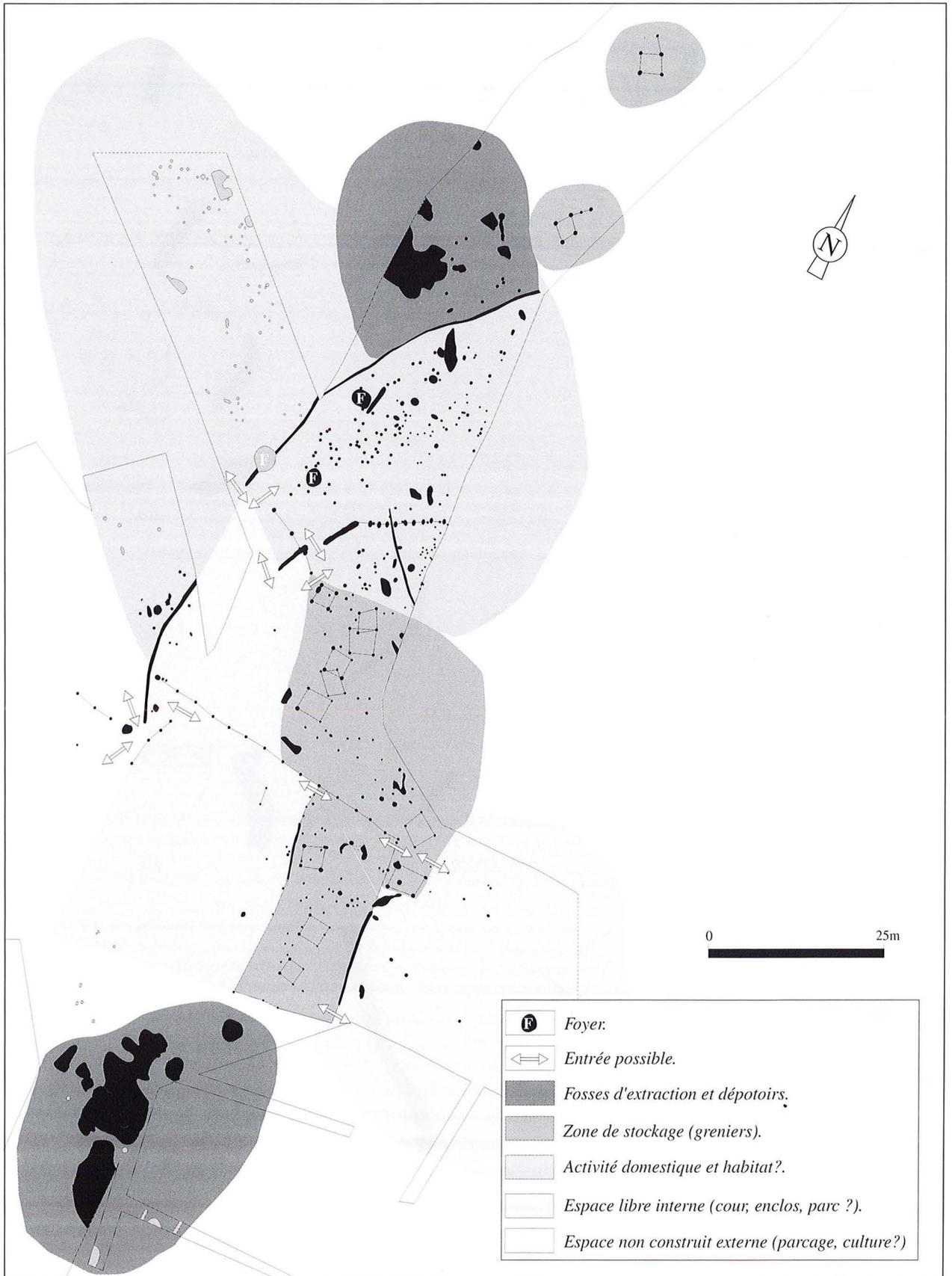


Fig. 30 : Essai d'interprétation de la zone haute.

## 2.5. Organisation spatiale de la zone haute (fig. 30)

La répartition des structures permet de définir au sein de la zone haute une partie centrale avec une concentration de vestiges et des espaces périphériques occupés de façon plus lâche.

Les remarques faites dans l'étude des greniers et des structures linéaires permettent de repérer des secteurs où les vestiges sont les plus concentrés (fig. 4) : un axe majeur semble se dessiner avec l'alignement de poteaux de 35 m de long (ensemble 11) qui, avec une série de palissades, définissent une zone de stockage (zone de greniers) et un vaste espace libre à l'ouest. La fonction d'un tel espace est évidemment difficile à interpréter avec certitude. Il pourrait s'agir d'un lieu pour le parcage d'animaux ou d'une aire réservée à la culture. La notion de cour paraît quant à elle un peu moins plausible étant donnée la superficie concernée. Cet espace ne semble pas fermé au sud à moins que les limites (haie, palissades légères ?) n'aient disparu. Cependant il est limité dans cette direction par la présence de fosses d'extraction ou de dépotoirs. Ces fosses apparaissent systématiquement rejetées à la périphérie de l'occupation.

Une deuxième zone de stockage, accolée à la précédente et délimitée par des structures palissadées (ensemble 4 et 11), a été mise en évidence avec au moins six greniers.

Les structures de combustion apparaissent à l'extérieur des zones de greniers, mais au milieu de la zone principale d'occupation, aux côtés de trous de poteau.

Les structures d'accès sont difficiles à repérer, mise à part celle, évidente, de l'ensemble 4. En ce qui concerne le grand enclos formé par l'ensemble 11 et les palissades 2134 et 2185, une entrée est possible dans l'angle nord-est, avec les poteaux 2188 et 2182 ainsi qu'au niveau de l'interruption nord de la palissade 2134 (c'est-à-dire avec les poteaux 2128 de l'ensemble 11 et 2186, 2141 et 2154). Il existe en effet, le long de l'ensemble 11, un espace libre à l'intérieur de la zone de greniers.

A l'extrémité ouest de l'ensemble 11, qui se termine par un poteau beaucoup plus important

que les autres (St. 2072), une série de poteaux et une palissade structurent un aménagement en "goulot d'étranglement" (St. 2073, ensemble 13, et poteaux adjacents).

L'espace situé entre les greniers et les fosses d'extraction, c'est-à-dire à l'est des foyers, ne peut être analysé car les structures néolithiques et celles du premier Age du Fer se chevauchent. Ses trous de poteau n'ont fourni qu'un rare matériel atypique. Cependant une telle concentration de trous de poteau indique une zone réservée à un espace bâti (greniers, habitat, structures artisanales,... ?). La pauvreté du mobilier néolithique récolté et les deux seules structures attestées avec certitude pour cette période<sup>22</sup> comparées à la densité de l'occupation du premier Age du Fer autorisent l'attribution de la majorité (sinon de tous) des trous de poteau à cette dernière.

D'une manière générale, le choix de l'occupation principale de cette zone s'est porté sur le haut du plateau et non sur le versant (hormis la structure isolée 3020). Des extensions sont possibles vers l'est mais semblent surtout attestées au nord-ouest, à l'issue des sondages complémentaires de 1995. L'ensemble concerne donc une occupation concentrée et construite sur un hectare au minimum.

## 3. LA ZONE BASSE (FIG. 31)

Située à 150 m au sud-est de la précédente zone, ce secteur d'occupation se développe vers le centre du vallon. L'apparente répartition des vestiges autour d'une couche de colluvion centrale est due au fait que cette dernière n'a pu être décapée compte tenu de la présence de la nappe phréatique. Elle doit en effet recouvrir un certain nombre de structures, puisque la petite tranchée 82, par exemple, disparaît sous cette couche.

Les vestiges découverts dans cette partie du gisement sont beaucoup moins abondants que dans la partie haute. Une seule fosse, trois petites tranchées et un ensemble de près de 80 trous de poteau sont à dénombrer.

<sup>22</sup>. Baigl *et al.* à paraître.

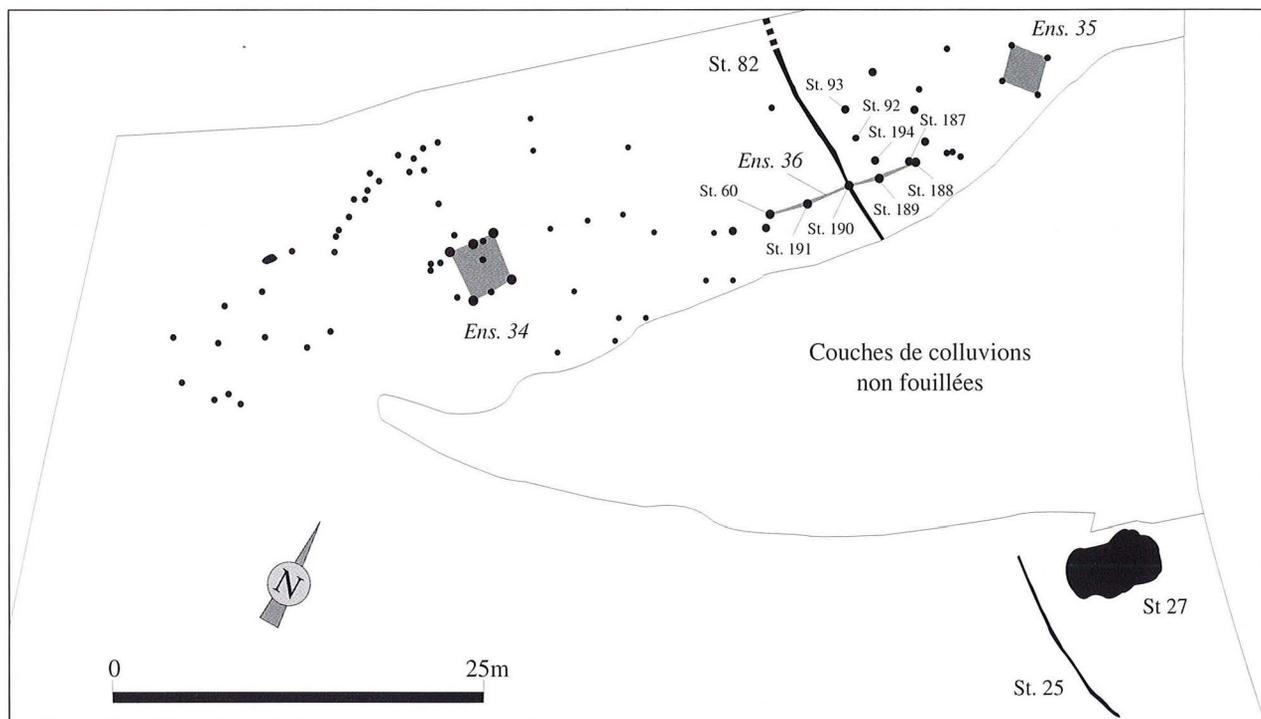


Fig. 31 : Vestiges de la zone haute.

### 3.1. Les greniers (fig. 31)

Deux ensembles de trous de poteau mettent en évidence des structures de type grenier.

L'ensemble 34 se caractérise par six trous de poteau répartis en deux alignements parallèles dessinant un espace carré d'environ 3,5 m de côté. La profondeur conservée des trous de poteau oscille entre 25 et 35 cm. Ils possèdent un comblement central de terre brune avec un bourrage périphérique de sédiment sablo-argileux s'apparentant au substrat. Les trous ont un diamètre moyen de 50 cm, celui du poteau devait être de 20 cm environ.

L'ensemble 35 n'est matérialisé que par quatre trous de poteau qui mettent en évidence une forme carrée d'un peu plus de 1,5 m de côté. Ces trous de poteau ont un diamètre voisin de 40 cm, une profondeur conservée de 25 cm au plus. Leur comblement unique de terre brune et charbonneuse contenait des nodules d'argile cuite, résiduels (éléments de paroi de ces constructions ?).

Quelques tessons de céramique, trouvés dans leur comblement, les attribuent à l'époque protohistorique. Un peson de terre cuite d'assez grande taille (fig. 32), logé dans l'un des trous de poteau, pourrait lui avoir servi de calage.

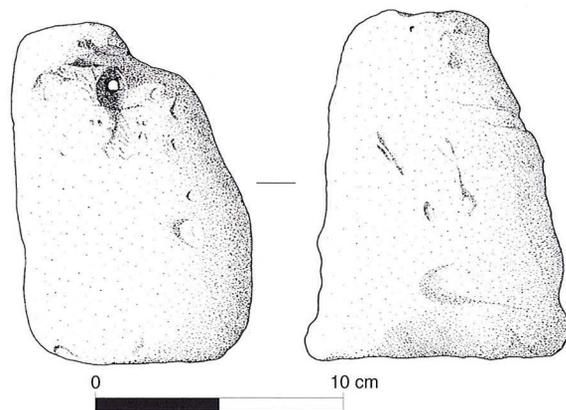


Fig. 32 : Peson en terre cuite découvert dans l'un des trous de poteau du grenier 35.

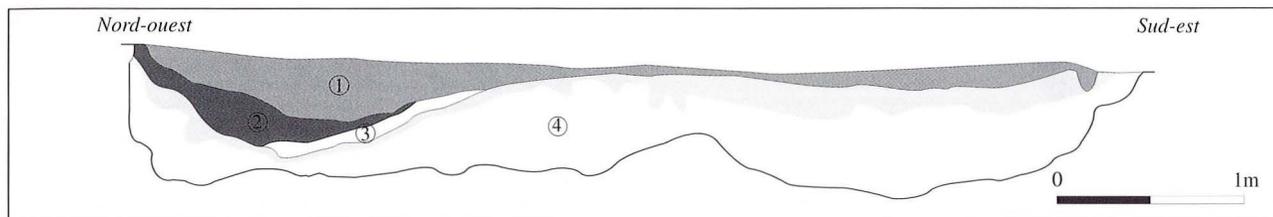


Fig. 33 : Coupe de la fosse 27.

### 3.2. La fosse 27 (fig. 31 à 39)

Cette fosse possède des dimensions importantes : 6 m de longueur et 3,5 m de largeur, pour une profondeur de 50 à 60 cm (fig. 33). Un abondant matériel céramique y a été récolté, notamment dans le sédiment argileux noir qui compose la dernière couche du comblement (US 1). Les couches sous-jacentes (US 2 et 3) ont également livré du matériel mais en moindre quantité. Le niveau de base (US 4) est composé d'une épaisse couche argilo-sableuse brune en surface qui devient plus hétérogène en profondeur, avec des inclusions de limons sableux jaune. C'est le résultat de l'effondrement des parois, associé à un comblement primitif assez lent de colluvions. Comme les fosses de la zone haute, elle correspond à une fosse d'extraction abandonnée puis comblée de façon rapide par des rejets domestiques.

L'étude des charbons de cette structure a permis d'identifier en majorité des essences de hêtre et de chêne (voir étude anthracologique, paragraphe 5 et fig. 51). Le mobilier recueilli est constitué essentiellement de poteries (fig. 34 à 39), d'une fusaiïole (fig. 36, n° 27/50), d'un curieux fragment de disque en terre cuite (fig. 36, n° 27/48) et d'une épaisse plaque de même nature (fragment de plaque-foyer ? - fig. 39, n° 27/145).

### 3.3. Les structures linéaires

#### 3.3.1. Les petites tranchées

La structure 82 est une petite tranchée peu profonde, d'une quinzaine de centimètres, large de 20 à 30 cm au plus. Elle est présente sur près de quinze mètres, orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est. Elle est recouverte au sud-est par les colluvions du fond de vallon (fig. 31).

La deuxième tranchée (St. 25) a la même orientation que la précédente mais elle possède une forme légèrement curviligne. Elle est également très arasée, avec une profondeur conservée d'une dizaine de centimètres seulement.

Ces structures peuvent être identifiées à des palissades même si aucun trou de poteau n'a été décelé avec certitude à l'intérieur de celle-ci. Cependant, dans la structure 25, il faut noter la présence de poches de sédiment plus brun avec du charbon de bois qui peut en être la trace.

#### 3.3.2. L'alignement de poteaux, ensemble 36

Malgré le nombre important de trous de poteau dégagés dans la zone basse (80 environ), un seul alignement a réellement pu être mis en évidence, hormis bien sûr ceux des greniers. Il concerne cinq trous de poteau de 50 à 60 cm de diamètre. Leur faible profondeur conservée (10-15 cm) est à mettre au compte de l'arasement important à cet endroit. D'autre part, l'un des trous de poteau de l'alignement (St. 190) s'implante dans la tranchée 82, établissant ainsi une liaison perpendiculaire entre les deux axes.

Proche de cet alignement, existent d'autres trous de poteaux d'un module assez proche de l'ensemble 36. Certains d'entre eux pourraient bien sûr leur être liés. Un autre alignement, moins évident, venant rejoindre le premier à angle droit au niveau de la structure 189, pourrait se lire avec les structures 93, 92, 194 et 189. Il faut noter également la présence toute proche, au sud-est, de la couche de colluvion qui n'a pu être décapée, et qui pourrait masquer des structures, un axe parallèle à l'ensemble 36, par exemple.

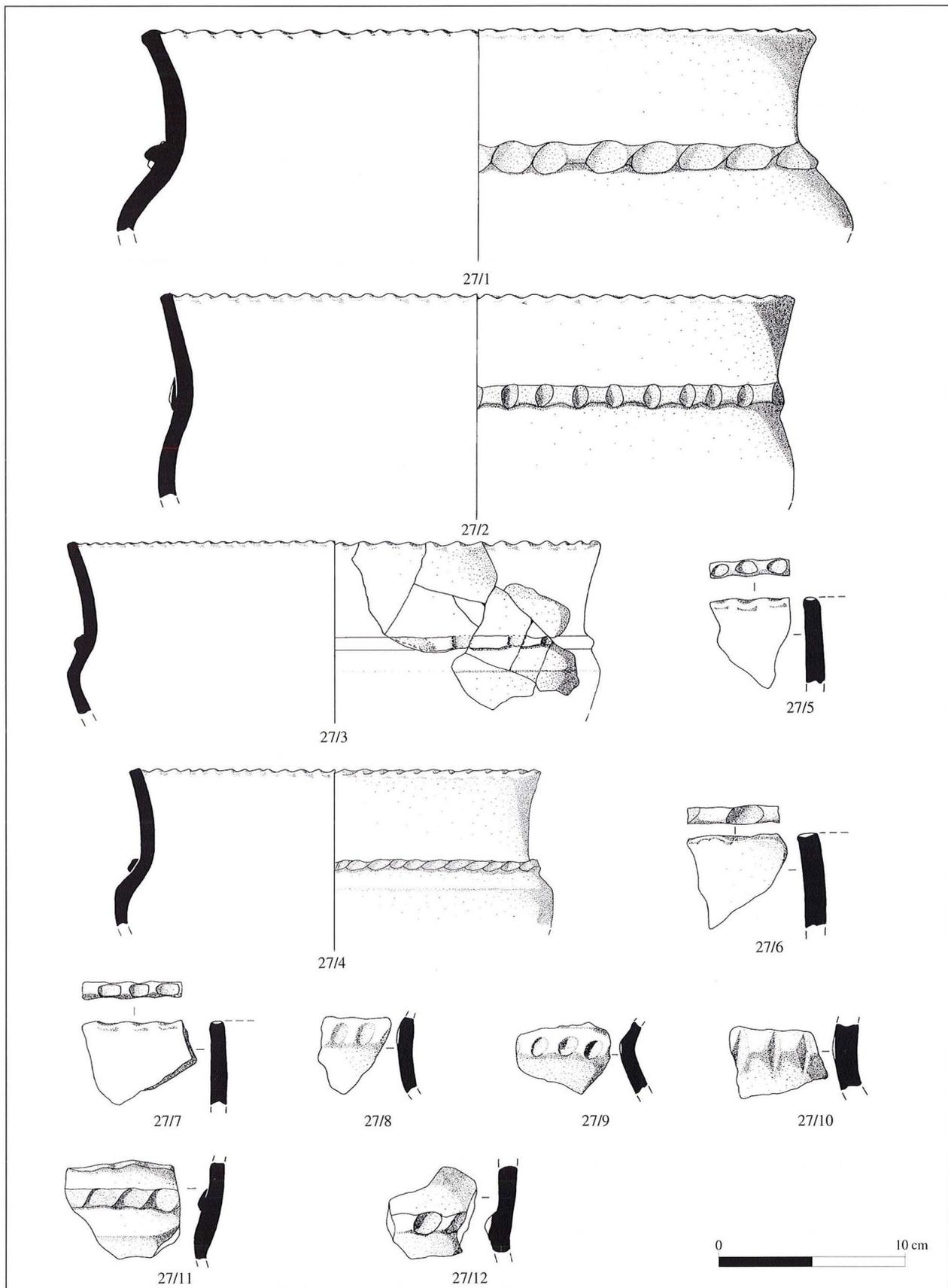


Fig. 34 : Céramiques de la structure 27.

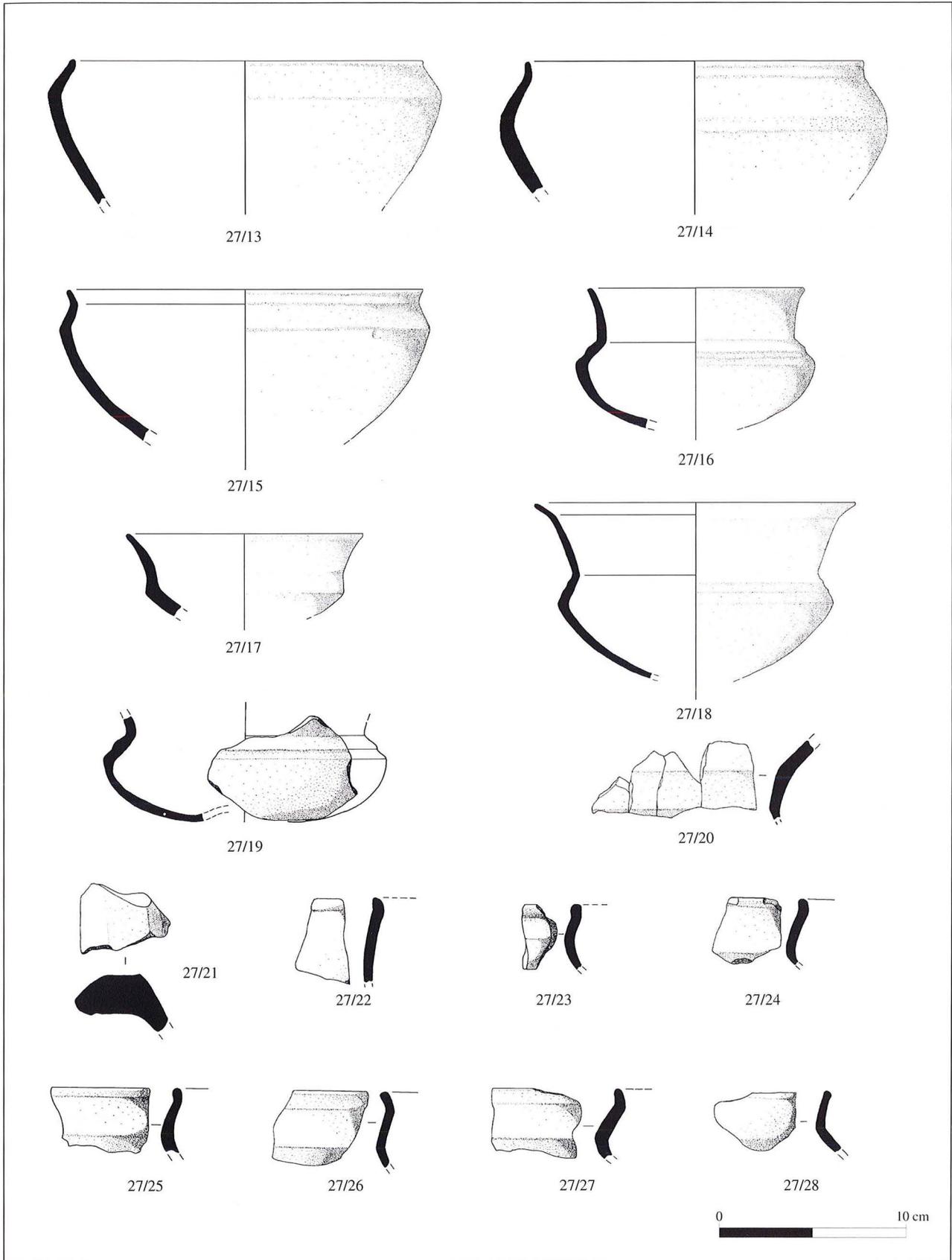


Fig. 35 : Céramiques de la structure 27.

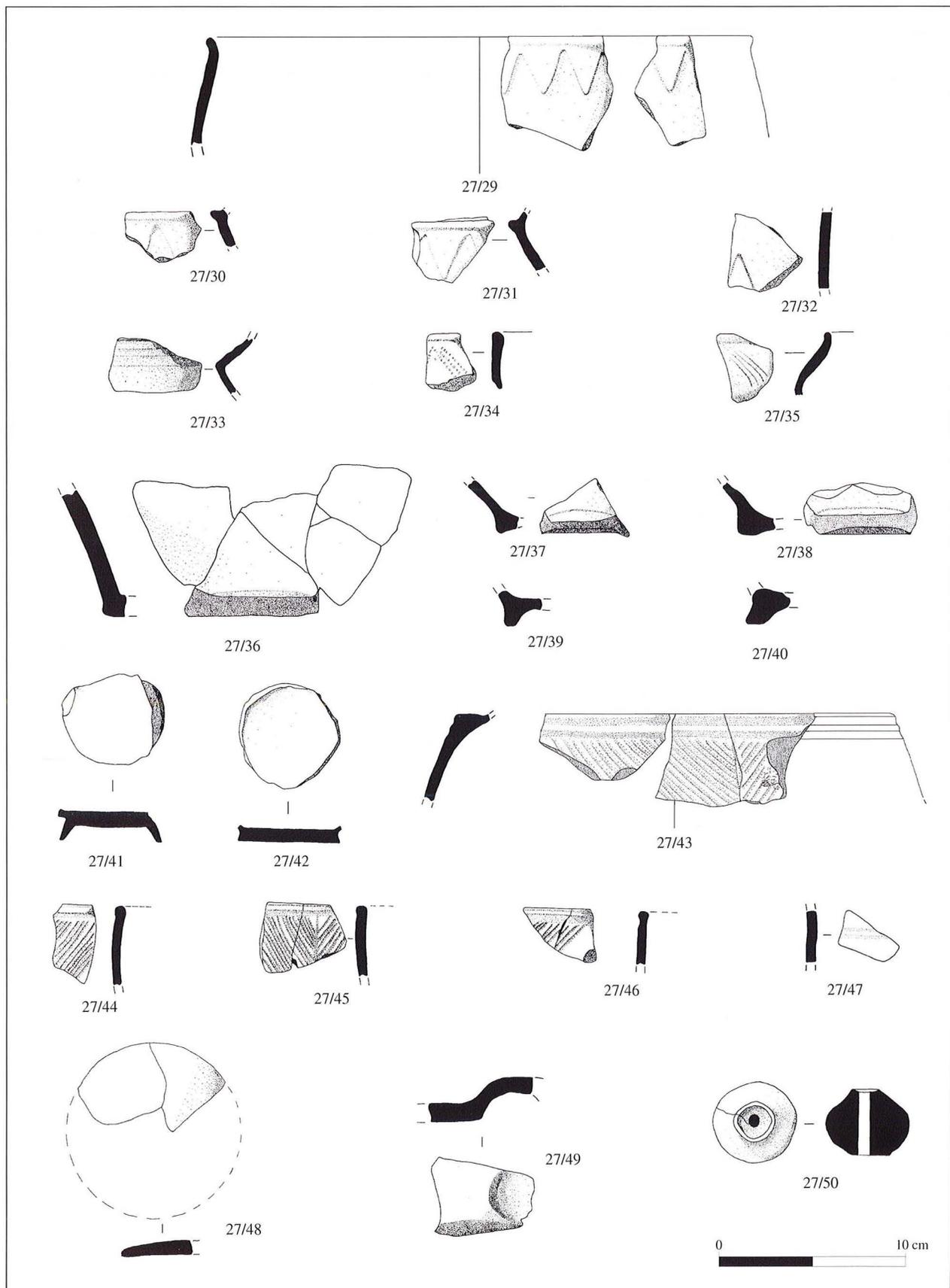


Fig. 36 : Céramiques de la structures 27.

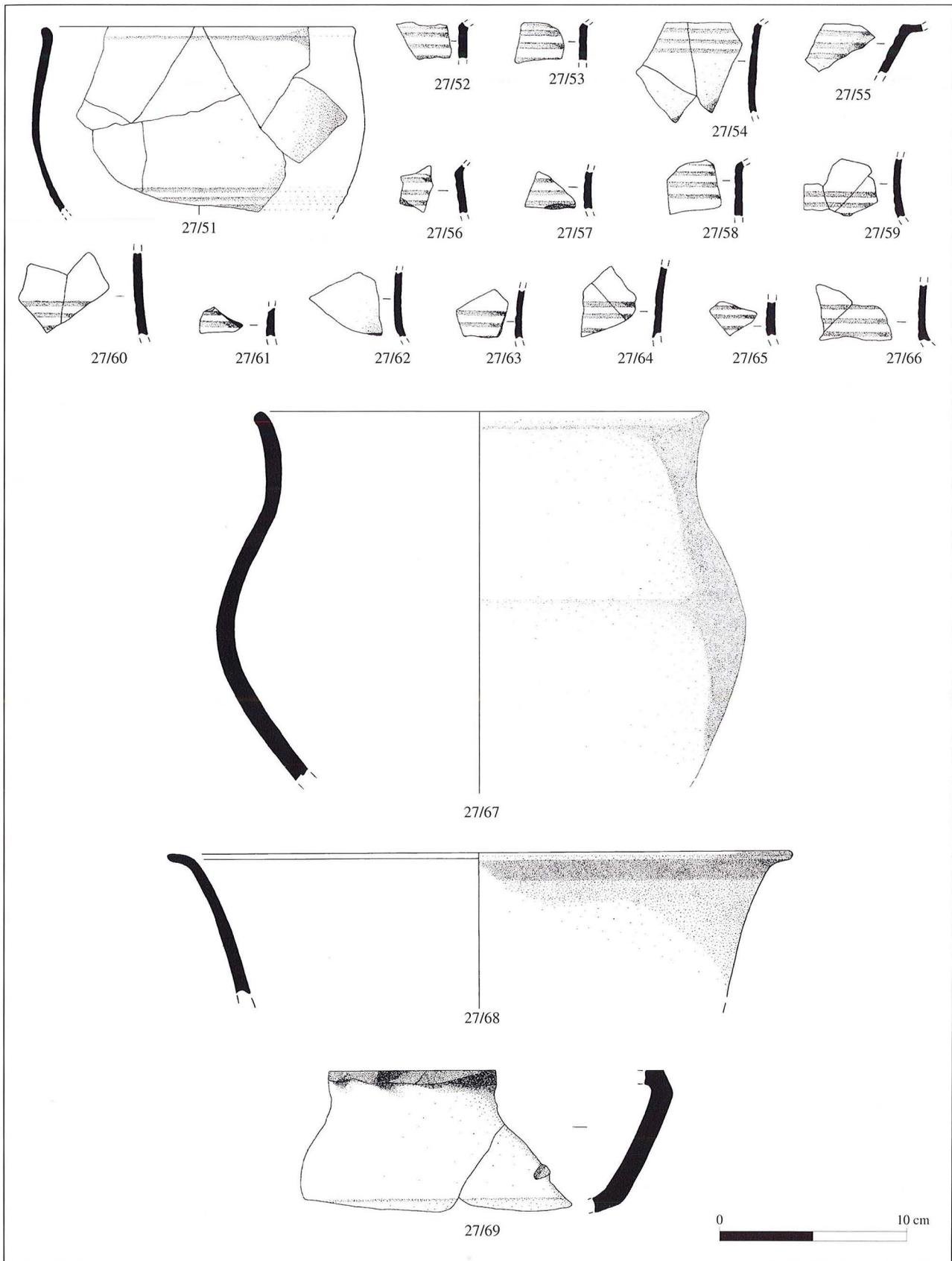


Fig. 37 : Céramiques de la structure 27.

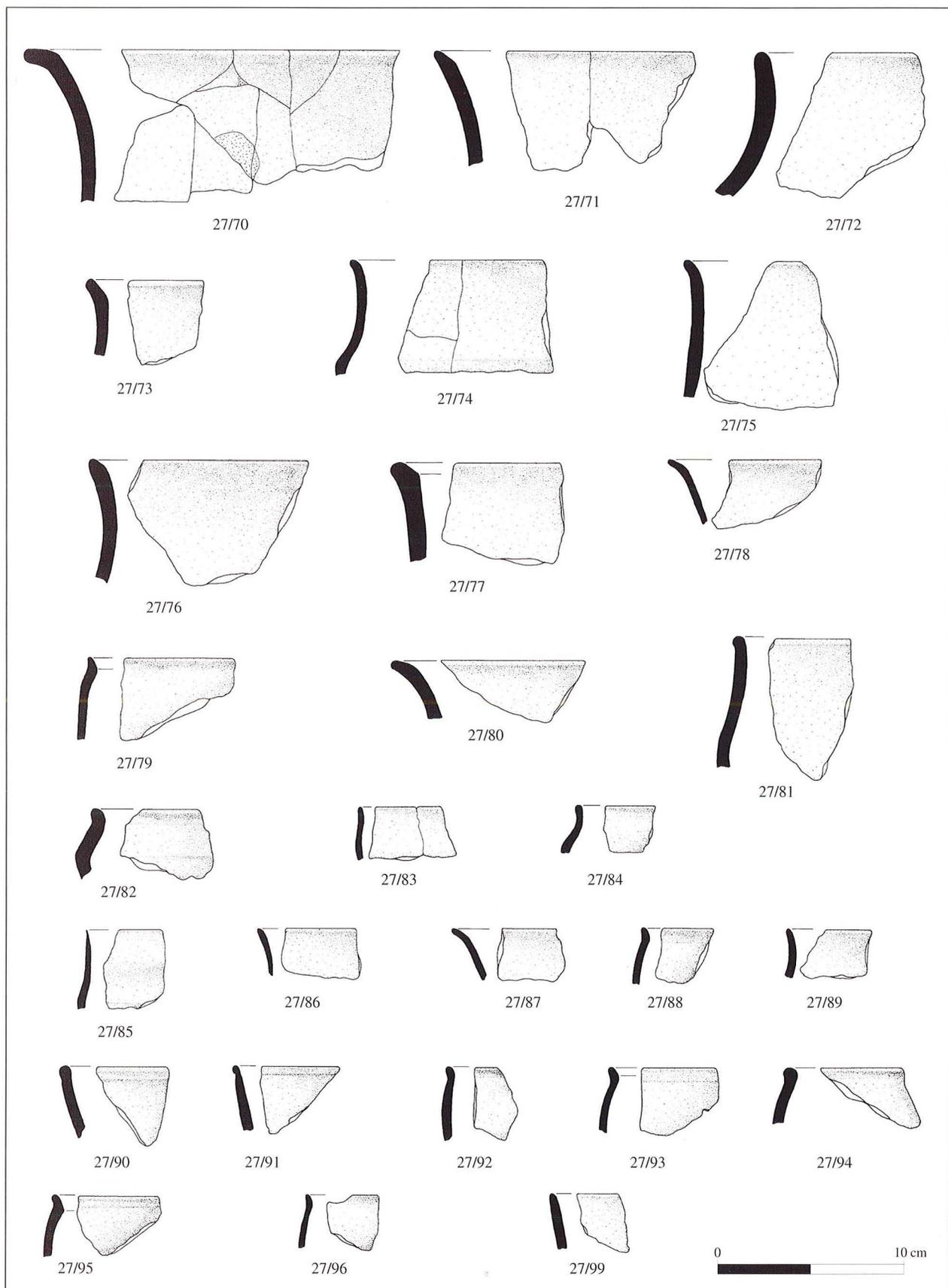


Fig. 38 : Céramiques de la structure 27.

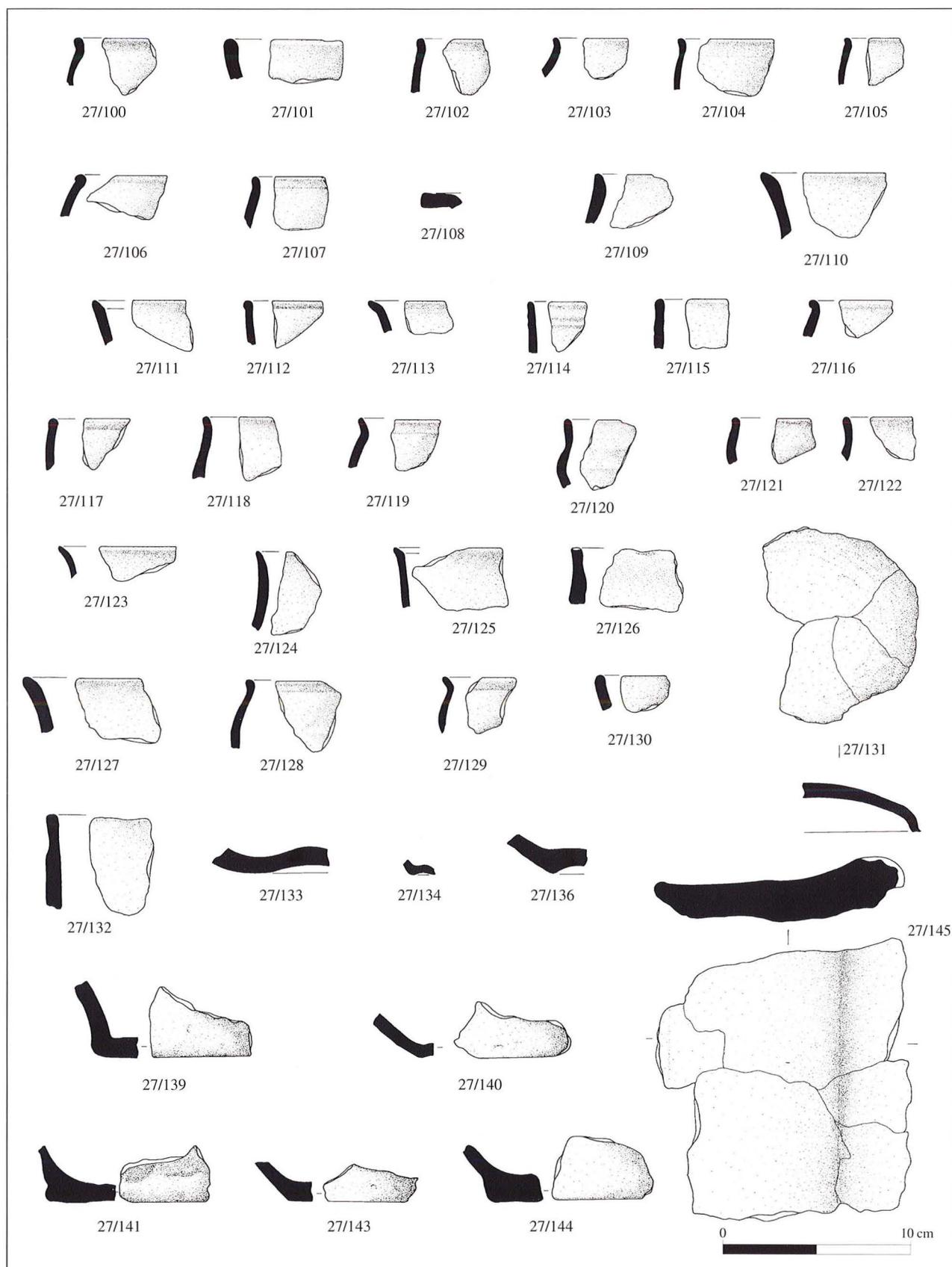


Fig. 39 : Céramique de la structure 27.

### 3.4. Organisation de la zone basse

Cette zone comporte une nette concentration de vestiges à l'ouest sur un peu moins de 1 000 m<sup>2</sup>. Il s'agit essentiellement de trous de poteau, dont certains fournissent des plans de greniers, et d'une petite palissade vraisemblablement (St. 82). Les sondages effectués en 1994 plus à l'ouest n'ont pas montré, semble-t-il, d'extension de ce secteur. En revanche, la présence à l'est, de la couche de colluvion centrale non décapée, ne permet pas de connaître les limites dans cette direction. Cette couche recouvre en partie certaines des structures. D'une manière générale, l'espace ainsi occupé pourrait correspondre à une zone de stockage.

L'occupation la plus dense concerne la zone où le substrat est composé de calcaire ou de sédiment sablo-argileux. Ce substrat plus sain a semble-t-il été préféré à celui présent de l'autre côté du fond de vallon beaucoup plus argileux.

En effet, à l'est de la couche de colluvion, seules deux structures ont été repérées. Il s'agit vraisemblablement d'une fosse d'extraction (St. 27) et d'une petite palissade (St. 25) qui semble limiter la zone occupée au sud-ouest.

Les limites de l'occupation de la zone basse sont certaines au sud-ouest et au sud-est, et définissables à l'ouest d'après les sondages de 1994. L'occupation semble donc bien se limiter au fond de vallon, avec la possibilité de son extension vers le nord-est.

## 4. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

(J. GOMEZ DE SOTO ET I. KEROUANTON)

### 4.1. Critères d'analyse et méthodologie générale

Dans l'ensemble des structures dégagées du premier Age du Fer, 358 vases différents ont pu être individualisés. La fragmentation est importante, et seuls 262 de ces récipients sont attribuables à une catégorie précise<sup>23</sup>.

#### Choix des paramètres

En raison de la grande fragmentation des vases et du trop petit nombre des formes complètes, il n'est guère envisageable de bâtir une typologie

sur l'aplatissement, l'ouverture ou la taille des récipients, aussi nous ferons souvent appel à des critères descriptifs, tels que la forme de la panse ou de la lèvre.

Nous avons retenu les paramètres suivants, d'ordre morphologique ou descriptif, pour l'établissement de cette typologie.

#### *La complexité du profil et la présence – ou l'absence – d'une encolure*

C'est la combinaison de ces deux premiers critères qui est à la base de notre système typologique. Ainsi, nous diviserons le corpus céramique en trois grandes catégories de récipients. Nous parlerons de forme simple lorsque les récipients ne sont constitués que par un élément : la panse. Les récipients de forme complexe possèdent un élément constitutif supplémentaire : l'épaule, plus ou moins marquée, qui peut être ou non surmontée d'un col.

Nous distinguons donc (fig. 40) :

- A. des récipients de forme simple
- B. des récipients de forme complexe, sans col
- C. des récipients de forme complexe, avec col.

#### *Présence et type de décor*

Les vases décorés sont relativement abondants. On distingue les motifs ornementaux suivants (fig. 41) :

- 1. Ajouts de matière : cordons, digités ou incisés

Vases n° 31, 72, 73, 74, 75, 91, 101, 188, 197, 218, 227, 27/1, 27/2, 27/3, 27/4, 27/11 et 27/12.

23. Les Vases seront nommés par les numéros qu'ils portent dans les figures. Afin de les retrouver plus facilement voici un tableau de correspondance :

Zone haute : n° 6 à 16 (fig. 17) - n° 17 à 27 (fig. 18) - n° 28 à 30 (fig. 19) - n° 31 (fig. 20) - n° 32 à 36 (fig. 19) - n° 37 à 43 (fig. 21) - n° 44 à 60 (fig. 22) - n° 61 à 75 (fig. 23) - n° 76 à 84 (fig. 24) - n° 85 à 89 (fig. 25) - n° 92 à 103 (fig. 11) - n° 104 à 120 (fig. 12) - n° 121 à 135 (fig. 13) - n° 136 à 144 (fig. 21) - n° 145 à 150 (fig. 25) - n° 151 à 153 (fig. 6) - n° 154 à 155 (fig. 5) - n° 156 (fig. 6) - n° 157 (fig. 5) - n° 158 à 159 (fig. 29) - n° 160 à 173 (fig. 26) - n° 174 à 187 (fig. 27) - n° 188 à 197 (fig. 28) - n° 198 à 203 (fig. 29) - n° 204 (fig. 5) - n° 205 à 221 (fig. 29) - n° 222 (fig. 8) - n° 223 (fig. 5) - n° 224 (fig. 8) - n° 225 à 227 (fig. 9) - n° 228 à 229 (fig. 29).

Zone Basse : n° 27/1 à 27/12 (fig. 34) - n° 27/13 à 27/28 (fig. 35) - n° 27/29 à 27/50 (fig. 36) - n° 27/51 à 27/69 (fig. 37) - n° 27/70 à 27/99 (fig. 38) - n° 27/100 à 27/145 (fig. 39).

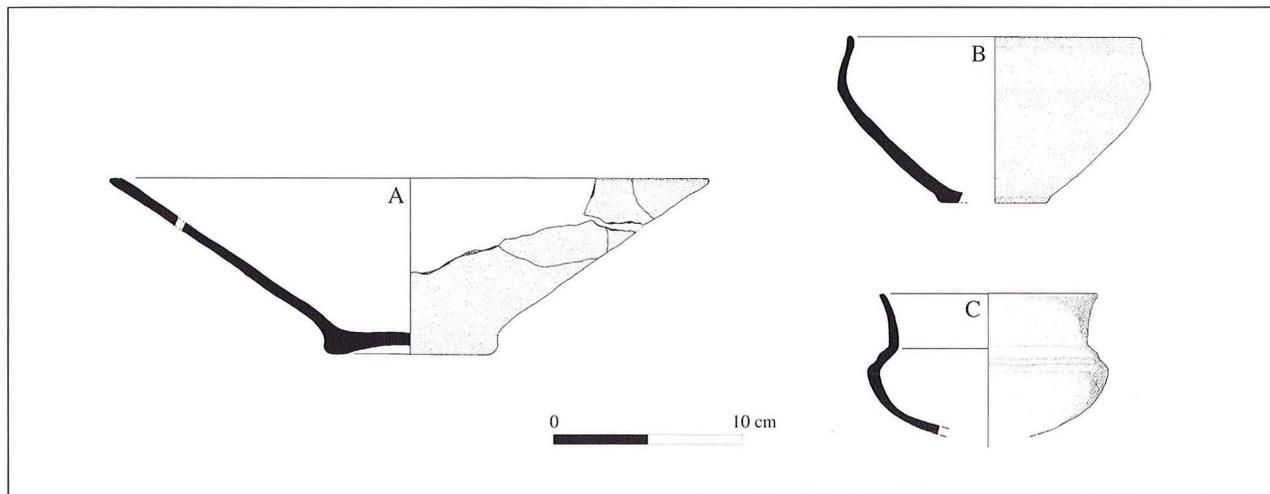


Fig. 40 : Les trois grandes catégories de récipients (catégorie A : écuelle ; B : jatte ; C : pot).

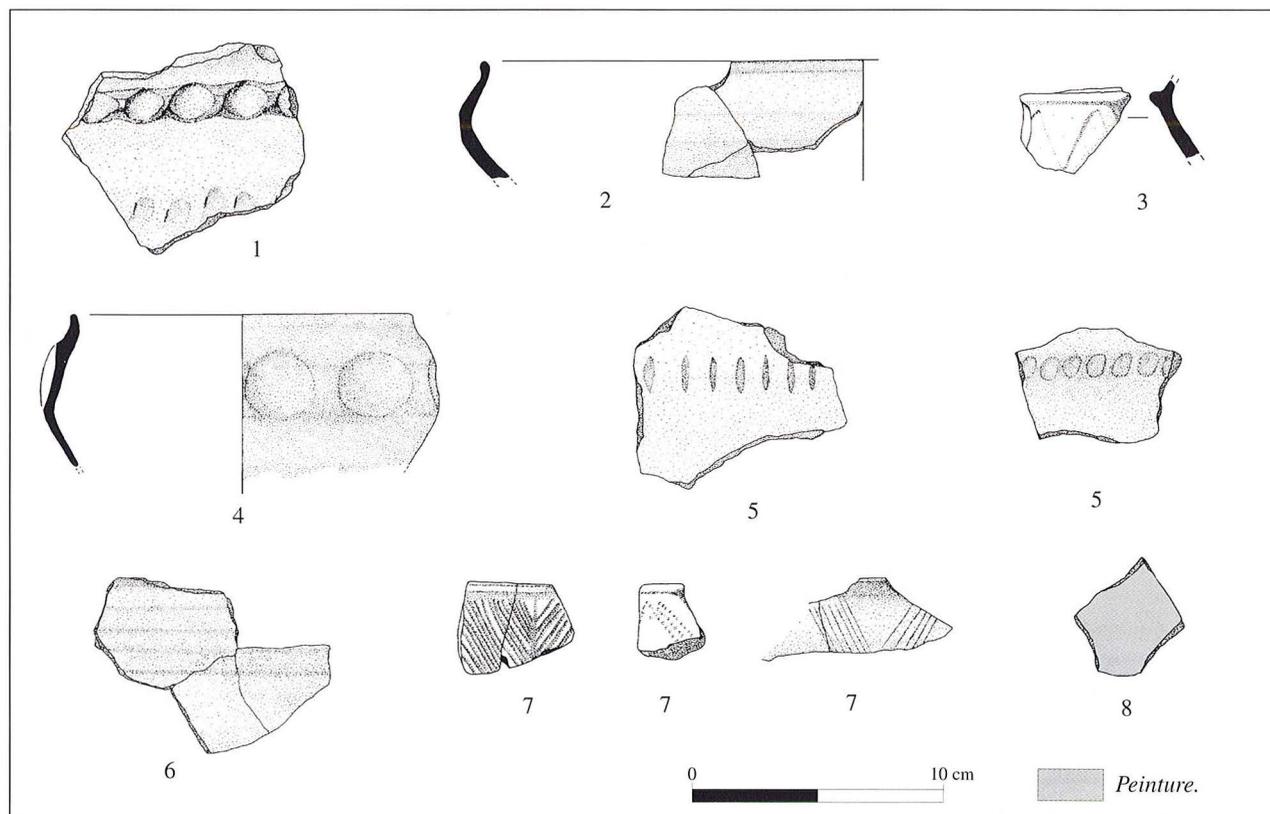


Fig. 41 : Principaux décors.

2. Méplats horizontaux  
Vases n° 15, 16, 18, 19, 47, 93, 94, 104, 110, 112, 125, 136, 153, 162, 210, 27/20 et 27/27.

3. Motifs en relief (pseudo-reliefs triangulaires modelés)  
Vases n° 27/29, 27/30, 27/31 et 27/32.

4. Grandes dépressions circulaires, en cupules  
Vases n° 20, 82, 90, 146 et 163.

5. Impressions digitales ou à la baguette  
Vases n° 35, 36, 39, 64, 75 b, 76, 81, 84, 87, 128, 129, 130, 131, 132, 139, 142, 149, 157, 167, 175, 177, 180, 181, 183, 191, 195, 196, 199, 203, 208, 211, 212, 219, 220, 221, 224, 27/5, 27/6, 27/7, 27/8, 27/9 et 27/10.

6. Cannelures linéaires horizontales  
Vases n° 33, 86, 102, 114, 141, 184, 222, 27/16, 27/18, 27/19, 27/47, 27/51 à 27/66.

7. Motifs traités en cannelures légères, fines incisions, ou à la roulette  
Vases n° 17, 44, 133, 156, 160, 161, 165, 168, 215, 216, 27/34, 27/35, 27/43, 27/44, 27/45 et 27/46.

8. Peinture : aplats de peinture rouge  
Vases n° 41, 143 et 144.  
Les vases décorés représentent 36,6 % du corpus (fig. 42). Tous les décors à relief proviennent de la fosse 27.

#### Forme de la lèvre

La lèvre peut être (fig. 43) :

1. amincie
2. arrondie, parfois épaissie
3. aplatie
4. biseautée, parfois épaissie

#### Forme du col

Plus ou moins grand, le col peut être rentrant, droit ou évasé.

Nous parlerons de col complexe lorsque la lèvre, décrochée, ne se trouve plus dans le prolongement du col.

#### Point de segmentation du profil des récipients de forme complexe

Il peut être diffus (panse arrondie), marqué (panse segmentée) ou très marqué (panse carénée). Nous avons souvent dû renoncer à situer ce point de segmentation sur le profil général des récipients, en raison de l'importante fragmentation.

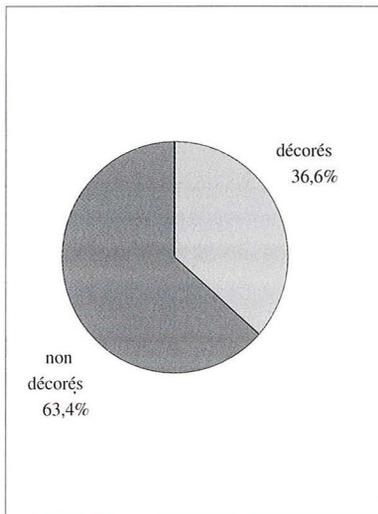
#### Courbure de la panse

Elle peut dans certains cas, notamment pour les formes simples, avoir été retenue et permet alors d'affiner la typologie en distinguant des panses à profil rectiligne ou convexe.

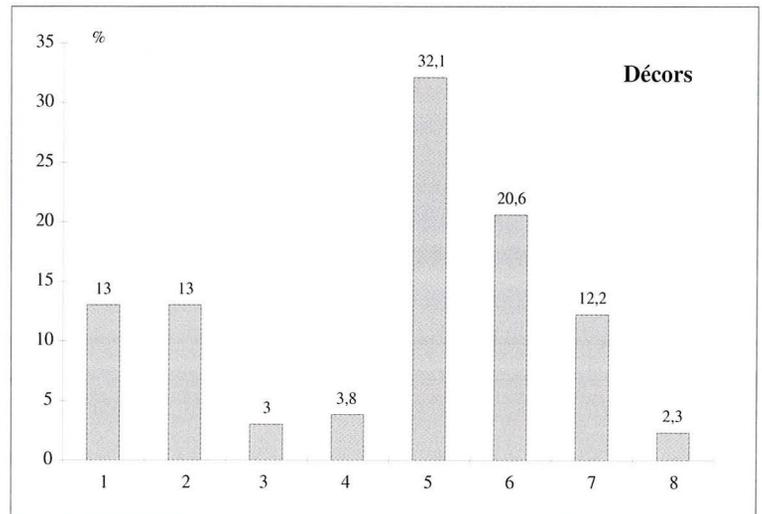
#### Forme du fond

Il peut être plat ou concave, et plus ou moins dégagé. Certains sont annulaires (n° 27/39 à 41) ou cupulaires (n° 27/49). Toutefois, les vases

Fig. 42 : Répartition : a, des vases décorés ; b, des motifs ornementaux.



a



b

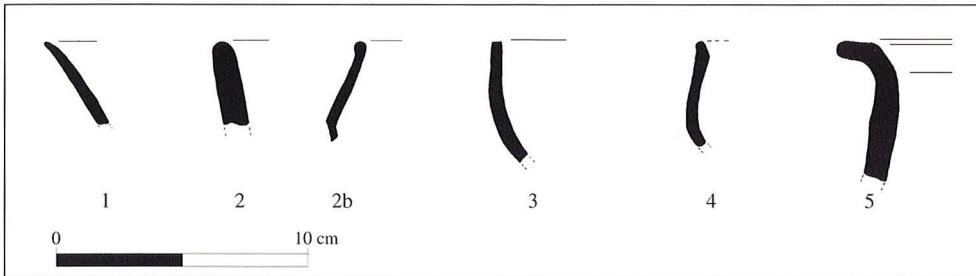


Fig. 43 : Les différents types de lèvres

(1 : amincie ; 2 : arrondie ; 2b : arrondie épaissie ; 3 : aplatie ; 4 : biseautée épaissie ; 5 : col complexe).

dont le fond a pu être remonté sont trop rares pour que la morphologie de cet élément ait pu être prise en compte dans la typologie.

### Typologie

Les bases de la typologie proposée reposent sur deux critères principaux :

- . la complexité du profil (présence ou absence d'une épaule),
- . la présence – ou l'absence – d'une encolure.

La combinaison de ces critères nous amène à considérer trois grandes catégories et plusieurs types et sous-types dont nous donnerons le détail par catégorie dans les paragraphes suivants. Afin d'alléger le discours nous parlerons d'écuelles, de jattes ou de pots pour ces trois grandes catégories.

Toutefois, la spécificité de chaque catégorie de récipient (A, B ou C) invitera à doter ces critères d'une importance plus ou moins grande lors de l'étude de chaque catégorie.

## 4.2. Les catégories de récipients

### Catégorie A : Les récipients à corps simple : écuelles

Ces récipients, qui ne possèdent ni épaule, ni col, sont tous ouverts et de forme tronconique.

Trois variantes peuvent être distinguées (fig. 44) :

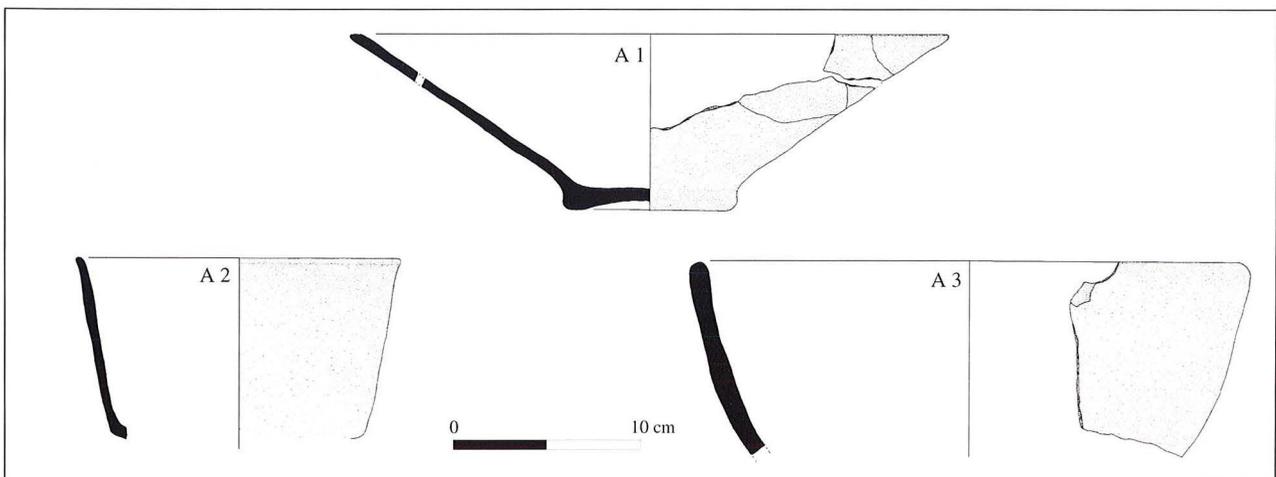
A1 – forme plutôt basse, à panse plus ou moins rectiligne. Avec 6 vases (n° 35, 36, 37, 38, 129 et 131), cette forme est la mieux représentée parmi les vases de la catégorie A.

La lèvre est aplatie horizontalement ou obliquement vers l'extérieur, ou bien, dans un seul cas, arrondie, voire quelquefois décorée d'impressions digitales. Une seule (n° 37) conserve un profil complet ; son fond est concave.

A2 – forme plutôt haute, à panse rectiligne : 3 vases (n° 178, 179 et 180).

La lèvre est arrondie et plus ou moins épaissie.

Fig. 44 : Variantes des récipients de catégorie A.



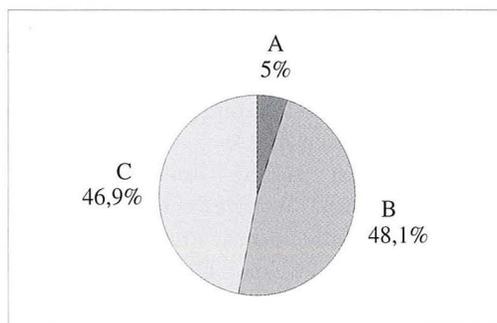
A3 – forme plutôt haute, panse convexe : 2 vases (n° 34 et 88).

La lèvre est arrondie.

A indéterminé – formes fragmentaires : 2 vases (n° 64 et 71).

Ces récipients sont très peu nombreux : 13 vases, soit 5 % des 262 formes attribuables à une catégorie précise (fig. 45). Ils proviennent des structures 1054, 1125, 1025, 1026 et 2087 (voir tableau de répartition des vases, fig. 50), qui sont parmi les structures les mieux pourvues en mobilier. Il faut noter que la fosse 27, pourtant très riche, n'en a livré aucun exemplaire. Ces vases ne sont jamais isolés et accompagnent toujours jattes et / ou pots.

Fig. 45 :  
Graphique  
de répartition  
des vases,  
par catégorie.



*Catégorie B : Les récipients à corps complexe, sans encolure : jattes*

Les jattes, constituées seulement d'une panse et d'une épaule (catégorie B), sont parmi les vases les plus abondants du corpus. Leur fragmentation est importante. Aussi, basons-nous notre typologie sur la forme de la panse et de la lèvre (fig. 46).

B1 – point de segmentation diffus, lèvre simple (arrondie, aplatie ou amincie) : 5 vases (n° 9, 13, 33, 53 et 119).

Le bord est plus ou moins rentrant, convexe ou sinueux.

B2 – point de segmentation diffus, lèvre arrondie épaissie : 16 vases (n° 32, 48, 201, 213, 27/22, 27/23, 27/25, 27/34, 27/35, 27/44, 27/45, 27/46, 27/51, 27/92, 27/121 et 27/128).

La panse est arrondie, le bord plus ou moins rentrant. Ces jattes ne sont pas décorées, à l'exception de celles de la structure 27 : cannelures linéaires (51), motifs cannelés (45, 46, 44 et 35) ou à la roulette (34).

B3 – point de segmentation diffus, à petit rebord : 10 vases (n° 95, 104, 111, 163, 200, 215, 216, 228, 27/14 et 27/79).

Le rebord est droit ou légèrement évasé. Le bord est rentrant, rectiligne, convexe ou sinueux. La panse des jattes à petit rebord évasé est assez aplatie tandis que celle des jattes à rebord droit est plus haute. Les jattes à rebord éversé sont pourvues, sur le point de segmentation du profil, d'un méplat plus ou moins marqué. Une jatte à rebord droit (n° 216) porte une perforation ; placée entre deux motifs de cannelures au peigne symétriques, cette dernière paraît constituer un élément du décor plutôt qu'un trou de réparation.

B4 – point de segmentation marqué, lèvre simple : 4 vases (n° 10, 56, 112 et 120).

Le bord est rentrant, plus ou moins sinueux. Dans un cas, le point de segmentation est marqué par un méplat (n° 112).

B5 – point de segmentation marqué, lèvre arrondie épaissie : 17 vases (n° 6, 8, 44, 45, 47, 57, 58, 105, 106, 107, 108, 109, 146, 206, 27/13, 27/28 et 27/82).

Le bord est plus ou moins rentrant, et la segmentation plus ou moins marquée. Trois fonds sont connus : ils sont plats et dégagés. Les décors sont rares : méplat sur la segmentation (n° 47), motifs cannelés (n° 44) et dépression circulaire (n° 146). Une de ces jattes (n° 6) est perforée de deux trous de réparation.

B6 – point de segmentation marqué, à petit rebord : 41 vases (n° 7, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 46, 49, 50, 51, 52, 60, 92, 93, 94, 110, 113, 114, 115, 116, 117, 136, 145, 154, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 205, 210, 27/15, 27/24, 27/26 et 27/27, 27/82).

Le rebord est droit ou éversé. La panse, lorsqu'elle est conservée, peut être haute ou basse, convexe ou rectiligne. Le point de

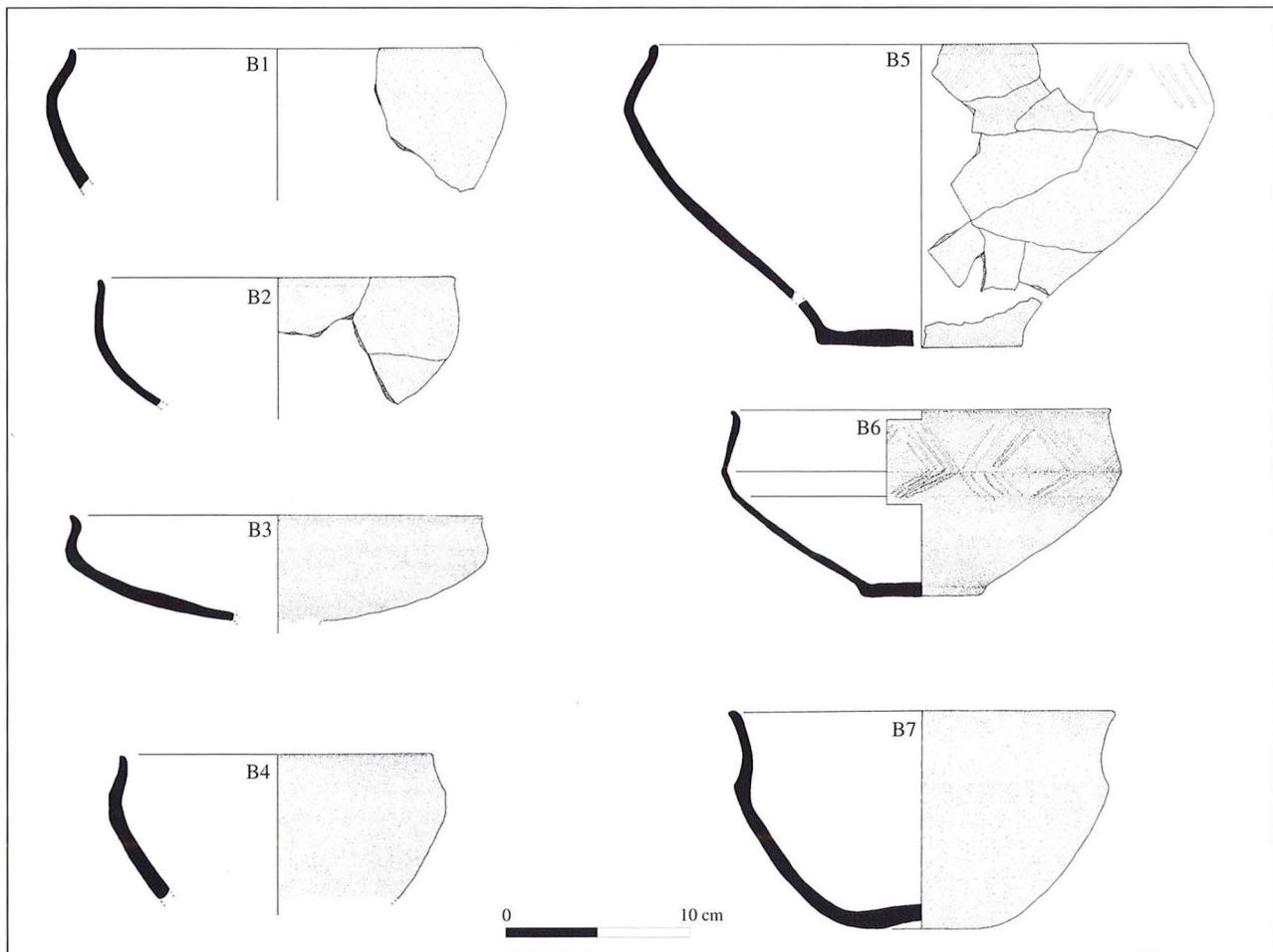


Fig. 46 : Variantes des récipients de la catégorie B.

segmentation du profil est parfois souligné par un méplat plus ou moins bien marqué. Quelques unes de ces jattes sont décorées : cannelures au peigne (n° 215, 165, 161, 17, 160), zigzags (n° 29) ou dépressions circulaires (n° 20, 163 et 164).

B7 – panse carénée, lèvre simple : 3 vases (n° 55, 59 et 27/17).

Le bord est concave. Le fond d'une de ces jatte est concave et non dégagé (n° 59), tandis que celui d'une autre était plat (n° 55).

B8 – formes fragmentaires, lèvre simple : 5 vases (n° 54, 189, 225, 27/118 et 27/83).

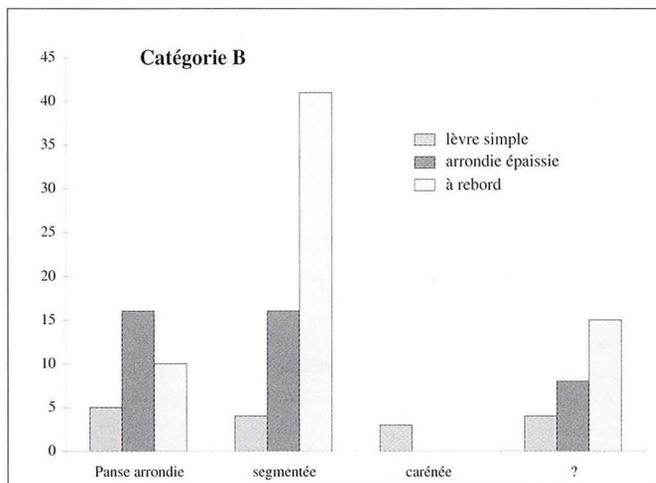
B9 – formes fragmentaires, lèvre arrondie épaissie : 9 vases (n° 27/90, 27/91, 27/94, 27/102, 27/105, 27/106, 27/112, 27/116 et 27/117).

B10 – formes fragmentaires, à petit rebord : 16 vases (n° 137, 151, 223, 27/29, 27/84, 27/86, 27/88, 27/93, 27/95, 27/96, 27/100, 27/103, 27/104, 27/107, 27/119 et 27/129).

Les vases de la catégorie B sont très abondants : 126 vases, soit 48,1 % du total des vases attribuables à une catégorie. Sur ces 126 jattes, les lèvres arrondies épaissies (variantes B2, B5 et B9) représentent 33,3 %, les lèvres simples (B1, B4, B7 et B8) 13,5 %, les lèvres à petit rebord (B3, B6 et B10) 53,2 %.

30 vases sont trop fragmentés pour être classés plus précisément. Sur les 96 vases restant, les panses sont le plus souvent segmentées (variantes B4 à B6) : 64,6 %, mais les panses arrondies (B1 à B3) sont fréquentes : 32,3 %, alors que les panses carénées (B7) sont rares : 3,1 % (fig. 47).

Fig. 47 :  
Répartition des  
variantes de  
catégorie B,  
selon  
l'angulation de  
la panse et le  
type de lèvre.



Les jattes sont présentes dans les deux tiers des structures : 27, 1054, 1026, 1056, 1125, 1055, 1027, 1075, 1044, 2087, 2009, 2008, 2013, 2091, 2086, 2022, 2177, 3020, 2015. Très rarement isolées, elles sont presque toujours accompagnées d'écuelles ou de pots.

*Catégorie C : Les récipients à corps complexe avec col : pots.*

Les récipients à corps complexe et col sont abondants et se répartissent en plusieurs variantes et sous-variantes, d'après la forme de leur col et de leur panse (fig. 48).

C1 – haut col simple, évasé, épaulement marqué, panse segmentée aplatie : 4 vases (n° 123, 27/16, 27/18 et 27/19). Ces vases pourraient être qualifiés de gobelets.

La lèvre est amincie ou aplatie. Les épaules sont décorées de cannelures, à l'exception de celle du n°123, non décoré. Un au moins possédait un fond concave, identifiable à partir de son amorce (n° 27/19).

Formes fragmentaires : 9 vases (n° 28, 84, 85, 87, 102, 141, 142, 153 et 184).

Décor de cannelures (n° 102, 141, 184), cupules (n° 84, 87, 142) ou méplat (n° 153).

C2 – haut col droit, panse segmentée : 1 vase (n° 29).

Un seul vase, atypique par rapport au reste du corpus, non décoré. Sa lèvre est amincie et légèrement déjetée.

C3 – col droit ou peu évasé, panse à méplat : 4 vases (n° 124, 125, 156 et 168).

La lèvre est amincie. Aucun vase n'est décoré, en dehors du méplat. Un vase se distingue par son riche décor : zigzags cannelés, motif en arêtes de poisson (n° 168).

C4 – col simple, rentrant, droit ou évasé, forme assez haute, panse galbée : 22 vases (n° 31, 39, 72, 73, 74, 75, 75 bis, 76, 101, 128, 167, 177, 188, 221, 227, 27/1, 27/2, 27/3, 27/4, 27/5, 27/6 et 27/7).

La lèvre est arrondie ou aplatie, et souvent décorée d'impressions digitales. Les décors sont fréquents : impressions digitales ou cordons impressionnés. Trois fonds plats ont pu être remontés.

Le col est évasé (12 vases), droit (6 vases) ou rentrant (4 vases).

Formes fragmentaires : 15 vases (n° 91, 132, 157, 183, 195, 196, 197, 212, 218, 220, 27/8, 27/9, 27/10, 27/11 et 27/12).

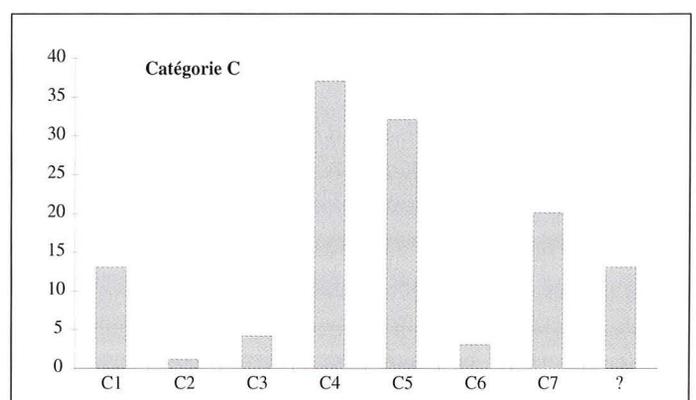
C5 – col complexe, rentrant ou évasé, panse de forme inconnue : 25 vases.

– col évasé : 23 vases (n° 21, 22, 23, 24, 66, 89, 121, 122, 138, 155, 172, 174, 175, 176, 190, 204, 27/21, 27/68, 27/70, 27/73, 27/77, 27/87, 27/113).

– col rentrant : 7 vases (n° 25, 61, 65, 62, 63, 173 et 207).

– col droit : 2 vases (n° 97 et 98).

Fig. 49 : Répartition des variantes de catégorie C.



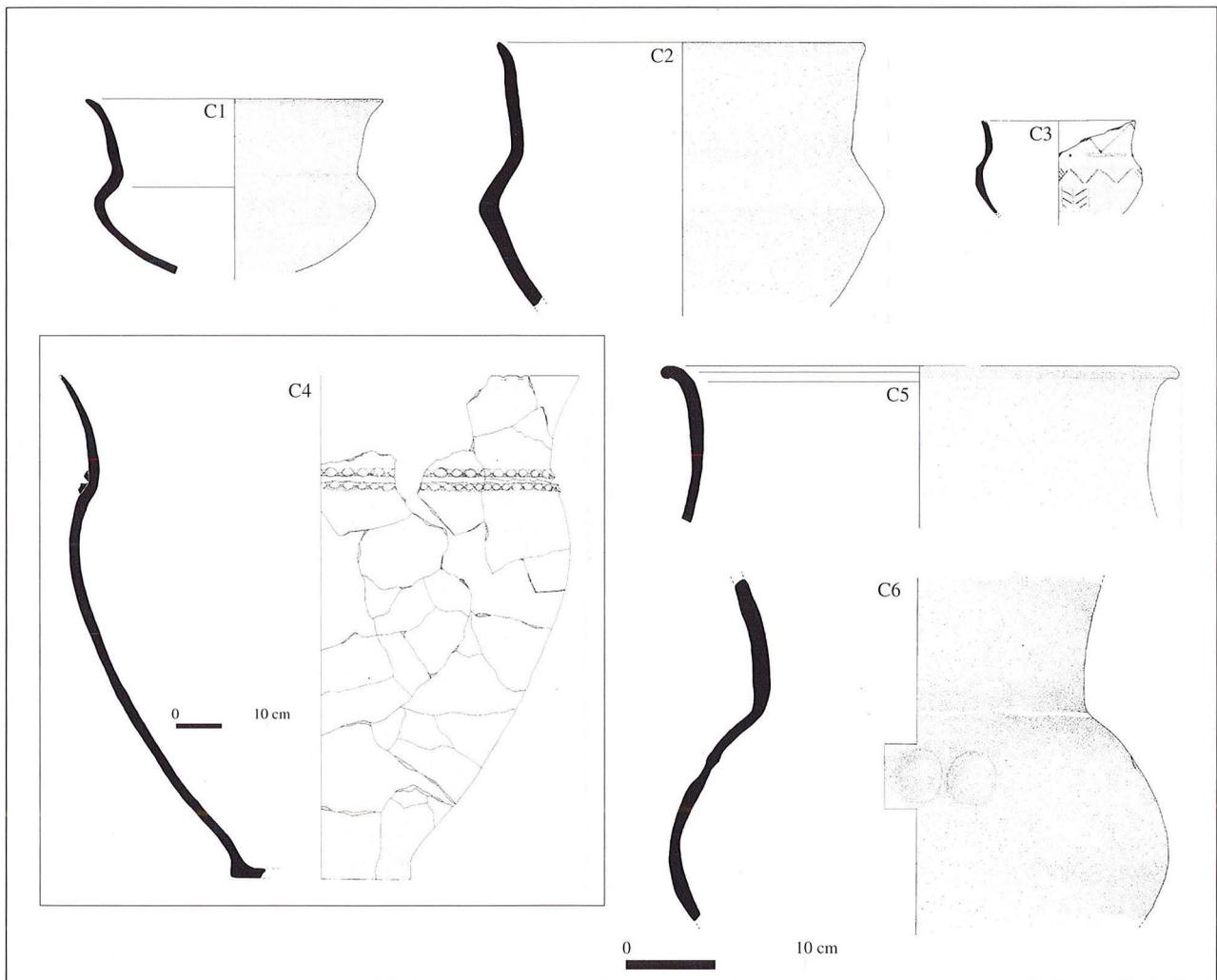


Fig. 48 : Variantes des récipients de catégorie C.

C6 – col simple, forme galbée, profil en S : 2 vases (n° 90 et 27/67).

Un seul est décoré : dépressions circulaires groupées par deux. Formes fragmentaires, panse globuleuse, décor de cupules : vase n° 82.

C7 – col simple, panse fragmentaire : 12 vases.

– col évasé : 17 vases (n° 26, 27, 96, 126, 127, 127 bis, 147, 159, 169, 170 et 171, 27/71, 27/75, 27/76, 27/78, 27/80, 27/110).

– col droit : 2 vases (n° 30, 27/74).

– col rentrant : 1 vase (n° 69).

C – formes fragmentaires indéterminées : n° 143, 144, 148, 211, 222, 224, 229, 27/20, 27/43, 27/47, 27/99, 27/120 et 27/122.

On mentionnera plus particulièrement le vase n° 27/43, au décor couvrant réalisé en cannelures légères, qui présente une épaule horizontale séparée de la panse par une angulation très marquée. On regrette de ne pouvoir mieux définir le sous-type auquel il appartient, ce modèle de récipient étant représenté, de manière tout aussi fragmentaire, sur d'autres sites régionaux, en particulier à Angoulême.

Les vases de la catégorie C sont à peu près aussi abondants que les jattes : 123 exemplaires, soit 46,9 % des formes identifiables. Ils sont très fragmentés, mais 110 pots peuvent toutefois être classés. Ainsi que le montre la répartition de ces

vases, ce sont les plus grands et les plus grossiers qui dominent (vases de stockage ?), tandis que les plus fins et plus petits sont minoritaires (fig. 49) : C1 : 11,8% ; C2 : 0,9% ; C3 : 3,7% ; C4 : 33,6% ; C5 : 29,1% ; C6 : 2,7% ; C7 : 18,2%.

Les pots sont présents dans 4/5 des structures : 1054, 1026, 1025, 1056, 1125, 1055, 1075, 1076, 1027, 1154, 1126, 1023, 2087, 2009, 2096, 2091, 2086, 2022, 2007, 2012, 2159, 3020, 2015 et 27. Ils accompagnent jattes et écuelles mais peuvent aussi être isolés dans plusieurs cas.

### 4.3. Objets divers en céramique

Un débris perforé épais (n° 43) peut provenir de la sole d'un four. Les fours à sole perforée sont bien représentés en Gaule du Sud pendant l'Age du Fer<sup>24</sup>.

Trois tessons d'objets à paroi perforée doivent être signalés : n° 42, 83 et 187. Deux proviennent de pièces en forme d'écuelles, l'une à ouverture verticale (n° 83), l'autre à ouverture refermée (n° 187). La disposition des perforations près du bord pour ces deux éléments rend incertaine l'identification comme faisselles ; il pourrait aussi s'agir d'enfumeurs.

On note enfin quelques fusaïoles (n° 43 bis, 27/50), des palets retailés dans des tessons de fonds aux cassures régularisées par abrasion (n° 27/48).

### 4.4. COMMENTAIRES : LA CÉRAMIQUE DES PETITS CLAIRONS DANS LE PREMIER AGE DU FER DU CENTRE-OUEST ET D'AQUITAINE

#### La céramique de Barbezieux dans le contexte du Centre-Ouest

Dans le contexte régional du Centre-Ouest méridional, on note peu d'ensembles comparables à celui de Barbezieux. Certaines formes sont représentées sur le camp de Merpins, Charente, mais en contexte mélangé<sup>25</sup>. En revanche, la parenté est notable avec la

céramique de la fosse du Moulin de Reignier à Léoville, Charente-Maritime<sup>26</sup> : on retrouve là, en particulier, des jattes proches de celles des types B4, B5, B6 de Barbezieux, des vases à col évasé assez semblables, autant qu'on en puisse juger malgré leur fragmentation, des récipients des types C2, C5, C6 et des jarres à cordon digité placé dans l'angulation col-épaule, à rapprocher des vases de la forme C4 ; un fin décor<sup>27</sup> rappelle l'ornementation en sillons de Barbezieux, par exemple celle des vases 27/43 à 46. Des rapprochements peuvent encore être opérés avec les céramiques venant des fouilles de l'Îlot Chabrefy et de l'immeuble des Impôts à Angoulême (inédits), où les vases du type C à épaule horizontale analogues au récipient n° 27/43 sont bien représentés, mais malheureusement tout aussi incomplets. Une fosse du Camp à Chalignac, Charente, dont la fouille est à peine entamée au moment où nous écrivons, paraît également livrer un mobilier céramique très proche de celui des Petits Clairons<sup>28</sup>.

Pour tous ces sites, comme pour celui de Barbezieux, l'attribution chronologique ne peut s'appuyer, faute d'associations métalliques ou avec d'autres artefacts bien datés, que sur des critères typologiques et stylistiques.

Les écuelles du type A1 restent proches de modèles du Bronze final IIIb. Différentes variantes de ces écuelles figurent souvent dans les nécropoles d'Aquitaine du premier Age du Fer, où elles font fréquemment office de couvercle pour les urnes cinéraires<sup>29</sup>.

Les jattes des types B4-6 rappellent celles de la Pointe du Lizay dans l'Île de Ré, site que l'on peut attribuer à un moment déjà avancé de la phase ancienne du premier Age du Fer (Ha. C)<sup>30</sup>. Cette forme de vase du Ha. C était elle-même le produit de l'évolution d'un modèle de jatte à ouverture refermée (type B de la grotte du Quéroy<sup>31</sup>) courant au Bronze final IIIb<sup>32</sup>.

Les jarres (type C4) restent proches des types du Bronze final IIIb, mais s'en différencient

24. Chausserie-Laprée 1998.  
25. Gomez de Soto 1978a.

26. Gaillard & Maignand 1981 ; Gomez 1984b.

27. Gaillard & Maignand, 1981, fig. 46, n° 15.

28. Gomez de Soto 1997.

29. Mohen 1980.

30. Gomez de Soto 1984a ; Tardy 1993.

31. Gomez de Soto & Kerouanton 1997.

32. Pautreau 1979 et 1984 ; Gomez de Soto 1980 et 1984a.

souvent par la fréquence des digitations sur les bords (n° 27/1-7, n° 72, 73, 75, 76, etc.) et dans certains cas l'angulation marquée donnant à la panse un aspect bitronconique (n° 27/3, n° 4). Cette tendance a un aspect situliforme se retrouve sur des vases des Portes-en-Ré et de Léoville<sup>33</sup>. Les autres grands vases à col évasé (types C5 et C6) dérivent également de modèles du Bronze final.

Quant aux petits vases du type C1, on pourrait peut-être y reconnaître de lointains dérivés des vases bulbeux du Bronze final IIIb, avec toutefois de sensibles modifications typologiques (angulation marquée, col dépourvu de rebord facetté). Les méplats horizontaux des jattes sont encore un héritage du Bronze final IIIb. La tradition artisanale du Bronze final n'est pas contredite par la présence de la peinture rouge, connue encore à date plus tardive dans des contextes du Ha. D et de La Tène.

Le décor en fines cannelures légèrement appuyées trouve un bon parallèle sur un vase d'une tombe féminine d'Antran, Vienne<sup>34</sup>. La riche parure métallique de cette sépulture permet de la dater du Ha. D1. Des décors cannelés présentant quelque affinité avec ceux de Barbezieux existent aussi dans les niveaux 4 et 5 du Camp Allaric à Aslonnes. Le niveau 5 connaît aussi les décors de cupules<sup>35</sup>. Ces deux niveaux, dont la grammaire des formes de céramique offre de fortes disparités avec celle de Barbezieux, s'intercalent entre celui du B.F. IIIb-Ha. B2 et celui riche en céramique à décor peint graphité. L'étape typo-chronologique correspondant à ce dernier, désignée dans le discours traditionnel comme "fin du premier Age du Fer", est parallèle des Ha. D2/3, mais s'étend aussi sur une partie au moins de la Tène A.

Si l'on se reporte aux séries de la "fin du premier Age du Fer" du Centre-Ouest continental venant du Haut-Poitou et d'Angoumois, ainsi qu'à celles du Périgord et du Limousin, on observe que beaucoup des formes présentes à Barbezieux ou à Léoville n'y figurent plus. Cependant, les grands vases à col évasé et lèvre facettée ou biseauté s'y retrouvent encore,

comme dans la grotte du Quéroy à Chazelles, Charente (inédit). En Aquitaine on en signale au même moment à Cubzac-les-Ponts, Gironde, par exemple<sup>36</sup>.

En revanche, les formes spécifiques de la céramique fine de la «fin du premier Age du Fer» sont absentes à Barbezieux. Toutefois, certains vases du type B2 rappellent des vases de la grotte du Quéroy<sup>37</sup>, mais il s'agit il est vrai d'une forme des plus simples, donc très ubiquiste. Les pieds annulaires sont encore présents dans les deux séries chronologiques (ici, n° 27/39 à 41), mais on ne trouve pas dans celle qui nous concerne ici les pieds creux hauts présents à la "fin du premier Age du Fer". Sont absents aussi les décors peints graphités, courants dans toutes les séries, tant funéraires que d'habitat. Mais il est vrai que ce type de décor paraît rare en Saintonge, du moins en l'état actuel de l'information.

Nous terminerons en attirant l'attention sur une écuelle du type A1, qui présente un bord ondulé (n° 35). Peut-être doit-on reconnaître en elle une forme annonciatrice des jattes à bord festonné représentées au début du second Age du Fer en Saintonge à Barbezieux<sup>38</sup> et en Angoumois sur le site de l'immeuble des Impôts à Angoulême et à Rivières (inédits) ? Le type de la jatte à bord festonné semble toutefois originaire des régions septentrionales de la Gaule<sup>39</sup>.

### La céramique de Barbezieux et la céramique du premier Age du Fer aquitain

Les comparaisons possibles avec les céramiques d'Aquitaine restent, malgré une certaine proximité géographique, assez peu nombreuses et dispersées, comme si l'Estuaire girondin constituait une sorte de frontière typologique. Encore ces comparaisons demeurent-elles parfois d'interprétation délicate, car concernant des éléments venant de contextes dans certains cas incertains (site de Vayres, Gironde<sup>40</sup>) ou dont les datations mériteraient réexamen.

33. Gomez de Soto 1984a, 254 et 256.

34. Pautreau 1991.

35. Pautreau 1977.

36. Boudet 1987, pl. 33.

37. Gomez de Soto 1978b.

38. Robin 1994.

39. Lambot 1988, 53 ; Hurtrelle *et al.* 1990, 204.

40. Par ex. : Boudet 1987, pl. 209.

Les formes biconiques sont particulièrement bien représentées en Gironde à Blasimon, à Cubzac-les-Ponts, à Soulac, mais surtout à La Lède du Gurp à Grayan-et-l'Hôpital (niveaux IID-C et IIB) <sup>41</sup>. Les larges cupules figurent parfois dans les mêmes contextes. Un vase en portant une accompagnée de cannelures étroites provient du tumulus H de Pujaut à Mios <sup>42</sup> où il est associé à une épée à antennes de type aquitain et à une fibule à ressort à deux fois deux spires. R. Boudet rattache ces ensembles à son horizon I de l'Age du Fer récent de l'estuaire girondin, qu'il date entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le milieu du V<sup>e</sup>.

Quelques vases proches de ceux du type B de Barbezieux issus des premières recherches à La Lède du Gurp ou encore à Cubzac-les-Ponts ou à Vayres sont à noter, dans des contextes du VI<sup>e</sup> siècle <sup>43</sup>. D'autres exemples de jattes (types B1, B2 et B7) viennent du niveau attribué au "Hallstatt moyen" dans les fouilles récentes de La Lède du Gurp, niveau qui livre également des pots du type C4, ici aussi à bord chargé d'impressions digitales <sup>44</sup>. Bien datés encore, de bons exemples de jattes du type B6 viennent des plaques-foyers 2 et 9 du niveau II du site des Grandes-Vignes II à Sainte-Florence, Gironde. Le même ensemble stratigraphique a encore produit des cols évasés proches de ceux de Barbezieux. Situé sous des fours de potiers du début de la Tène, ce niveau est attribué à la période III de l'Age du Fer aquitain de la chronologie de J.-P. Mohen <sup>45</sup>.

Il est encore intéressant de retenir qu'une des formes les plus originales de Barbezieux, le gobelet du type C1, est très proche de celle de vases accessoires de la deuxième phase des nécropoles de la région d'Arcachon <sup>46</sup>, phase correspondant encore à la période III de l'Age du Fer aquitain de J.-P. Mohen (1980). Dans la chronologie de l'Europe moyenne, cette période III correspond approximativement au Hallstatt moyen de J.-J. Hatt, c'est-à-dire au Ha. D1, c'est-à-dire, en chronologie absolue, à la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle a.C.

#### 4.5. Conclusion

Les limites de l'information disponible pour le site de Barbezieux ne doivent pas être perdues de vue : le nombre des formes complètes ou presque complètement connues est restreint ; sur trente fosses, dix seulement ont fourni six formes de vases identifiables au moins, et sept plus de dix. Quant à la fosse 27, pourtant particulièrement riche, elle ne contenait pas d'écuelles (type A), peu représentées il est vrai de façon générale. Elle est également notable par l'absence de cupules et de décors peints (décors n° 4 et 8), et c'est également la seule à produire des décors en pseudo-reliefs (décor n° 3). Toutefois, le mobilier de cette fosse ne se différencie pas drastiquement de celui des autres (fig. 50) : si décalage chronologique il y a, il est sans doute minime, et la structure reste en tout état de cause inscrite dans la même séquence typochronologique que les autres. La céramique des fosses des Petits Clairons paraît donc bien constituer un ensemble homogène.

L'analyse des observations typochronologiques développées ci-dessus amène à situer la série barbezilienne dans une phase intermédiaire entre la première partie du Premier Age du Fer (Ha. C) et sa phase terminale (Ha. D2/3-La Tène A en Centre-Ouest), c'est-à-dire approximativement dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle a.C., en parallèle avec le Ha. D1 de la chronologie germanique, ou phase moyenne du premier Age du Fer de J.-J. Hatt. Les tendances évolutives désormais mises en évidence en Centre-Ouest ne sont pas sans rappeler celles qui ont pu être discernées en France plus septentrionale, dans le Bassin parisien par exemple <sup>47</sup>.

Le rôle de la série céramique présentée ci-dessus est notable pour l'établissement de l'évolution typologique des productions du premier Age du Fer en Centre-Ouest méridional, et fait du site de Barbezieux, dans l'état actuel des connaissances, un gisement essentiel pour cette aire géographique.

Cependant, l'examen des ensembles et

41. Boudet 1987.

42. Coffyn & Mohen 1970 ; Boudet 1987, pl. 89.

43. Boudet 1987, pl. 63, 34, 207.

44. Roussot-Larroque & Villes 1988, fig. 50 à 52.

45. Sireix 1989, 21 sq.

46. Coffyn & Mohen 1970, 120.

47. Talon 1989.

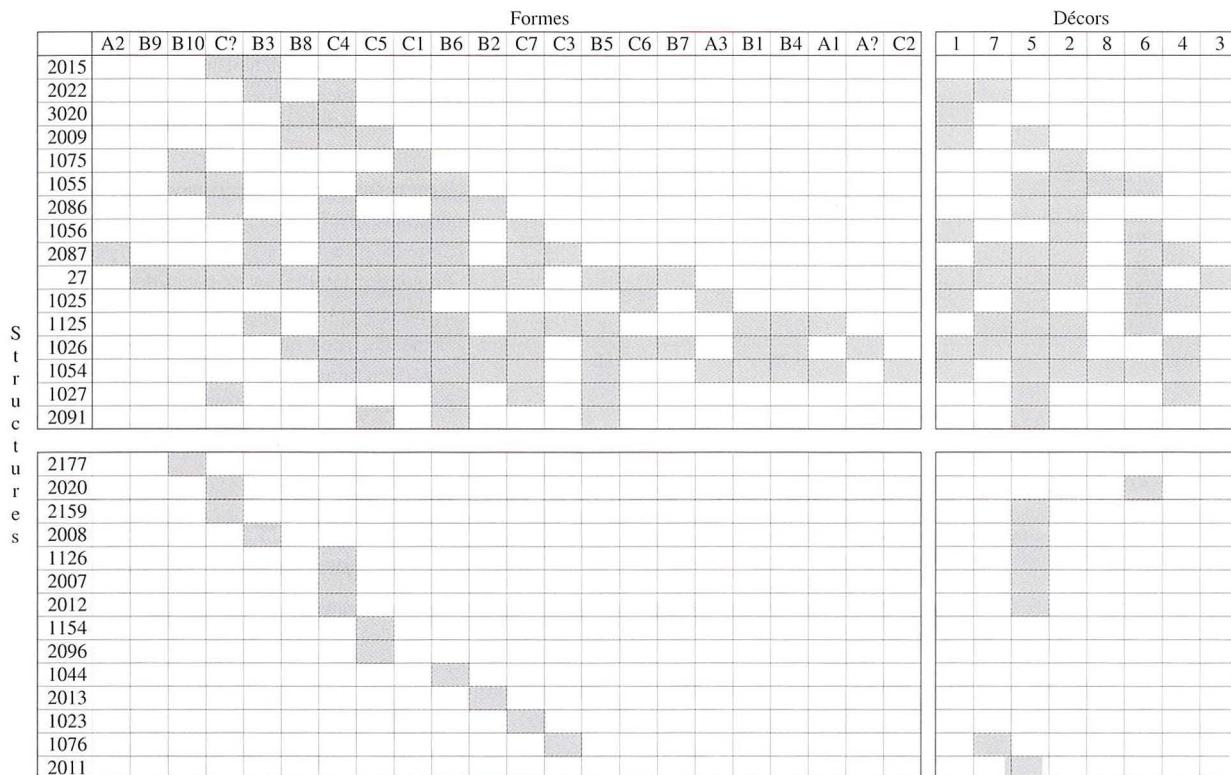


Fig. 50 : Répartition spatiale des vases (par catégories et variantes) et des décors.

éléments isolés cités à titre comparatif amène à un constat dont on ne saurait minimiser les implications : les seuls sites livrant des ensembles susceptibles d'être posés en parallèle se situent tous en Angoumois (plateau d'Angoulême) ou en Saintonge (Challignac, Léoville), tandis que les sites plus septentrionaux du Poitou, comme ceux plus méridionaux d'Aquitaine, n'offrent que des comparaisons sporadiques, ici un style de décor, là une ou quelques formes de vases ou de décors. Autrement dit, pour ce qui concerne l'espace du Centre-Ouest et de l'Aquitaine septentrionale, l'unité stylistique qui prévalait au B. F. IIIb-Ha. B2-3 pour la céramique<sup>48</sup> était-elle, par suite d'évolutions divergentes des traditions artisanales et sans doute de divers apports externes encore difficiles à définir, rompue au Ha. D1. Cette aire géographique paraît alors, à l'image de ce qu'était au même moment l'espace

aquitain sud-garonnique<sup>49</sup>, fractionnée entre des entités culturelles diversifiées.

## 5. ÉTUDE ANTHRACOLOGIQUE (P. POIRIER) (FIG. 51)

La structure 1056 - US 002 est interprétée comme une "fosse à combustion". Le volume prélevé de 5 l, a permis d'identifier 56 charbons. L'effectif total est faible ce qui limite l'interprétation du résultat. Cependant, on note 7 à 8 taxons identifiés. Cela constitue un nombre important par rapport à l'effectif total. Les Qfc dominant aussi bien en nombre de charbons identifiés qu'en anthracomasse. Le Hêtre (*Fagus sylvatica*) et le Noisetier (*Corylus avellana*) représentent les autres espèces dominantes. La masse importante de Hêtre est due à un fragment de cette espèce qui présentait une densité forte. Les 3 fragments déterminés (*Corylus/Alnus*)

48. Gomez de Soto & Kerouanton 1997.

49. Mohen 1980.

taxons identifiés :	St 1056 - US 002		St 27 - US 001	
	nbr*	masse	nbr	masse
Qfc	34	0,37	3	0,09
<i>Fagus sylvatica</i>	8	0,22	5	0,03
<i>Corylus/Alnus</i>	3	0,03		
<i>Corylus avellana</i>	5	0,07		
<i>Acer campestre</i>	1	0,01		
<i>Fraxinus sp.</i>	2	0,02		
<i>Salix sp.</i>	1	0,01		
Pomoiés	1	0,03	1	0,04
Pomoiés type Crataegus	1	0,02		
<b>total :</b>	<b>56</b>	<b>0,78</b>	<b>9</b>	<b>0,16</b>

nbre et masse des fragments de grandes dimensions :	3 Qfc, 1 Fagus	
	0,253 grs	
volume tamisé :	5 litres	1 litre

\*nbr : nombre de charbons identifiés pour ce taxon, masse : anthracomasse en grammes, St : structure, US : unité stratigraphique,

(Ph. Poirier, Univ. de Montpellier)

Fig. 51 : Identification des charbons des structures 1056 et 27.

peuvent être très probablement du noisetier. Mais ces fragments de dimensions très réduites n'ont pas permis d'observer les critères qui permettent de distinguer les deux taxons (perforation scalariforme en particulier). Parmi les autres espèces, on note la présence d'essences de bordure d'eau comme le Frêne (*Fraxinus sp.*) et un Saule (*Salix sp.*). On note d'après Rameau<sup>50</sup> que ce sont toutes des essences qualifiées de "bons combustibles" sauf les Saules.

Même si nous ne pouvons pas interpréter ces données à l'échelle paléoenvironnementale parce que l'effectif global est insuffisant, on note que le spectre obtenu permet de tirer les conclusions et d'émettre les hypothèses suivantes :

– les essences sont locales et correspondent à la série d'une chênaie caducifoliée comme on peut en retrouver actuellement dans cette zone<sup>51</sup>,

– le nombre de taxons identifiés par rapport à l'effectif total suggère que cette fosse aurait pu fonctionner au cours d'une durée qui dépasse une utilisation restreinte à quelques feux ponctuels. De plus, la nature des essences pourrait impliquer un usage domestique plus

qu'un usage spécifique,

– la présence du Hêtre pour cette période et dans cette zone très éloignée de la limite actuelle de la répartition du Hêtre dans ces séries instables des chênaies caducifoliées de la limite septentrionale du Bassin aquitain (forêts de Chizé, d'Aulnay, la Braconne, ...) apporte de nouvelles données sur la signification paléoécologique de cette essence dans le Bassin aquitain. Rey<sup>52</sup> émettait l'hypothèse d'une présence du Hêtre dans cette zone due à des "sites refuges" qui auraient pu être la conséquence des glaciations du Quaternaire. On note aujourd'hui que la carte de la végétation recense cette essence uniquement à Tesson (au sud de Saintes). De ce fait, il est fort possible que sa présence dans cette zone puisse s'expliquer par cette hypothèse. La structure 27 - US 001 confirme la présence de l'essence même si pour le spectre de cette fosse l'effectif total est bien trop faible pour en tirer une interprétation.

La fosse à combustion qui a livré le plus grand nombre de taxons pourrait suggérer la présence dans le secteur d'une série de type chênaie caducifoliée avec présence de Hêtre ne

50. Rameau *et al.* 1995.

51. Rey 1974.

52. Rey 1974.

présentant pas de faciès dégradé. Les essences secondaires montreraient (présence du Noisetier entre autre) une série du type pubescent. Cela est le cas aujourd'hui. L'ensemble de ces constatations pourrait permettre de penser que les variations climatiques ne seraient que très limitées entre le début du Subatlantique et le climat actuel, mais pour vérifier cette hypothèse, il sera nécessaire d'étudier plus finement l'importance et la répartition de cette essence au cours du temps.

## 6. CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION

La définition de deux lieux d'occupation implantés dans des zones topographiques bien distinctes appelle quelques remarques. En effet, l'étude de la céramique a montré une bonne homogénéité dans les formes présentes dans les deux zones, ce qui tendrait à prouver que ces deux espaces ont été occupés simultanément. Si tel est le cas, il pourrait s'agir de secteurs d'activités différents. Pourtant le mobilier et la nature des structures (greniers, fosses d'extraction) ne diffèrent pas. L'étude de la céramique a montré tout de même que quelques formes sont présentes uniquement dans la fosse 27 appartenant à la zone basse, et d'autres seulement dans les structures de la zone haute. La connaissance régionale actuelle de cette céramique est telle qu'elle ne permet pas de proposer une datation précise, ni de voir l'évolution chronologique de ces formes. Si un court décalage chronologique existait entre les deux zones d'occupation il ne pourrait peut-être pas être mis en évidence. Il semble bien qu'il s'agisse plutôt d'une occupation s'étalant sur une relative courte durée, mais qui révèle une bonne maîtrise de l'espace investi.

En effet, les deux zones fouillées représentent près de 1,5 hectare d'occupation, auquel il convient d'ajouter un hectare d'extension de la zone haute vers la ferme actuelle de Plaisance (au nord-ouest). Ainsi l'ensemble minimum de l'espace investi, englobant les deux zones et l'espace les séparant, s'élève à plus de cinq hectares. Cet espace ne semble bâti que partiellement mais de façon assez dense. Les

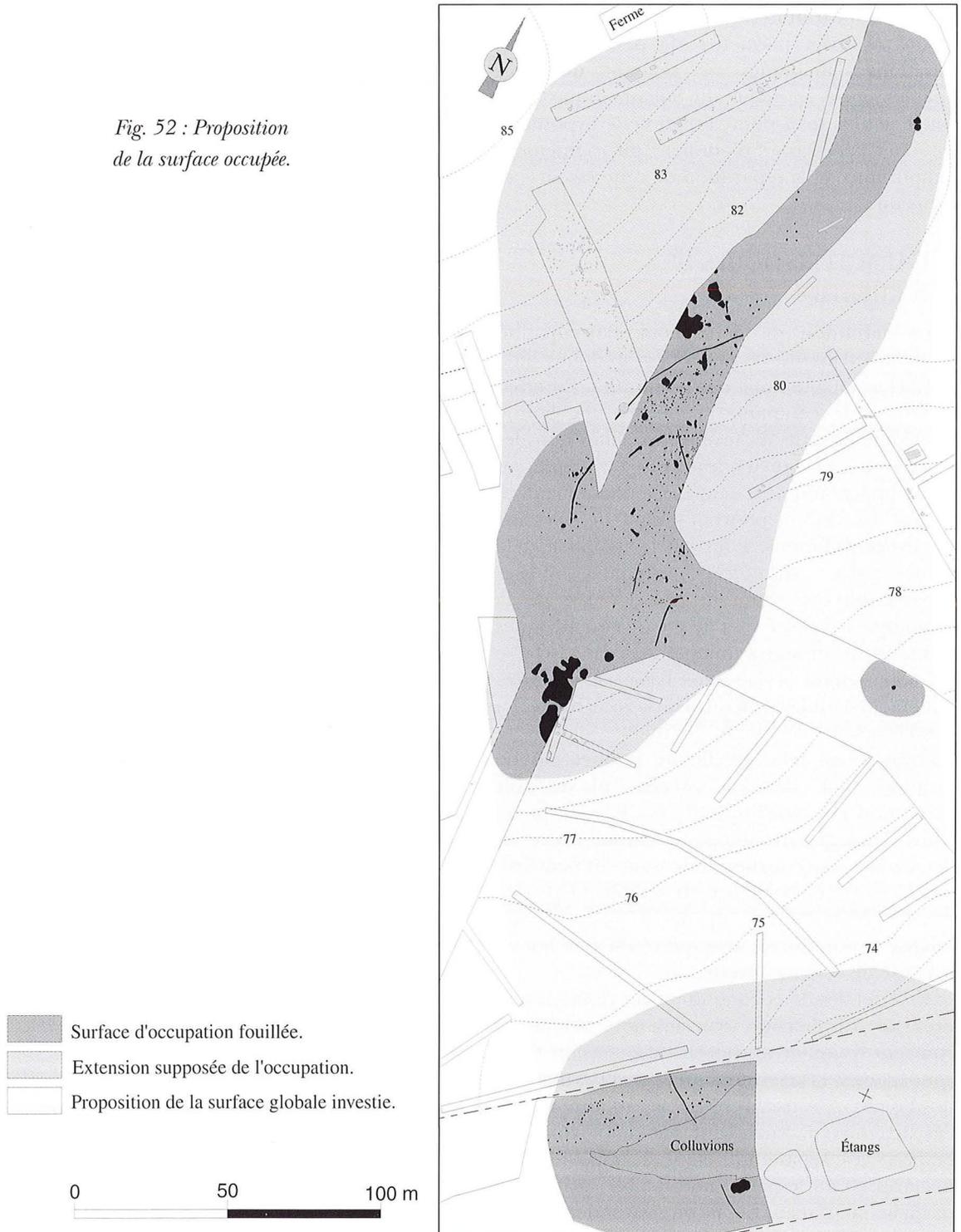
zones libres de construction peuvent être réservées à la culture et au pacage. Le mobilier recueilli n'apporte malheureusement que peu d'informations. Notons cependant la présence de fusaïoles, d'un peson et de grands vases de stockage, qui, aux côtés des greniers, semblent bien caractériser des activités agricoles, ou leurs annexes. La mauvaise conservation des pollens du prélèvement effectué dans les limons du fond de vallon<sup>53</sup>, n'a pas permis de déterminer le couvert végétal environnant. Il est intéressant de rappeler ici que cette couche de colluvions couvre en partie les structures de la zone basse, et qu'elle s'est donc constituée essentiellement ultérieurement. Il convient donc de se demander si ce phénomène a été accéléré consécutivement à l'occupation protohistorique. En effet la mise en place de l'installation a dû nécessiter des défrichements pour les zones bâties et très certainement aussi pour l'ensemble de l'espace investi (fig. 52). L'utilisation abondante du bois dans la construction, manifestée notamment par les quelques de 400 trous de poteau mis au jour uniquement dans les secteurs fouillés implique également une déforestation importante. Compte tenu de l'homogénéité de l'occupation, il pourrait bien s'agir une installation de conquête sur de nouvelles terres. L'espace bâti a la particularité d'être complètement ouvert et de concerner une surface imposante pour la période considérée. Il ne semble pas en effet que l'occupation mise en évidence à Barbezieux suive le modèle classique pour le premier Age du Fer, hérité du Bronze final, montrant des petits habitats isolés. Il semble plutôt s'inscrire dans la catégorie des grands établissements isolés de type ferme apparaissant dès le VI<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>54</sup> et se développant surtout au deuxième Age du Fer. Ceux-ci ont souvent la particularité d'être enclos par de grands fossés, ce qui n'est pas le cas ici. Curieusement aussi, certains espaces libres sont installés au centre du site.

L'organisation du site et le mobilier attestent une occupation domestique modeste (pas un seul objet métallique n'a été découvert) et rurale. Le mobilier recueilli permet de reconnaître des

53. Allenet 1995.

54. Menez 1996, fig. 170, 207.

*Fig. 52 : Proposition de la surface occupée.*



activités liées au tissage et au filage (un peson et trois fusaiöles). Aucun plan d'habitation n'a pu être mis en évidence et la zone réservée à l'habitat n'est à ce jour pas définie avec certitude. Elle pourrait concerner l'espace situé entre l'ensemble 4 et la palissade 1089, mais aussi certainement l'extension de l'occupation vers le nord-ouest, c'est à dire vers la ferme actuelle de Plaisance. L'interprétation générale du site est donc encore difficile à donner avec précision, puisqu'il est incomplètement dégagé : s'agit-il d'une simple ferme, ou bien d'une organisation plus importante, par exemple un hameau ?

## 7. CONCLUSION

L'habitat du premier Age du Fer est pratiquement inconnu dans la région, et concerne essentiellement quelques sites défensifs de hauteur<sup>55</sup> ou des grottes<sup>56</sup>. Aucun site ouvert d'importance, comme à Barbezieux, n'a été mis en évidence, et les seules comparaisons disponibles concernent des découvertes ponctuelles qui ne peuvent servir que de relais typo-chronologiques à l'étude du mobilier. Le bilan des données concernant le premier Age du Fer est donc extrêmement faible, tant du point de vue qualitatif que quantitatif aussi bien dans la définition des activités et l'étendue des

occupations que dans la culture matérielle (typo-chronologie de la céramique notamment). Ainsi il paraît prudent de ne pas aller plus loin dans l'interprétation de l'occupation du sol à cette période, étude qui ne pourrait voir le jour qu'à partir de fouilles complètes de gisements importants comme celui-ci. La contribution de ce dernier est donc tout à fait importante, tant dans la nature de l'occupation et l'organisation mise en évidence, que dans la série céramique qu'il a livrée. Il dépasse certainement le strict cadre régional pour ce qui concerne la genèse de l'organisation et la gestion des terroirs, avec la mise en place des premiers grands établissements ruraux dès la fin du premier Age du Fer. Il est souvent question pour ces installations hallstattiennes d'une possession ou d'un contrôle aristocratique. Aucun élément n'est disponible en ce sens pour Barbezieux. Il est vrai que ces éléments sont essentiellement contenus et révélés par les habitats fortifiés et les nécropoles.

Les données recueillies à ce jour seraient à compléter par la fouille complète du gisement dont les étendues sont connues, ainsi que par la recherche de la nécropole. Cela permettrait de pouvoir définir correctement les activités et l'organisation du site et peut-être de l'intégrer plus tard au sein de l'organisation sociale et économique de cette région qui, par sa situation occidentale, est aux confins de l'expansion et des influences du monde hallstatten.

55. Pautreau 1985.

56. Quéroy ; Gomez 1978b.

## BIBLIOGRAPHIE

- Allenet de Ribemont, G. (1995) : "Le Petit Clairon, Diagnostic pollinique", in : Baigl 1995a.
- Audouze, F. et O. Buchsenschutz (1989) : *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Bibliothèque d'archéologie.
- Baigl, J.-P. (1995a) : *Barbezieux, Les Petits Clairons (16 028 013 - Charente), DFS de sauvetage urgent*, Angoulême.
- (1995b) : *Barbezieux, Les Petits Clairons II (16 028 015 - Charente), Échangeur de Plaisance, DFS de sauvetage urgent*, Angoulême.
- (à paraître) : "Barbezieux - Les Petits Clairons (Charente) : un atelier de potiers gaulois du deuxième âge du Fer."
- Baigl, J.-P. et C. Astien (1996) : *Les Petits Clairons II (16 028 013 - Charente), Relevés complémentaires sur le rond-point de Plaisance*, Angoulême.
- Baigl, J.-P., P. Fouéré et J. Gomez de Soto (à paraître) : "Les vestiges néolithiques du site des Petits Clairons à Barbezieux (Charente)."
- Bonin, T., N. Buchez et S. Marion (1994) : "Les installations agricoles aux âges des Métaux sur le plateau de la Brie : l'exemple de Marne-la-Vallée", in : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie*, vol. IV.
- Boudet, R. (1987) : *L'Age du fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Périgueux, Vesuna (Archéologies, 2).

- Buchsenschutz, O., dir. (1978) : *Les structures d'habitat à l'âge du Fer en Europe tempérée, actes du colloque de Châteauroux, Bourges-le-Château, Levroux, 27-29 oct. 1978*.
- Chausserie-Laprée, J. et N. Nin (1990) : *Le village du quartier de l'Île à Martignes (B.-du-Rh.)*, "Les espaces domestiques de la phase primitive (début <sup>ve</sup> - début <sup>ii</sup> s. av. J.-C.)", Les aménagements domestiques", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 35-136.
- Chausserie-Laprée, J. (1998) : "Les fours à sole perforée dans le Midi de la Gaule, caractérisations techniques et modes de fonctionnement", in *XXII colloqui internacional per l'Estudi de l'Edat del Ferro*, Gérone, 21-24 mai 1998, préactes (non paginés).
- Coffyn, A. et J.-P. Mohen (1970) : *Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon*, Madrid, Universidad (Bibliotheca Praehistorica Hispana, XI).
- Darteville, H. (1993) : *Font-Mesnard humide, Crazane (Charente-Maritime), DFS de sauvetage programmé*.
- Gaillard, J. et J.-M. Maignand (1981) : "Une cabane de l'Age du Fer au Moulin de Reignier à Léoville", *Bulletin de l'Association Archéologique et Historique jonzacaise*, n° 26.
- Gomez de Soto, J. (1978a) : "Merpins avant le Moyen Age", in *Rapport d'activités 75-76*, Merpins, Groupe archéologique Marpen.
- (1978b) : "La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte du Quéroy à Chazelles, Charente", *Bulletin Société Préhistorique française*, 75, 394-421.
- (1984a) : "Du Bronze final au Premier Age du Fer dans le Bassin de la Charente, Transition Bronze final Hallstatt ancien", *actes du colloque du 10<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon*, Paris, C.T.H.S., 251-259.
- (1984b) : "Le site de la Croix des Sables (ou de Chez Prévost à Mainxe) Charente", in : *Aspects des Ages du Fer en Centre-Ouest*, Angoulême, Musée municipal, 37.
- (1980) : *Les Cultures de l'Age du Bronze dans le Bassin de la Charente*, Fanlac, Périgieux.
- (1989) : "Le passage du Premier au Deuxième Age du Fer en France du Centre-Ouest dans l'optique des relations est-ouest", in : *La Civilisation de Hallstatt (bilan d'une rencontre, Liège, 1987)*, *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, n° 36, 173-181.
- (1997) : "La fosse du premier Age du Fer", in : Burnez, C., C. Louboutin et F. Fischer : "Le Camp" à Chalignac (Charente), *rapport de fouille*, 27-30 et fig. 31.
- Gomez de Soto, J. et P.-Y. Milcent (1997) : "De la Méditerranée à l'Atlantique : échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (Aquitaine et Languedoc occidental) de la fin du <sup>vii</sup> au <sup>ve</sup> s. av. J.-C.", in : *Mailhac et le Premier Age du Fer en Europe occidentale. Hommage à Odette et Jean Taffanel, Colloque international de Carcassonne, préirage*, 54 (actes à paraître).
- Gomez de Soto, J. et I. Kerouanton (1997) : "La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). Le Bronze final IIIb", *Bulletin de la Société Préhistorique française*, t. 88, 1991, n° 10-12, 341-392.
- Hurtrelle, J., E. Monchy, F. Roger, P. Rossignol et A. Villes (1990) : *Les débuts du second Age du Fer dans le nord de la France*, Liévin, Gauheria (Cahier n° 1).
- Lambert, G. (1992) : "A propos de la nécropole tumulaire de la fin du premier Age du Fer de Glandon (Haute-Vienne)", in : *Actes du XIII<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F. (Guéret, 1989)*, Guéret, Verso, 189-205.
- Lambot, B. (1988) : "Les coupes à bord festonné du Bassin parisien et du Nord de la France", *Bulletin Société Archéologique champenoise*, 81, n° 2, 31-84.
- Malrain, F., P. Méniel et M. Talon (1994) : "L'Établissement rural de Jaux/Le Camp du Roi (Oise)", in : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie*, vol. IV, 159-184.
- Mialhe, V. (1995) : *Barbezieux, Les Petits Clavrons, site n°16 028 013, rapport d'évaluation*, Angoulême.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'Age du fer en Aquitaine, Société Préhistorique française* (Mémoires, 14), Paris.
- Nicolini, G. (1983) : "Trois sépultures de l'Age du Fer à Mazerolles (Vienne)", *Gallia*, t. 41, 7-24.
- Nillesse, O. (1994) : "Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée", in : *Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie*, 4, 277-294.
- Paultreau, J.-P. (1977) : "Les niveaux protohistoriques du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne)", *Bulletin Société Préhistorique française*, 74, n° 2, 34-36.
- (1978) : "Les habitats du premier âge du Fer en Poitou", in : Buchsenschutz 1978, 106-112.
- (1979) : *Le Chalcolithique et l'Age du Bronze en Poitou*, Poitiers.
- (1982) : "L'habitat protohistorique du Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres), travaux 191 et 1982", *Actes du Congrès de Bressuire, Bull. Soc. Hist. et Sc. des Deux-Sèvres*, 15, n° 2-3, 106-112.
- (1984) : "Le passage de l'Age du Bronze à l'Age du Fer en Poitou, Transition Bronze final Hallstatt ancien", *actes du colloque du 10<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon*, Paris, C.T.H.S., 229-249.
- (1985) : "Quelques aspects de la métallurgie du Bronze sur l'habitat du camp Allaric à Aslonnes (Vienne) dans son contexte poitevin au 1<sup>er</sup> âge du Fer", *6<sup>e</sup> supplément de la RAE, éd. du C.N.R.S.*, 283-297.
- (1991) : "Inhumation du premier Age du Fer à Antran (Vienne)", *Bulletin Société Préhistorique française*, 88, n° 7, 210-220.
- (1993) : *Civaux, Valdivienne II, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, Mémoires VII - 1992, Société de Recherches Archéologiques, Artistiques et*

*Scientifiques du Pays Chauvinois.*

- (1994) : *1036 avant J.-C....Coulon*, Parc Naturel du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée.
- Poirier, P. (1998) : *Barbezieux - Les Petits Clairons (Charente), Rapport d'analyse anthracologique*, Poitiers S.R.A. Poitou-Charentes, 13 p. dactylographiées.
- Py, M. (1978) : *L'oppidum des Castels à Nages (Gard)*, *Gallia*, 35<sup>e</sup> suppl., 1978.
- Rameau, J.-C., D. Mansion et G. Dume (1995) : *Flore forestière française - guide écologique illustré - 2 - montagnes*, éd. I.D.F., Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Paris.
- Robin, K. (1994) : *Reignac - Barbezieux La Fontaine I*, D.F.S., Poitiers, S.R.A. Poitou-Charentes.
- Rey, P. (1974) : *Angoulême*, coll. "Cartes de la végétation de la France" n° 50, éd. C.N.R.S., Toulouse.
- Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : "Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gulp (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde)", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 79, 19-60.
- Sireix, C. (1989) : "Le site protohistorique des Grandes-Vignes II à Sainte-Florence", *Aquitania*, 7, 5-24.
- Talon, M. (1989) : "Les tendances évolutives des formes céramiques du premier Age du Fer dans la vallée de l'Oise", in : *La Civilisation de Hallstatt (bilan d'une rencontre, Liège, 1987)*, *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, n° 36, 307-320.
- Tardy, P. (1993) : "Un habitat du premier âge du Fer à la Pointe du Lizay commune des Portes (Ile de Ré)", *Bulletin Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, n° 20, 40-52.
- Ugolini, D. et C., Olive (1988) : *Un four de potier du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Béziers, Place de la Madeleine*, *Gallia*, 45, 1987-88, 13-28.
- Villard, A. (1992) : *Les sépultures de La Papiotière à Civaux, Civaux Valdivienne II. Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques*, *Société de Recherches du Pays chauvinois (Mémoire VII)*, Chauvigny.